

LA DIRECCTE D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi



CHIFFRES CLÉS

POPULATION ET EMPLOI 

POLITIQUE DU TRAVAIL 

MARCHÉ DU TRAVAIL 

POLITIQUE DE L'EMPLOI 

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

ÉDITION

2016

Éditorial

Des données pour nourrir la réflexion et l'action

Attendue par tous les acteurs économiques et sociaux franciliens, cette édition 2016 des Chiffres clés de la Direccte d'Île-de-France dresse un panorama chiffré, documenté et actualisé de l'emploi, du travail et de l'activité économique dans la région.

Cet ouvrage est le fruit d'un rigoureux travail de récolement et d'analyse du Service études statistiques et évaluation de la Direccte d'Île-de-France, qui s'est appuyé sur des sources ministérielles, des données de l'Insee, de Pôle emploi, de la Dares et de la Cramif. L'analyse régionale est détaillée autant que faire se peut au niveau de chacun des départements. Elle est aussi mise en relation avec les chiffres nationaux. Par rapport à l'édition précédente, des données nouvelles sur les quartiers de la politique de la ville sont venues enrichir le document.

Notre région, qui tient son rang parmi les métropoles européennes, est une région plus jeune et plus active que les autres régions françaises ; s'y concentrent des emplois tertiaires et plus qualifiés. Cependant, les données infra-régionales révèlent des inégalités importantes en termes de salaires, d'accès à l'emploi, d'inscription au chômage...

En précisant et mettant en évidence ces spécificités, les Chiffres clés constituent un précieux outil, à la disposition de tous les acteurs sociaux et économiques, pour alimenter la réflexion, nourrir le débat et orienter les politiques publiques mises en avant en matière d'emploi, de travail et de développement économique.

Laurent Vilboeuf,

Directeur régional de la Direccte d'Île-de-France

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Sommaire

Population et emploi	5
La population	6
L'emploi total	13
L'emploi salarié marchand	16
Les mouvements de main-d'œuvre	18
Les ruptures conventionnelles	28
Les travailleurs handicapés	29
L'intérim	32
Politique du travail	37
Les élections professionnelles	38
Les élections aux prud'hommes de 2008	39
La négociation collective en Île-de-France	40
Les licenciements de salariés protégés	46
Les salaires du secteur privé en 2012	47
Les expositions professionnelles	49
Les contraintes organisationnelles liées au temps de travail	53
Les facteurs de pénibilité du travail	54
Les maladies professionnelles en Île-de-France, en 2014	56
Les accidents du travail en 2010	58
Les accidents du travail mortels en 2010 (hors trajet)	61
La médecine du travail	62
Marché du travail	63
Le taux de chômage	64
Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi	67
Les quartiers prioritaires de la politique de la ville	76
Les offres d'emploi déposées à Pôle emploi	90

Politique de l'emploi	93
Les dispositifs de politique d'emploi	94
Les emplois aidés dans le secteur non marchand	95
Les emplois aidés dans le secteur marchand	97
L'alternance	100
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	104
Les missions locales	105
L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)	106
Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)	109
L'activité partielle	111
Activité économique	113
Le Produit Intérieur Brut	114
Les entreprises du secteur privé	116
Les établissements du secteur privé	117
L'emploi salarié privé	120
L'analyse fonctionnelle des emplois (2012)	125
L'économie sociale et solidaire	127
La démographie d'entreprises	128
Les procédures collectives de licenciement	130
Les conventions de revitalisation en 2014	133
Les pôles de compétitivité en 2013	134
Le commerce extérieur	136
Le tourisme	138
Quelques sigles	140
Abonnez-vous aux publications de la Direccte Île-de-France	142



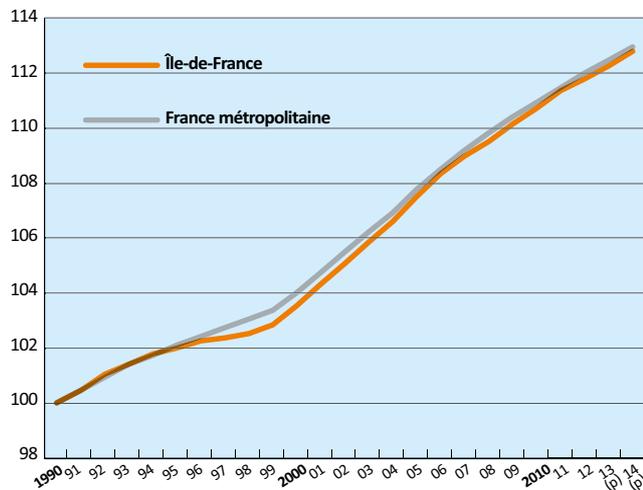
CHIFFRES CLÉS 2016

POPULATION ET EMPLOI

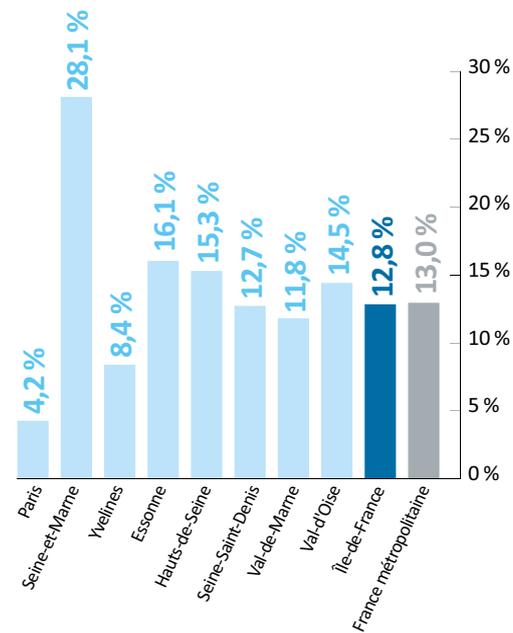
La population

Évolution de la population totale en Île-de-France
et en France métropolitaine entre 1990 et 2014

Base 100 en 1990



Croissance de la population
entre 1990 et 2014



Source : Insee, estimations de population.

Population selon le sexe et l'âge au 1 ^{er} janvier 2014 Données provisoires										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Population totale	2 241	1 380	1 415	1 257	1 602	1 554	1 357	1 199	12 005	63 920
Hommes	1 056	674	690	615	765	764	652	584	5 799	30 976
Femmes	1 185	706	725	642	837	790	705	615	6 206	32 944
0 à 19 ans	444	388	383	346	408	451	351	343	3 114	15 592
20 à 39 ans	763	359	354	332	467	453	387	326	3 442	15 551
40 à 59 ans	567	382	390	337	423	399	360	320	3 179	17 181
60 à 74 ans	299	169	188	158	188	167	164	141	1 474	9 721
75 ans et plus	167	82	100	84	115	84	94	70	796	5 875

Source : Insee - estimations de population, en milliers.

Répartition par sexe et âge au 1 ^{er} janvier 2014 Données provisoires										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	47%	49%	49%	49%	48%	49%	48%	49%	48%	48%
Femmes	53%	51%	51%	51%	52%	51%	52%	51%	52%	52%
0 à 19 ans	20%	28%	27%	28%	25%	29%	26%	29%	26%	24%
20 à 39 ans	34%	26%	25%	26%	29%	29%	29%	27%	29%	24%
40 à 59 ans	25%	28%	28%	27%	26%	26%	27%	27%	26%	27%
60 à 74 ans	13%	12%	13%	13%	12%	11%	12%	12%	12%	15%
75 ans et plus	7%	6%	7%	7%	7%	5%	7%	6%	7%	9%

Source : Insee - estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2014).

Population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2012										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	1 207 708	673 730	690 206	605 279	816 843	735 577	669 940	579 953	5 979 237	29 251 707
Actifs ayant un emploi	1 069 755	602 995	625 303	543 268	732 345	603 614	589 252	506 354	5 272 885	25 599 156
Chômeurs	137 954	70 735	64 903	62 011	84 498	131 963	80 688	73 599	706 352	3 652 551
Inactifs	664 363	370 312	414 067	357 460	437 120	435 676	388 653	334 969	3 402 620	21 726 791
Retraités ou préretraités	348 566	215 361	239 479	206 796	244 750	208 194	217 138	179 917	1 860 204	13 840 717
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	192 871	87 600	100 799	86 607	116 474	106 881	98 483	85 811	875 527	4 079 024
Femmes ou hommes au foyer	54 174	31 936	42 354	28 529	37 737	53 455	30 771	33 371	312 327	1 813 467
Autres inactifs	68 751	35 415	31 434	35 528	38 158	67 146	42 261	35 869	354 562	1 993 584
Total	1 872 071	1 044 041	1 104 273	962 739	1 253 964	1 171 253	1 058 593	914 922	9 381 857	50 978 498

Source : Insee - RP 2012.

Répartition de la population de 15 ans ou plus selon le type d'activité en 2012										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Actifs	64,5%	64,5%	62,5%	62,9%	65,1%	62,8%	63,3%	63,4%	63,7%	57,4%
Actifs ayant un emploi	57,1%	57,8%	56,6%	56,4%	58,4%	51,5%	55,7%	55,3%	56,2%	50,2%
Chômeurs	7,4%	6,8%	5,9%	6,4%	6,7%	11,3%	7,6%	8,0%	7,5%	7,2%
Inactifs	35,5%	35,5%	37,5%	37,1%	34,9%	37,2%	36,7%	36,6%	36,3%	42,6%
Retraités ou préretraités	18,6%	20,6%	21,7%	21,5%	19,5%	17,8%	20,5%	19,7%	19,8%	27,2%
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	10,3%	8,4%	9,1%	9,0%	9,3%	9,1%	9,3%	9,4%	9,3%	8,0%
Femmes ou hommes au foyer	2,9%	3,1%	3,8%	3,0%	3,0%	4,6%	2,9%	3,6%	3,3%	3,6%
Autres inactifs	3,7%	3,4%	2,8%	3,7%	3,0%	5,7%	4,0%	3,9%	3,8%	3,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Insee - RP 2012.

Taux de féminisation
de la population
de 15 ans ou plus
selon le type d'activité,
en 2012

	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France	 France métropolitaine
Actifs	50,2%	48,7%	48,2%	48,6%	50,1%	47,7%	49,6%	48,7%	49,1%	48,2%
Actifs ayant un emploi	50,1%	48,5%	48,1%	48,4%	50,0%	47,6%	49,6%	48,5%	49,0%	47,8%
Chômeurs	51,4%	50,4%	50,0%	50,1%	50,9%	48,4%	49,6%	49,6%	50,0%	50,6%
Inactifs	59,7%	57,2%	58,0%	56,6%	59,0%	57,6%	58,0%	57,8%	58,1%	57,7%
Retraités ou préretraités	58,9%	54,5%	54,7%	55,1%	58,0%	54,4%	57,6%	55,0%	56,3%	55,1%
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	54,5%	51,9%	51,1%	50,5%	50,9%	51,4%	51,4%	51,8%	52,0%	52,0%
Femmes ou hommes au foyer	96,0%	96,8%	97,5%	96,6%	97,0%	96,8%	96,5%	96,7%	96,7%	97,1%
Autres inactifs	49,3%	51,5%	51,0%	48,0%	52,0%	46,4%	47,9%	50,3%	49,2%	51,4%
Total	53,6%	51,7%	51,9%	51,6%	53,2%	51,4%	52,7%	52,0%	52,4%	52,2%

Source : Insee - RP 2012. Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes.

Évolution
de la population
de 15 ans ou plus
selon le type d'activité,
entre 2007 et 2012

	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France	 France métropolitaine
Actifs	3,2%	5,1%	1,2%	2,8%	3,7%	2,7%	3,3%	2,2%	3,0%	3,4%
Actifs ayant un emploi	2,6%	3,4%	-0,2%	1,0%	2,9%	0,4%	1,9%	0,3%	1,7%	1,5%
Chômeurs	7,3%	22,0%	16,3%	22,7%	11,1%	14,4%	14,8%	17,2%	14,4%	19,0%
Inactifs	0,3%	4,2%	0,8%	2,6%	0,6%	0,7%	1,7%	2,7%	1,5%	1,5%
Retraités ou préretraités	4,1%	10,8%	7,6%	7,1%	2,9%	3,3%	4,5%	8,3%	5,8%	7,3%
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	-1,1%	-4,3%	-3,8%	-4,0%	1,4%	-6,5%	-1,4%	-4,5%	-2,8%	-4,8%
Femmes ou hommes au foyer	-15,0%	-13,2%	-18,5%	-9,2%	-14,4%	-1,6%	-10,3%	-9,6%	-11,7%	-18,6%
Autres inactifs	-0,5%	7,9%	-0,8%	6,2%	0,4%	7,3%	5,2%	8,2%	4,0%	0,4%
Total	2,1%	4,8%	1,0%	2,8%	2,6%	1,9%	2,7%	2,4%	2,5%	2,6%

Source : Insee - RP 2012 / RP 2007.

Population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2012										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	850	2 677	1 049	899	475	83	186	697	6 915	433 771
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	53 153	30 144	27 916	23 147	33 477	29 291	28 343	23 527	248 998	1 584 258
Cadres, professions intellectuelles supérieures	478 551	102 435	194 189	122 451	282 817	89 838	148 205	95 330	1 513 816	4 333 518
Professions intermédiaires	237 665	174 315	170 499	157 853	179 169	148 255	157 648	146 119	1 371 522	6 476 405
Employés	202 027	179 846	150 066	148 673	164 230	200 690	166 111	149 389	1 361 033	7 097 542
Ouvriers	70 491	108 843	74 629	85 227	61 860	129 677	81 616	87 409	699 753	5 406 345
Total	1 042 737	598 260	618 348	538 249	722 028	597 834	582 110	502 471	5 202 037	25 331 840

Source : Insee - RP 2012 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans.

Répartition de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2012										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	0,1%	0,4%	0,2%	0,2%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	1,7%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,1%	5,0%	4,5%	4,3%	4,6%	4,9%	4,9%	4,7%	4,8%	6,3%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	45,9%	17,1%	31,4%	22,7%	39,2%	15,0%	25,5%	19,0%	29,1%	17,1%
Professions intermédiaires	22,8%	29,1%	27,6%	29,3%	24,8%	24,8%	27,1%	29,1%	26,4%	25,6%
Employés	19,4%	30,1%	24,3%	27,6%	22,7%	33,6%	28,5%	29,7%	26,2%	28,0%
Ouvriers	6,8%	18,2%	12,1%	15,8%	8,6%	21,7%	14,0%	17,4%	13,5%	21,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%						

Source : Insee - RP 2012 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans.

Taux de féminisation de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle en 2012										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	35,7%	22,6%	22,6%	21,7%	32,0%	23,9%	28,9%	25,0%	25,2%	26,2%
Artisans, commerçants et chef d'entreprise	30,2%	26,0%	24,8%	23,6%	24,9%	20,3%	23,2%	22,2%	25,0%	27,8%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	46,4%	38,2%	38,3%	38,7%	43,6%	42,5%	43,0%	39,6%	42,7%	40,0%
Professions intermédiaires	57,1%	52,6%	55,8%	54,4%	57,8%	52,8%	56,1%	53,7%	55,2%	52,8%
Employés	65,9%	73,5%	72,5%	72,7%	70,5%	69,4%	70,1%	72,4%	70,7%	76,1%
Ouvriers	23,4%	17,1%	16,3%	16,4%	17,0%	17,9%	16,8%	16,3%	17,6%	18,7%
Total	50,2%	48,5%	48,1%	48,5%	50,1%	47,7%	49,7%	48,5%	49,1%	47,9%

Source : Insee - RP 2012 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans. Le taux de féminisation désigne la part de la population représentée par des femmes.

Évolution de la population active ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle entre 2007 et 2012										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	-	-8,5%	-4,9%	-	-	-	-	-	8,1%	-14,0%
Artisans, commerçants et chef d'entreprise	5,7%	11,5%	5,6%	5,9%	8,5%	3,2%	6,6%	7,4%	6,7%	7,5%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	6,6%	9,7%	6,0%	4,6%	9,9%	14,3%	9,7%	6,4%	7,9%	9,2%
Professions intermédiaires	0,7%	5,0%	0,1%	0,6%	1,1%	1,0%	1,0%	1,9%	1,4%	4,6%
Employés	-4,8%	2,0%	-5,6%	-2,2%	-4,3%	-2,3%	-2,8%	-3,9%	-3,0%	-0,2%
Ouvriers	-8,5%	-5,1%	-9,1%	-1,2%	-9,4%	-6,1%	-4,0%	-4,3%	-5,8%	-6,6%
Total	1,8%	3,1%	-0,6%	0,6%	2,3%	0,1%	1,5%	0,0%	1,2%	1,2%

Source : Insee - RP 2012/RP 2007 - Emploi au lieu de travail - population des 15-64 ans. Les évolutions sur un nombre d'actifs ayant un emploi inférieur à 1 000 ne sont pas calculées.

Taux d'activité des 15-64 ans en 2012											Évolution entre 2007 et 2012 en Île-de- France (en points)	Évolution entre 2007 et 2012 en France métr. (en points)	
	Paris	Seine-et- Marne	Yvelines	Essonne	Hauts- de-Seine	Seine- Saint-Denis	Val-de- Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine			
Hommes	15 à 24 ans	38%	49%	42%	44%	38%	44%	42%	46%	42%	47%	-0,1	0,0
	25 à 54 ans	94%	96%	96%	95%	96%	92%	94%	95%	95%	94%	0,0	0,1
	55 à 64 ans	70%	55%	61%	58%	67%	59%	61%	58%	62%	49%	4,7	5,4
Total	80%	79%	79%	78%	80%	77%	78%	78%	79%	76%	0,7	0,6	
Femmes	15 à 24 ans	38%	43%	38%	41%	38%	41%	39%	41%	40%	40%	0,4	1,1
	25 à 54 ans	89%	89%	89%	89%	90%	82%	89%	87%	88%	87%	1,1	2,2
	55 à 64 ans	62%	49%	51%	50%	58%	51%	53%	49%	54%	44%	4,8	5,4
Total	74%	73%	72%	73%	75%	69%	73%	71%	73%	69%	1,4	2,1	
Ensemble	15 à 24 ans	38%	46%	40%	42%	38%	43%	41%	43%	41%	44%	0,1	0,6
	25 à 54 ans	92%	92%	92%	92%	93%	87%	91%	91%	91%	91%	0,6	1,2
	55 à 64 ans	65%	52%	56%	54%	62%	55%	57%	54%	58%	47%	4,7	5,4
Total	77%	76%	76%	75%	78%	73%	76%	74%	76%	73%	1,0	1,4	

Source : Insee - RP 2012 / 2007. Note de lecture : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (ayant un emploi ou chômeur) et la population.

Note de lecture : à Paris, le rapport du nombre de jeunes hommes actifs sur l'ensemble de la population des jeunes hommes est de 38 %.

Taux d'emploi des 15-64 ans en 2012											Évolution entre 2007 et 2012 en Île-de- France (en points)	Évolution entre 2007 et 2012 en France métr. (en points)	
	Paris	Seine-et- Marne	Yvelines	Essonne	Hauts- de-Seine	Seine- Saint-Denis	Val-de- Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine			
Hommes	15 à 24 ans	29%	36%	33%	33%	29%	29%	31%	33%	31%	34%	-2,7	-3,1
	25 à 54 ans	85%	88%	89%	87%	88%	78%	84%	85%	85%	85%	-0,9	-1,6
	55 à 64 ans	62%	50%	56%	53%	60%	50%	55%	52%	55%	45%	4,0	4,2
Total	71%	71%	72%	70%	72%	63%	69%	68%	70%	67%	-0,5	-1,2	
Femmes	15 à 24 ans	31%	33%	30%	31%	30%	27%	30%	30%	30%	29%	-2,0	-1,2
	25 à 54 ans	79%	81%	81%	81%	81%	68%	79%	77%	78%	77%	0,6	1,5
	55 à 64 ans	56%	44%	47%	46%	53%	45%	49%	45%	49%	40%	4,2	4,5
Total	65%	65%	65%	65%	67%	56%	64%	64%	64%	60%	0,5	1,2	
Ensemble	15 à 24 ans	30%	35%	31%	32%	30%	28%	30%	31%	31%	32%	-2,4	-2,2
	25 à 54 ans	82%	84%	85%	84%	84%	73%	82%	81%	82%	81%	-0,2	0,0
	55 à 64 ans	59%	47%	51%	50%	56%	48%	52%	48%	52%	42%	4,0	4,3
Total	68%	68%	68%	68%	70%	60%	66%	65%	67%	64%	0,0	0,0	

Source : Insee - RP 2012 / 2007. Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi et la population.

Note de lecture : à Paris, le rapport du nombre de jeunes hommes actifs ayant un emploi sur l'ensemble de la population des jeunes hommes est de 29 %.

L'emploi total

Estimations d'emploi total, salarié et non salarié, y compris fonction publique, en Île-de-France
Données provisoires au 31 décembre 2014

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Emploi total	1 920 663	483 227	583 292	474 395	1 063 413	602 533	568 766	413 501	6 109 790	26 532 353
Non salariés	147 029	38 115	43 430	33 142	52 697	33 042	37 050	29 850	414 355	2 721 565
Salariés	1 773 634	445 112	539 862	441 253	1 010 716	569 491	531 716	383 651	5 695 435	23 810 788

L'unité mesurée est le nombre de personnes en emploi. L'emploi est exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multi-activité de certains travailleurs.

Répartition de l'emploi total par grands secteurs, (en %)
Données provisoires

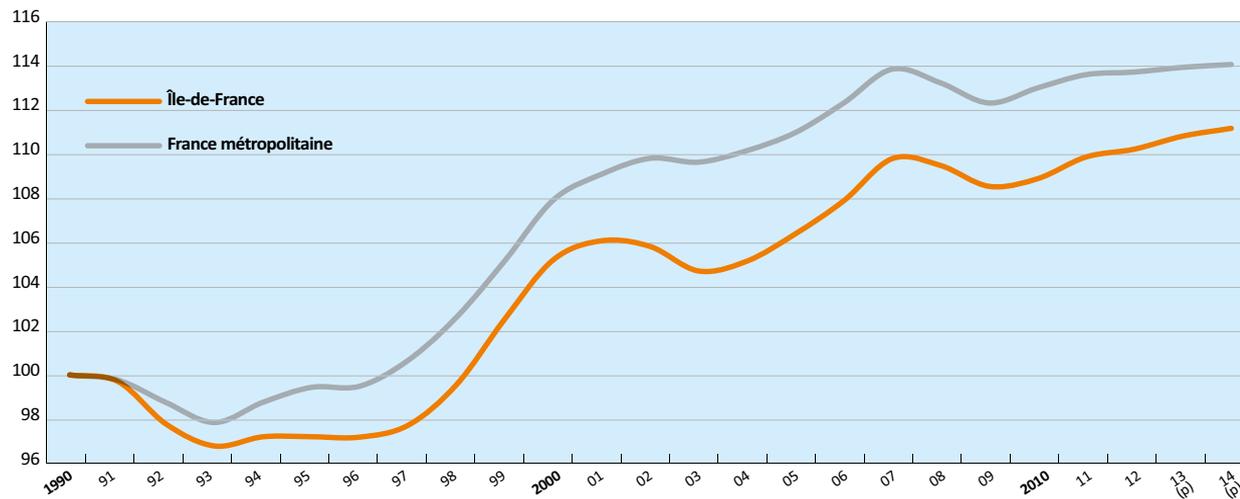
										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture	0,1	0,9	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2	2,5
Industrie	3,6	10,4	14,1	9,9	9,2	7,5	6,2	9,1	7,6	12,3
Construction	1,7	7,6	6,8	7,6	3,8	7,6	7,4	7,3	5,0	6,2
Tertiaire marchand	70,4	52,1	49,9	52,3	69,6	55,5	56,0	30,1	61,5	47,7
Tertiaire non marchand *	24,2	29,1	29,0	30,0	17,5	29,4	30,5	53,2	25,8	31,2
Emploi total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* y compris fonction publique.

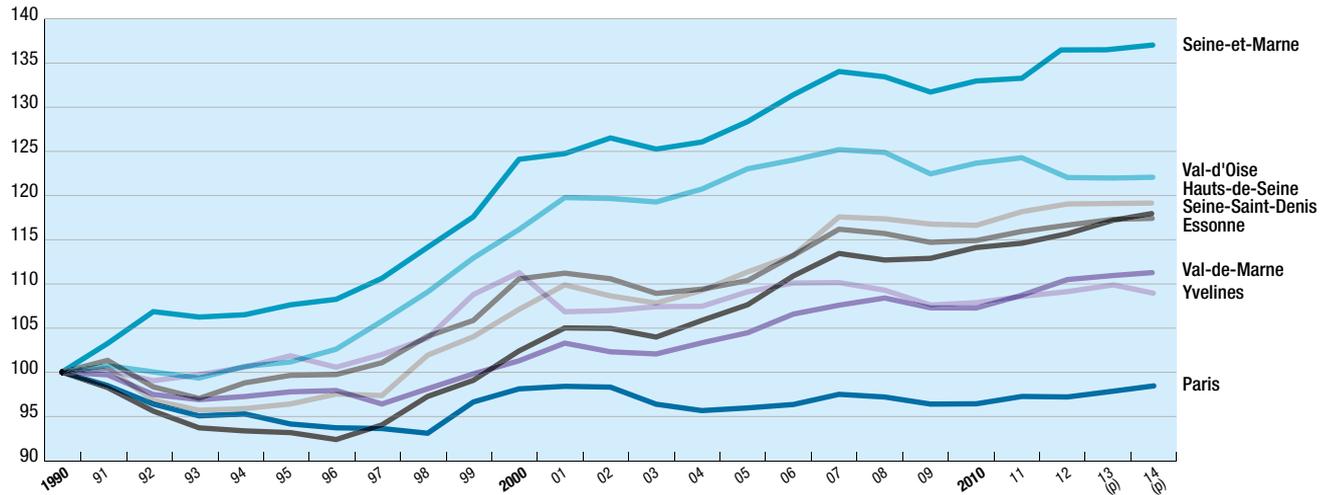
Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées) à partir des sources principales suivantes :

- les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » (incluant agents de l'État et salariés des particuliers employeurs) ;
- les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) pour les non salariés non agricoles.

Évolution de l'emploi total en France et en Île-de-France entre 1990 et 2014
Base 100 en 1990



Évolution de l'emploi total par département entre 1990 et 2014



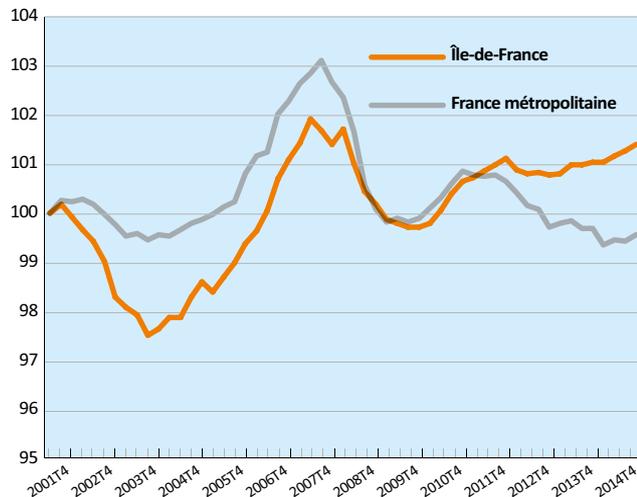
Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).
 Champ : France au lieu de travail.
 (p) : données provisoires.

* Des modifications importantes en 2012 des modalités de répartition par département des effectifs du transport aérien présents dans la zone aéroportuaire de Roissy affectent l'évolution des estimations de l'emploi dans 3 départements franciliens. Ainsi, environ 9 000 emplois comptabilisés auparavant dans le Val-d'Oise le sont maintenant en Seine-et-Marne (7 000 emplois environ) et en Seine-Saint-Denis (un peu plus de 2 000 emplois).

L'emploi salarié marchand

évolution récente de l'emploi salarié marchand
en Île-de-France

Données corrigées des variations saisonnières

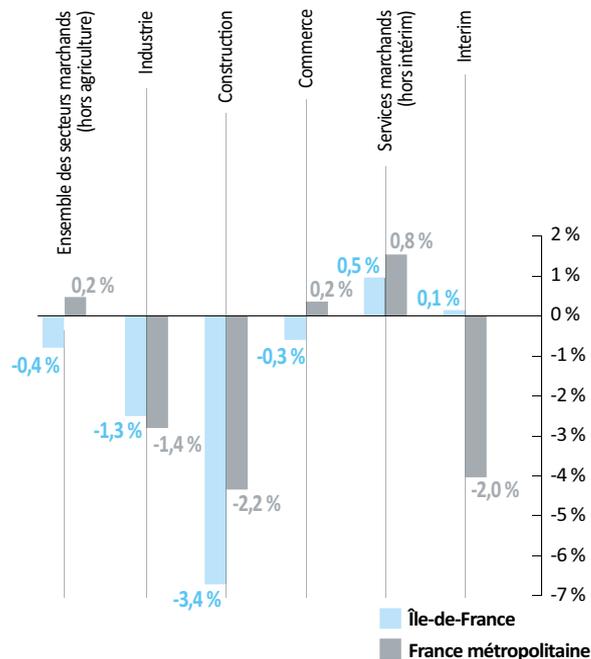


Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées).

Champ : emploi salarié des secteurs marchands en fin de trimestre, hors agriculture et activité des ménages en tant qu'employeur.

évolution annuelle de l'emploi salarié
marchand, par grands secteurs
entre fin 2013 et fin 2014

Données corrigées des variations saisonnières,
disponibles à fin octobre 2015



Évolution annuelle de l'emploi salarié marchand par grands secteurs, entre fin 2013 et fin 2014 (en %)

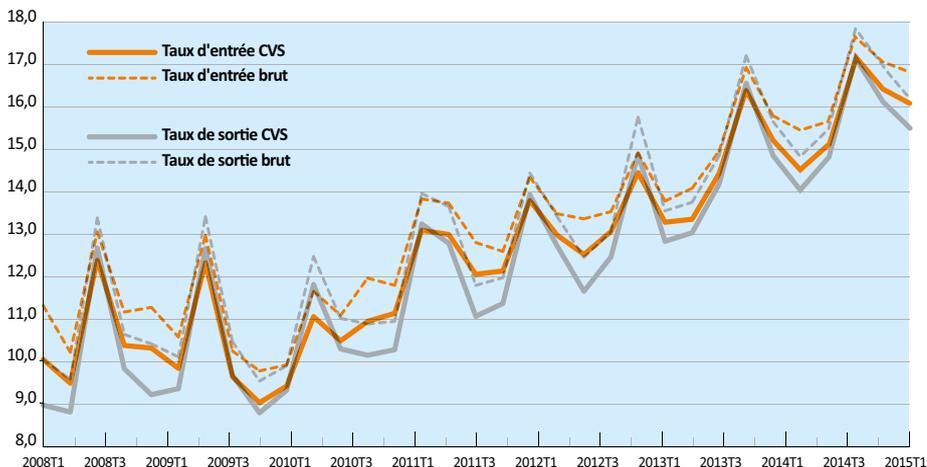
Données corrigées
des variations saisonnières,
disponibles fin octobre 2015

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,3	1,7	1,0	1,6	-0,1	6,1	-0,1	2,2	2,0	0,0
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-2,0	0,5	-1,4	-0,6	2,0	1,6	-4,5	0,2	0,3	0,6
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1,4	3,7	-13,2	24,7	-5,6	-3,8	-5,5	-3,1	-0,7	-1,6
Fabrication de matériels de transport	-0,5	-0,4	-0,5	2,9	-12,6	-11,4	-0,3	-3,5	-3,9	-2,8
Fabrication d'autres produits industriels	-2,4	-3,4	-2,3	-4,3	-0,5	-2,4	-0,7	-3,0	-2,4	-1,7
Construction	-2,6	-0,8	-3,1	-3,7	-3,3	-2,7	-0,5	-0,6	-2,2	-3,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,9	-0,3	-1,2	-0,5	1,1	0,0	1,1	0,0	0,2	-0,3
Transports et entreposage	-1,9	0,0	-0,3	0,2	-1,1	1,9	-1,1	1,2	-0,1	-0,5
Hébergement et restauration	1,0	1,4	0,2	-0,6	2,1	2,6	2,3	3,0	1,4	0,8
Information et communication	3,0	-1,7	3,4	-0,1	-0,8	3,7	-4,3	-3,3	0,7	0,8
Activités financières et d'assurance	0,1	2,7	-0,4	3,5	0,0	-1,6	-3,7	1,4	0,2	0,5
Activités immobilières	1,6	2,8	-19,1	-3,0	0,5	-0,1	0,2	-2,1	-0,8	-0,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2,4	-0,9	2,7	-2,1	0,6	0,5	-0,1	0,6	1,1	0,7
Autres activités de services (hors activité des ménages en tant qu'employeur)	1,5	2,4	0,5	2,0	1,3	1,4	1,3	0,1	1,5	0,3
Ensemble des activités marchandes	0,9	0,2	-1,3	-0,1	-0,2	0,3	-0,1	0,0	0,2	-0,4

Source : Insee, Estel (estimations d'emploi localisées). Champ : emploi salarié des secteurs marchands, hors agriculture et activité des ménages en tant qu'employeur. Données provisoires.

Les mouvements de main-d'œuvre

Taux d'entrée et de sortie trimestriels, hors transferts, dans les établissements franciliens de 10 salariés et plus, du 1^{er} trimestre 2008 au premier trimestre 2015



Source : Directe / Dares - EMMO/DMMO.

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens au premier trimestre 2015, 16,1 entrées ont eu lieu au cours du trimestre.

La déclaration mensuelle des mouvements de main d'œuvre (DMMO) est obligatoire pour les établissements employant au moins 50 salariés en équivalent temps plein, quelle que soit leur forme juridique, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et

des établissements administratifs publics soit environ 13 000 établissements (hors agences de travail temporaire) en Île-de-France.

Elle est complétée par l'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO) pour les établissements de plus petite taille.

Pour les contrats à durée déterminée, ne doivent être déclarés que les contrats dont le mois de fin de contrat est différent du mois de début.



► Bref thématique n° 38 juillet 2013 - en 2012, les recrutements en contrat à durée indéterminée n'ont pas retrouvé leur niveau de 2007 en Île-de-France.

► Dares analyse n°005 - janvier 2015, Plus d'un tiers des CDI sont rompus avant un an.

► Dares, 2014-094 - Les mouvements de main-d'œuvre en 2013. Forte augmentation des entrées en CDD dans le tertiaire.

Les **transferts** sont des mouvements au sein d'établissements d'une même entreprise ou d'un même groupe.

Le **transfert** est comptabilisé en **sortie** pour l'établissement d'où provient le salarié (**transfert en sortie**) et est comptabilisé en **entrée** pour l'établissement d'arrivée du salarié (**transfert en entrée**).

L'intérim n'est pas pris en compte dans ces résultats.

Du fait de l'absence de réponse des plus petits établissements et de ceux qui ferment, les sorties sont structurellement sous-estimées par la source EMMO-DMMO.

Les différences entre entrées et sorties ne doivent donc pas être analysées à chaque instant.

Taux annuel par motif en 2014

Mouvements

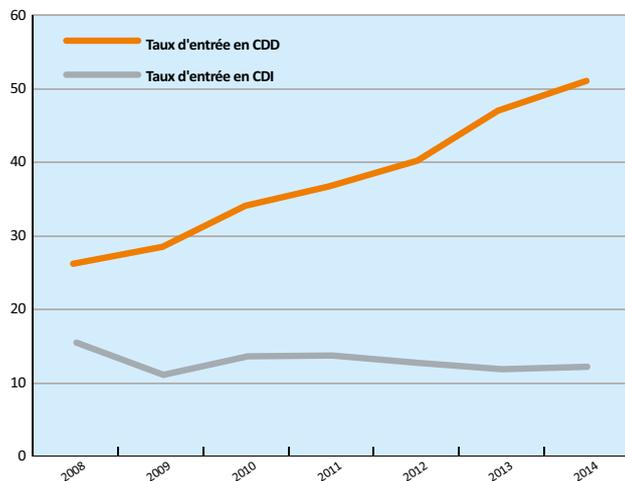
	 Île-de-France	 France métropolitaine
Taux d'entrée annuel (total)	65,8	nd
par transfert	2,6	nd
hors transferts	63,2	59,3
dont :		
en CDD	50,9	50,0
en CDI	12,4	9,2
Taux de sortie annuel (total)	65,0	nd
par transfert	2,8	nd
hors transferts	62,2	58,7
dont :		
fin de CDD	47,7	46,4
licenciement économique	0,5	0,4
licenciement autre	2,4	2,0
rupture conventionnelle	1,2	1,5
démission	5,8	4,9
retraite	1,1	1,3
fin de période essai	2,3	1,7

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO. nd : non disponible.

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens en 2014, 65,8 entrées ont eu lieu en Île-de-France au cours de l'année.

Définition : le taux d'entrée (resp. de sortie) est égal au nombre des recrutements (de départs) de l'année rapporté aux effectifs totaux de début d'année et multiplié par 100.

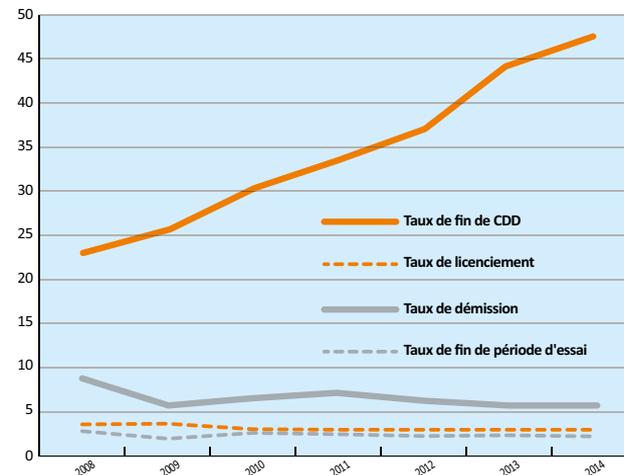
Taux d'entrée annuels, bruts, par type de contrat, dans les établissements de 10 salariés et plus, en Île-de-France entre 2008 et 2014



Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2008-2014.

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens en 2014, 12,4 entrées en CDI ont eu lieu en Île-de-France au cours de l'année.

Taux de sortie annuels, bruts, par motif, dans les établissements de 10 salariés et plus en Île-de-France, entre 2008 et 2014



Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2008-2014.

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens en 2014, 47,7 sorties pour fin de CDD ont eu lieu en Île-de-France au cours de l'année.

Taux de rotation hors transferts dans les établissements de 10 salariés et plus par département francilien et secteur d'activité, en 2014

Données corrigées
des variations saisonnières,
disponibles fin octobre 2015

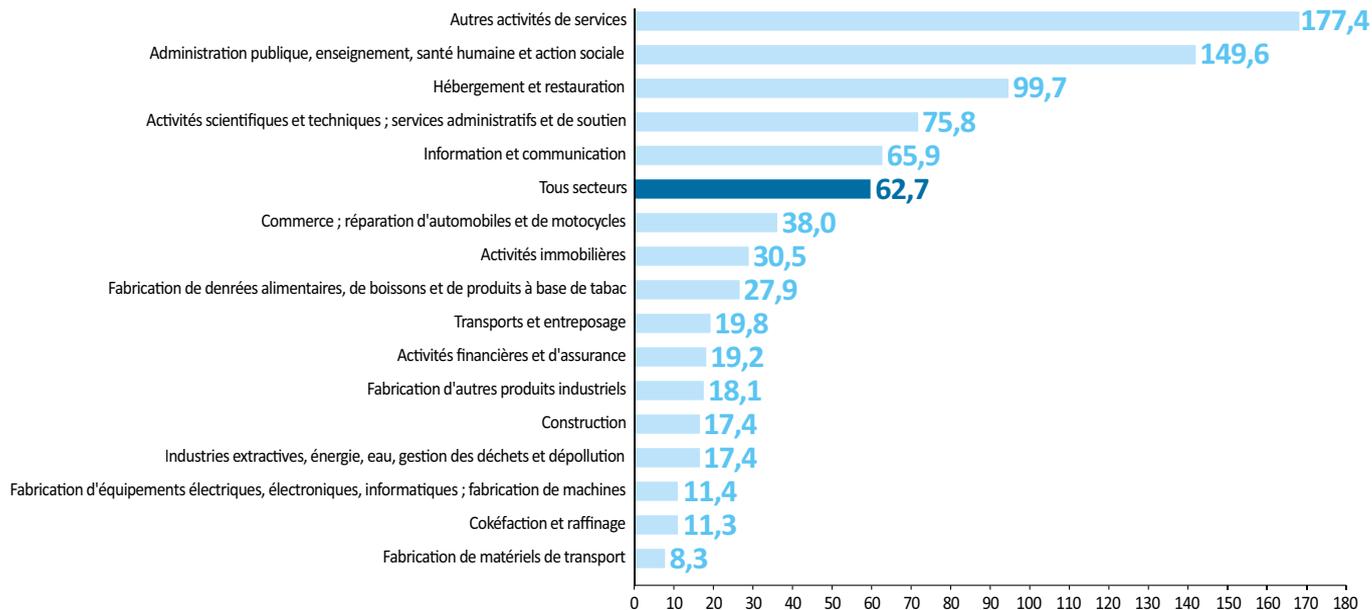
										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Tous secteurs	79,1	58,3	57,6	52,7	52,2	57,9	67,6	53,5	62,7	59,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	34,0	26,7	30,9	17,5	27,4	24,5	21,8	32,6	27,9	31,3
Cokéfaction et raffinage	-	6,0	6,9	-	12,4	19,3	9,3	-	11,3	7,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	17,0	11,4	11,6	10,4	9,6	17,1	9,3	14,1	11,4	10,3
Fabrication de matériels de transport	12,2	9,7	7,5	8,6	7,5	9,2	10,3	9,2	8,3	8,0
Fabrication d'autres produits industriels	33,9	15,2	10,8	14,4	17,3	21,6	16,0	11,1	18,1	13,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	12,7	18,5	28,9	20,2	14,4	18,4	18,2	20,7	17,4	13,2
Construction	25,2	19,5	15,7	16,7	15,3	19,3	16,9	14,8	17,4	16,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	49,3	39,9	42,6	32,0	29,5	36,6	33,0	34,7	38,0	46,1
Transports et entreposage	31,9	23,6	28,3	21,2	23,7	19,0	12,9	8,7	19,8	25,4
Hébergement et restauration	108,7	91,6	89,6	75,8	96,2	63,6	86,3	123,6	99,7	120,2
Information et communication	97,4	35,9	27,4	23,8	56,1	86,7	25,4	14,8	65,9	73,8
Activités financières et d'assurance	17,8	28,1	15,6	18,3	19,5	24,8	20,0	22,0	19,2	20,0
Activités immobilières	38,5	21,5	25,4	16,1	30,1	19,5	24,4	25,8	30,5	25,4
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	83,0	58,1	46,0	50,5	67,3	89,6	138,2	75,4	75,8	81,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	105,5	165,7	264,0	168,3	150,8	133,1	150,4	190,4	149,6	128,8
Autres activités de services	195,9	139,8	126,8	194,6	127,8	207,9	203,7	197,7	177,4	63,5

Hors agriculture.

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014. Le taux de rotation est défini comme la moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie.

Lecture : pour 100 salariés employés dans les établissements franciliens début 2013, 59,0 entrées / sorties (hors transferts) ont eu lieu au cours de l'année.

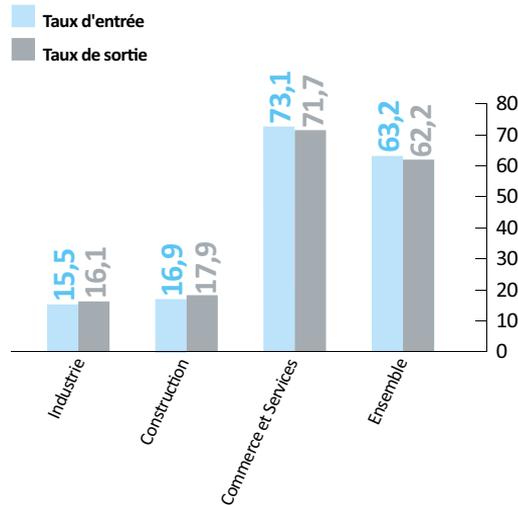
Taux de rotation hors transferts dans les établissements franciliens de 10 salariés et plus, par secteur d'activité, en 2014



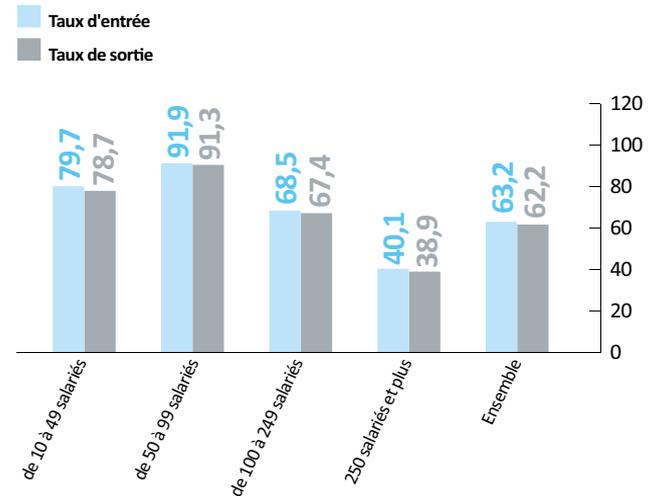
Hors agriculture.

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Taux annuels d'entrée et de sortie hors transferts par grand secteur, dans les établissements franciliens de 10 salariés et plus, en 2014 (en %)



Taux annuels d'entrée et de sortie hors transferts par taille d'établissement, dans les établissements franciliens de 10 salariés et plus, en 2014 (en %)



Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Le taux d'entrée (resp. de sortie) est égal au nombre des recrutements (de départs) de l'année rapporté aux effectifs totaux de début d'année et multiplié par 100.

Répartition des entrées (hors transferts) par type de contrat dans les établissements de 10 salariés et plus, en 2014

Type d'entrée	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France
Entrées en CDD	81,6%	81,9%	79,2%	79,3%	77%	82,1%	83,3%	80,2%	80,5%
Entrées en CDI	18,4%	18,1%	20,8%	20,7%	23%	17,9%	16,7%	19,8%	19,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Lecture : 80,5% des entrées dans les établissements franciliens en 2014 se sont faites sous la forme d'un contrat à durée déterminée.

Répartition des sorties (hors transferts) par motif dans les établissements de 10 salariés et plus, en 2014

Type de sortie	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France
Fin de CDD	78,9%	75,1%	77,3%	73,8%	73,0%	76,5%	79,1%	75,9%	76,7%
Licenciement autre qu'économique	2,8%	4,7%	3,6%	5,2%	4,3%	5,2%	3,9%	4,5%	3,8%
Licenciement économique	0,6%	1,1%	0,8%	1,0%	1,1%	0,8%	0,8%	0,9%	0,8%
Rupture conventionnelle	2,0%	1,6%	1,5%	1,9%	2,4%	1,7%	1,5%	1,7%	1,9%
Démission	9,0%	9,3%	9,5%	10,2%	11,0%	8,3%	7,5%	9,1%	9,3%
Fin de période d'essai	4,0%	3,9%	3,0%	3,9%	3,7%	3,5%	3,3%	3,7%	3,7%
Retraite et préretraite	1,3%	1,8%	2,1%	2,0%	2,0%	2,0%	1,8%	1,9%	1,7%
Autres (décès, maladie...)	1,5%	2,5%	2,2%	2,1%	2,5%	2,1%	2,2%	2,3%	2,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Lecture : 76,7% des sorties dans les établissements franciliens en 2014 se sont faites sous la forme de fin de contrat à durée déterminée.

Répartition des entrées (hors transferts) par catégorie socioprofessionnelle

									
Catégorie socioprofessionnelle	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Dirigeants salariés et cadres	22,1%	9,7%	15,7%	9,9%	25,4%	12,6%	8,8%	7,4%	17,5%
Professions intermédiaires	19,3%	12,4%	19,1%	22,3%	16,5%	20,4%	12,2%	18,7%	17,9%
Employés	47,8%	49,7%	50,3%	45,0%	43,7%	44,8%	55,5%	50,9%	47,9%
Ouvriers qualifiés	6,5%	16,2%	5,7%	7,7%	4,8%	10,9%	7,8%	9,3%	7,5%
Ouvriers non qualifiés	4,2%	12,1%	9,3%	15,1%	9,5%	11,4%	15,7%	13,7%	9,2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Répartition des sorties (hors transferts) par catégorie socioprofessionnelle

									
Catégorie socioprofessionnelle	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Dirigeants salariés et cadres	22,0%	9,9%	13,6%	9,9%	24,9%	12,9%	8,4%	7,7%	17,2%
Professions intermédiaires	19,5%	12,5%	19,0%	22,4%	16,6%	20,5%	12,4%	18,4%	17,9%
Employés	47,7%	49,0%	51,8%	44,6%	43,9%	44,2%	55,2%	50,3%	47,8%
Ouvriers qualifiés	6,7%	16,6%	6,3%	8,1%	4,9%	11,3%	8,1%	9,6%	7,8%
Ouvriers non qualifiés	4,2%	12,0%	9,3%	14,9%	9,7%	11,2%	15,9%	14,0%	9,2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Répartition des entrées
(hors transferts)
par classe d'âge

									
Classe d'âge	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
de 15 à 29 ans	46,0%	48,2%	45,0%	43,4%	40,4%	44,7%	50,0%	44,2%	45,0%
de 30 à 49 ans	41,5%	39,0%	40,2%	41,8%	44,2%	42,0%	37,8%	41,6%	41,4%
50 ans et plus	12,5%	12,8%	14,9%	14,8%	15,5%	13,4%	12,2%	14,2%	13,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Répartition des sorties
(hors transferts)
par classe d'âge

									
Classe d'âge	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
de 15 à 29 ans	43,3%	44,6%	40,6%	39,9%	35,5%	41,5%	47,5%	40,7%	41,6%
de 30 à 49 ans	42,3%	39,2%	41,1%	42,2%	45,7%	42,4%	37,8%	42,0%	42,1%
50 ans et plus	14,5%	16,2%	18,3%	17,9%	18,8%	16,1%	14,8%	17,3%	16,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Répartition des entrées
(hors transferts)
par sexe

									
Sexe	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	50,7%	53,2%	56,1%	55,9%	52,6%	49,3%	53,2%	54,5%	52,4%
Hommes	49,3%	46,8%	43,9%	44,1%	47,4%	50,7%	46,8%	45,5%	47,6%
total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Répartition des sorties
(hors transferts)
par sexe

									
Sexe	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	50,8%	53,1%	57,1%	55,9%	52,6%	49,3%	53,2%	54,7%	52,5%
Hommes	49,2%	46,9%	42,9%	44,1%	47,4%	50,7%	46,8%	45,3%	47,5%
total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Direccte / Dares - EMMO / DMMO 2014.

Les ruptures conventionnelles

Nombre de demandes d'homologation reçues par les Direccte

	2014	2015	Évolution 2015/2014
Paris	32 644	35 996	10%
Seine-et-Marne	6 317	7 270	15%
Yvelines	6 958	7 641	10%
Essonne	5 421	6 182	14%
Hauts-de-Seine	16 980	13 439	-21%
Seine-Saint-Denis	7 478	8 537	14%
Val-de-Marne	6 534	6 949	6%
Val-d'Oise	5 318	5 713	7%
Île-de-France	87 650	91 727	5%
France métropolitaine	361 981	386 190	7%

Source: intra-RC - données mensuelles Dares pour le chiffre «France métropolitaine».

* La rupture conventionnelle ayant été instituée par la loi du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail », les premières demandes ont été enregistrées à partir d'août 2008. Elle constitue un nouveau mode de rupture amiable du contrat de travail. L'employeur et le salarié conviennent en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie et ces conditions sont stipulées dans une convention qui doit être homologuée par les services de la Direccte. La rupture conventionnelle ouvre droit pour le salarié aux allocations chômage au même titre qu'un licenciement, contrairement à la démission.

Les travailleurs handicapés

Taux d'emploi* des travailleurs handicapés dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus, en 2012

	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France
Taux d'emploi	2,5%	3,1%	2,7%	2,8%	2,1%	2,8%	2,8%	2,9%	2,5%
- dans les établissements sans accord	1,9%	2,9%	2,4%	2,6%	1,8%	2,4%	2,6%	2,7%	2,2%
- dans les établissements avec accord	3,5%	4,1%	3,1%	3,3%	2,7%	3,9%	3,4%	3,4%	3,3%

Source : Agefiph - Dares DOETH 2012.

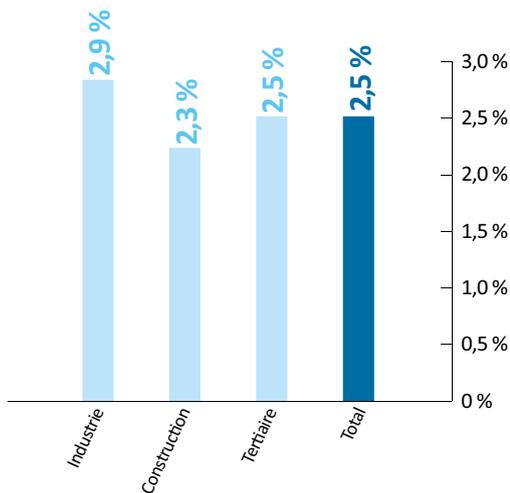
* Le taux d'emploi est le rapport : [Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH] / effectif d'assujettissement total des établissements.

Salariés handicapés dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus, selon l'âge, le sexe, et le type de contrat par département, en 2012

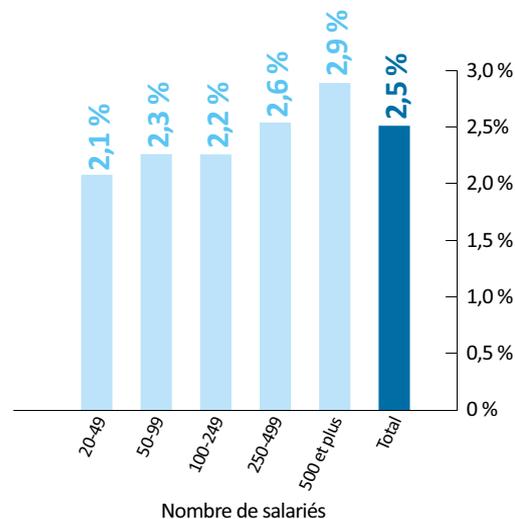
Hommes	50%	59%	64%	60%	53%	57%	57%	63%	55%
Femmes	50%	41%	36%	40%	47%	43%	43%	37%	45%
Moins de 25 ans	2%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	3%	2%
de 25 à 49 ans	50%	55%	52%	53%	55%	52%	50%	55%	52%
50 ans et plus	47%	42%	45%	45%	43%	46%	48%	43%	45%
Temps complet	73%	78%	81%	75%	77%	74%	71%	78%	75%
Temps partiel	27%	22%	19%	25%	23%	26%	29%	22%	25%
CDI	94%	91%	93%	93%	92%	94%	93%	92%	93%
CDD	5%	4%	5%	4%	6%	5%	6%	4%	5%
Intérim	1%	5%	2%	2%	1%	1%	1%	4%	2%
Mise à disposition	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total	100%								

Source : Agefiph - Dares DOETH 2012. Champ : établissements répondants.

Taux d'emploi* des travailleurs handicapés
par secteur d'activité en 2012
Établissements franciliens de 20 salariés et plus



Taux d'emploi* par taille des établissements
franciliens de 20 salariés et plus,
en 2012



Source : Agefiph - Dares DOETH 2012.

Source : Agefiph - Dares DOETH 2012.

* Le taux d'emploi est le rapport : [Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH] / effectif d'assujettissement total des établissements.

Taux d'emploi* des travailleurs handicapés par secteur d'activité dans les établissements franciliens de 20 salariés et plus, en 2012



► Bref thématique n°28, L'analyse des bilans d'accords parisiens sur l'emploi des travailleurs handicapés.

► Bref thématique n°51 : Le maintien dans l'emploi dans les accords agréés renouvelés sur l'emploi des travailleurs handicapés (2009-2014).

► Bref thématique n°60 : Les accords agréés en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés en Île-de-France : analyse des bilans 2011 et 2012



► Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés en Île-de-France sur www.ptolemee.com/prithidf/

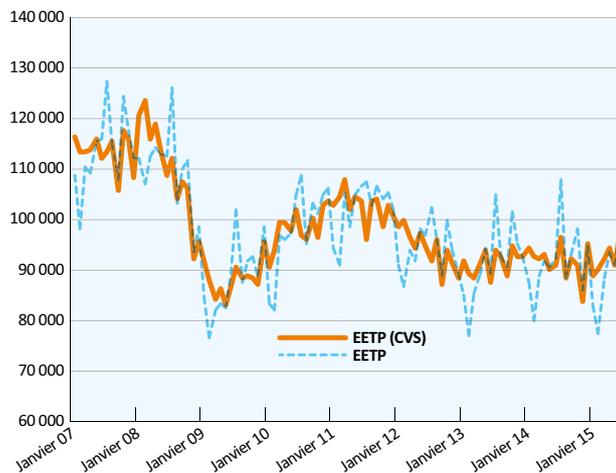
Source : Agefiph - Dares DOETH 2012.

Hors agriculture, sylviculture et pêche.

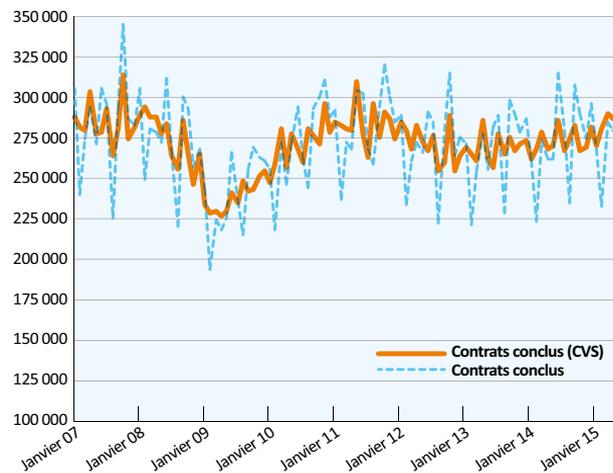
* Le taux d'emploi est le rapport : [Unités bénéficiaires (UB) résultant de l'emploi direct de salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) + UB emploi indirect (contrats avec le secteur adapté ou protégé) + UB stagiaires BOETH] / effectif d'assujettissement total des établissements.

L'intérim

Évolution du nombre d'intérimaires en Île-de-France
EETP : emplois en équivalent temps plein



Évolution du nombre de contrats d'intérim conclus en Île-de-France



Source : Dares / Pôle emploi, calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese.

Source : Dares / Pôle emploi, calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese.

L'intérim par département, entre le 1 ^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015	Nombre de contrats conclus	Évolution du nombre de contrats par rapport à la même période de l'année passée	Nombre d'équivalents temps plein	Évolution du nombre d'équivalents temps plein par rapport à la même période de l'année passée	Part des femmes	Part des moins de 25 ans	Durée moyenne des missions (en jours)	Taux de recours à l'intérim en 2012 (*)
Paris	592 699	3,6%	12 982	-1,2%	50,7%	18,7%	5,8	1,0%
Seine-et-Marne	497 671	5,3%	12 715	4,4%	23,7%	22,2%	6,8	3,7%
Yvelines	313 861	-8,9%	9 807	-3,6%	23,0%	22,4%	8,1	2,5%
Essonne	364 007	8,3%	10 732	-0,8%	21,9%	20,8%	8,3	3,2%
Hauts-de-Seine	489 443	1,1%	16 736	-0,9%	39,6%	16,7%	9,2	1,9%
Seine-Saint-Denis	301 902	10,4%	9 426	1,5%	28,0%	21,4%	8,7	2,2%
Val-de-Marne	340 942	-3,6%	8 978	-6,7%	24,4%	20,3%	7,3	2,4%
Val-d'Oise	467 249	6,9%	10 236	0,0%	23,1%	21,4%	6,3	3,5%
Île-de-France	3 367 774	2,9%	91 613	-0,8%	30,6%	20,2%	7,2	2,1%
France	17 153 076	2,7%	526 721	1,4%	27,4%	24,3%	8,1	2,9%

Source : Dares / Pôle emploi - Insee / CLAP, calcul des CVS : Direccte-Sese.

* Nombre d'intérimaires (en équivalent temps plein) employés pour 100 salariés (champ CLAP 2013 hors Fonction Publique).

Lecture : en Île-de-France, pour 100 salariés employés, on comptait 2,1 intérimaires.

Définitions :

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée.

Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées en emploi intérimaire dans la période.

Emplois en équivalent temps plein (EETP, au cours d'une période) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Sur l'année, 45 semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.

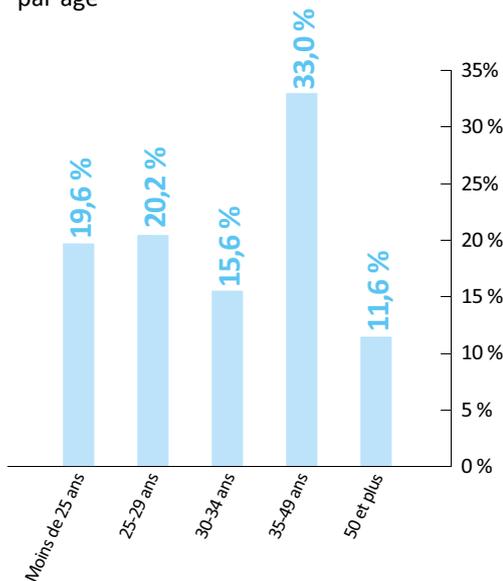
Taux de recours : nombre d'intérimaires employés (en équivalent temps plein sur l'année) pour 100 salariés en poste en fin d'année (selon l'Insee/CLAP 2013).

Les contrats et les emplois ETP sont comptés dans le département de l'établissement utilisateur.

Profil des intérimaires en Île-de-France

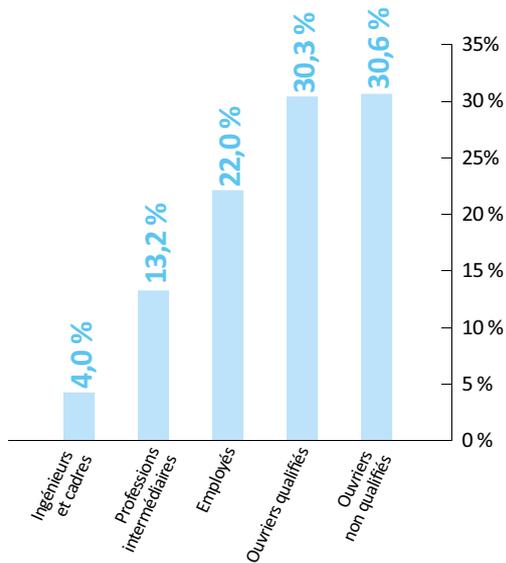
En équivalent temps plein, intérimaires employés entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015

Répartition par âge



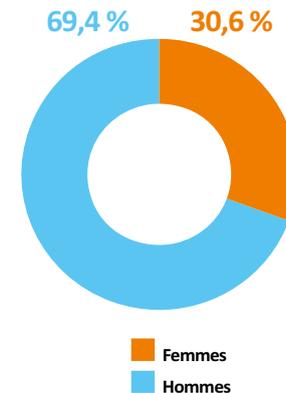
Source : Dares / Pôle emploi.

Répartition par catégorie socioprofessionnelle



Source : Dares / Pôle emploi.

Répartition par sexe



Source : Dares / Pôle emploi.

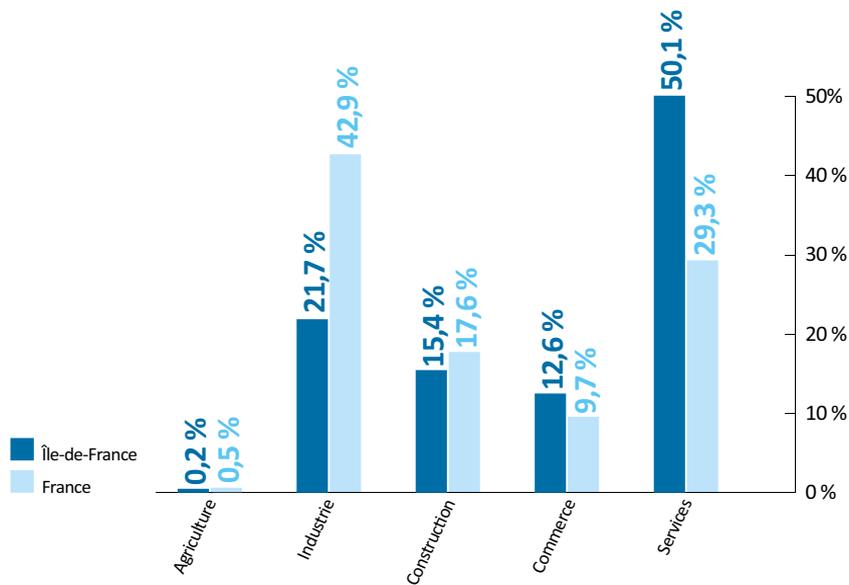
Nombre d'emplois intérimaires par secteur d'activité, selon la localisation de l'établissement utilisateur, entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015 (en équivalent temps plein, moyenne annuelle)

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois intérimaires									Évolution par rapport à la même période de l'année passée	Durée moyenne des missions (en jours)
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France		
Agriculture, sylviculture et pêche	22	50	32	14	11	9	20	7	166	NS	5,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	213	294	281	362	904	528	394	285	3 261	-4,6%	5,6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	114	714	185	346	571	84	273	90	2 378	6,2%	4,7
Cokéfaction et raffinage	0	17	8	1	34	13	1	0	74	NS	12,9
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	76	235	500	382	326	200	130	209	2 058	-7,6%	22,2
Fabrication de matériels de transport	485	194	1 935	195	982	195	39	317	4 342	15,0%	38,1
Fabrication d'autres produits industriels	808	1 430	789	690	1 402	727	657	1 265	7 768	-0,8%	9,8
Construction	634	1 702	1 878	2 083	2 181	1 954	2 191	1 488	14 110	-20,7%	15,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 693	1 683	1 095	1 454	1 692	1 461	1 416	1 028	11 524	1,5%	7,5
Transports et entreposage	1 127	3 948	524	3 185	933	1 427	1 242	3 591	15 978	7,3%	5,4
Hébergement et restauration	1 220	350	281	340	876	115	285	276	3 744	6,3%	2,3
Information et communication	433	101	256	89	647	119	307	120	2 072	-15,6%	16,9
Activités financières et d'assurance	1 687	93	128	89	1 153	243	458	117	3 967	0,4%	21,3
Activités immobilières	184	38	27	19	132	31	50	6	486	-11,0%	7,5
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 351	775	1 245	1 049	3 496	1 034	1 023	1 116	12 088	-1,0%	7,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	739	90	171	115	353	783	247	107	2 605	-5,9%	3,3
Autres activités de services	738	529	100	54	664	167	44	47	2 343	14,4%	5,3
Non précisé	457	472	373	266	379	336	200	168	2 650	NS	9,0
Ensemble	12 982	12 715	9 807	10 733	16 736	9 427	8 978	10 237	91 615	1,6%	7,2

Source : Dares / Pôle emploi.

NS : évolution non significative.

Répartition du nombre d'emplois intérimaires par grand secteur d'activité, entre le 1^{er} juillet 2014 et le 30 juin 2015, en équivalent temps plein



Source : Dares / Pôle emploi.



CHIFFRES CLÉS 2016

POLITIQUE DU TRAVAIL

Les élections professionnelles

La loi du 20 août 2008 prévoit que la représentativité des syndicats se mesure à l'aune de 7 critères, dont celui de l'audience, mesurée tous les 4 ans, à partir des élections professionnelles dans les entreprises de 11 salariés et plus, des élections de décembre 2012 pour les TPE et des élections aux chambres d'agriculture pour la branche de la production agricole. Ces élections ne concernant que les représentants des salariés, l'audience des organisations des employeurs ne peut être mesurée qu'à partir des élections prud'homales.

Audience syndicale des organisations syndicales au niveau régional

	Île-de-France	
	Suffrages valablement exprimés	Score (%)
CFDT	371 210,35	24,04%
CGT	367 179,09	23,78%
CGT-FO	223 953,40	14,51%
CFE-CGC	205 980,37	13,34%
CFTC	165 100,07	10,69%
UNSA	87 021,71	5,64%
SOLIDAIRES	68 175,86	4,42%
Autres OS	55 254,42	3,58%
Total	1 543 875,27	100%

Source : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
- audience syndicale régionale publiée dans l'instruction DGT du 9 juillet 2013.

Les élections aux prud'hommes, de 2008

La loi du 5 mars 2014 et le décret du 13 juin 2015 fixent le cadre de la représentativité patronale et prévoient qu'elle s'appuie sur l'ancienneté et l'audience, mesurée par le nombre d'entreprises adhérentes à jour de leurs cotisations. La première mesure sera calculée le 1er janvier 2017 sur les informations au 31 décembre 2016.

Collège employeurs										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'inscrits	34 218	9 083	11 548	8 124	20 630	9 035	8 620	6 449	107 707	513 491
Taux de participation	21,2%	26,9%	30,8%	23,9%	21,4%	16,3%	22,9%	23,6%	22,8%	31,2%

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

Répartition des suffrages exprimés par syndicat										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
UDE (Union des entreprises)	58,5%	88,9%	58,2%	65,9%	65,0%	77,8%	57,7%	71,0%	65,1%	72,2%
AEES (Association des employeurs de l'économie sociale)	14,6%	11,1%	12,3%	23,0%	13,5%	22,2%	20,3%	23,4%	15,9%	19,1%
Autres	26,9%	0,0%	29,4%	11,2%	21,4%	0,0%	22,0%	5,6%	19,1%	8,7%

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

La négociation collective en Île-de-France

Nombre de textes signés et enregistrés en 2014*									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Total	7 157	1 291	1 616	1 536	4 702	1 823	858	1 064	20 047

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares.

* L'application DaccordNG permet aux unités territoriales d'enregistrer les textes issus de la négociation collective adressés aux Direccte.

Ces textes peuvent être :

- des accords négociés et signés par les partenaires sociaux
- des avenants à des accords déjà signés ;
- des adhésions à un accord existant (par exemple quand une entreprise adhère à l'accord du groupe qu'elle rejoint) ;
- des dénonciations d'accords en vigueur ;
- des procès verbaux de désaccord, preuves que les négociations ont été engagées mais n'ont pas abouti ;
- des décisions unilatérales de l'employeur.

Les textes sont le plus souvent signés au siège de l'entreprise lorsque celle-ci est multi-établissements ce qui explique le grand nombre de textes signés en Île-de-France en raison du grand nombre d'établissements sièges.

En raison des délais d'enregistrement des textes signés, les données annuelles sont provisoires.

Dénombrement des textes traitant de l'épargne salariale signés et enregistrés en 2014*

Départements	Nombre de textes	Intéressement ou participation	Thèmes**	
			Plans d'épargne	
			Plan d'épargne entreprise (PEE), plan d'épargne interentreprises (PEI), plan d'épargne groupe (PEG)	Plan d'épargne retraite collectif (PERCO), plan d'épargne retraite collectif de groupe (PERCOG), plan d'épargne retraite collectif inter-entreprises (PERCOI)
Paris	3 063	52,4	36,3	11,6
Seine-et-Marne	507	66,9	23,1	12,0
Yvelines	522	66,5	30,7	13,4
Essonne	345	48,1	41,2	15,7
Hauts-de-Seine	1 376	74,4	22,2	10,4
Seine-Saint-Denis	547	61,4	30,0	11,0
Val-de-Marne	385	95,3	3,6	1,0
Val-d'Oise	395	57,7	31,4	13,9
Île-de-France	7 140	61,8	29,9	11,2

Source : DaccordNG / UD / Direccte / Dares.

* Ce dénombrement comprend les décisions unilatérales portant sur l'épargne salariale. Il inclut également des textes pouvant aborder d'autres thèmes que l'épargne salariale.

** Le total peut être supérieur à 100% un même texte pouvant aborder plusieurs thèmes.

Textes signés et enregistrés en 2014 par type hors textes traitant de l'épargne salariale									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Accord au sens strict	2 229	387	756	700	2 140	779	316	431	7 738
Adhésion à un accord	39	11	1	7	56	5	1	11	131
Avenant	698	111	162	217	561	274	7	85	2 115
Dénonciation d'accords	68	64	3	22	29	18	6	18	228
Désaccord (constats)*	338	67	82	97	300	124	79	58	1 145
Autre	1	1	1	2	1	0	8	0	14
Total hors décisions unilatérales	3 373	641	1 005	1 045	3 087	1 200	417	603	11 371
Décision unilatérale employeur**	743	144	103	149	299	97	58	81	1 674
Total	4 116	785	1 108	1 194	3 386	1 297	475	684	13 045

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares.

* Les employeurs doivent déposer un constat de désaccord avant de pouvoir satisfaire aux incitations à négocier sur l'égalité professionnelle, la pénibilité, le contrat de génération via un plan d'action unilatéral.

** Le nombre de décisions unilatérales est durablement élevé en raison de la possibilité laissée aux directions d'entreprises de satisfaire par des plans d'actions aux obligations de négociations relatives à l'égalité professionnelle, à la pénibilité, au contrat de génération, afin de ne pas être soumises à pénalité financière.

Textes signés et enregistrés

en 2014 par thème

Hors décisions unilatérales et hors textes
traitant de l'épargne salariale



Île-de-France
% de textes signés

Salaires et primes	29,1
Classifications	1,1
Temps de travail	17,0
Durée collective temps de travail	8,6
Aménagement du temps de travail	7,2
Compte épargne-temps	3,1
Fixation des congés	4,7
Heures supplémentaires	2,2
Travail du dimanche	1,3
Emploi	12,0
Emploi	2,2
GPEC	1,6
Accord de méthode (PSE)	1,2
Accès et maintien des salariés dans l'emploi	6,0
Travailleurs handicapés	2,8
Mobilité	1,2
Contrat de génération	1,8
Protection sociale	11,0
Prévoyance collective	5,0
Couverture complémentaire santé	6,6
Retraite supplémentaire	1,9
Egalité professionnelle et diversité	9,0
Egalité salariale entre femme et homme	8,8
Non discrimination -diversité	3,0
Conditions de travail	3,4
Conditions de travail	3,0
Stress, risques psycho-sociaux	0,9
Pénibilité	1,1
Formation professionnelle	1,1
Droit syndical, IRP, expression des salariés	10,4
Autres thèmes	22,8
Total textes	11 371

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares.

Lecture : 29,1 % des textes
signés et enregistrés en 2014
en Île-de-France portent sur les
salaires et les primes.

Un texte pouvant aborder
plusieurs thèmes, le total des
fréquences est supérieur
à 100%.

Textes signés et enregistrés
en 2014 par type de signatairehors textes traitant de l'épargne
salariale seule

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Délégué du personnel (DP), Délégué unique (DU), Comité d'entreprise (CE)	127	18	103	108	169	34	20	37	616
Délégué syndical	3025	520	838	744	2770	1062	374	515	9 848
Employeur seul*	919	232	114	211	411	183	73	119	2 262
Ratification aux 2/3**	37	15	46	129	33	16	8	13	297
Salarié mandaté	8	0	2	2	2	2	0	0	16
Non précisé	0	0	5	0	1	0	0	0	6
Total	4 116	785	1 108	1 194	3 386	1 297	475	684	13 045

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares.

* Ce chiffre comprend les décisions unilatérales mais aussi des dénonciations d'accord, des constats de désaccord...

** Procédure prévue pour certains accords, relatifs par exemple à la prévoyance, au versement de primes, l'accord étant valide sans nécessité de la signature d'un représentant des salariés.

Textes signés par des délégués syndicaux et enregistrés en 2014 hors textes traitant de l'épargne salariale seule

Pourcentage des textes signés par les délégués désignés par les syndicats, par ordre de représentativité

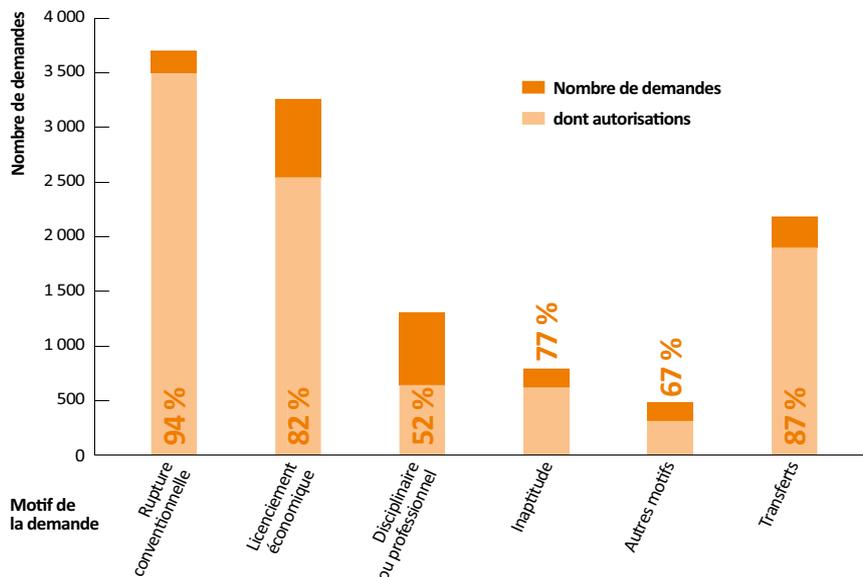
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
CGT	44,9	45,6	49,9	41,8	41,0	51,6	56,4	41,4	45,0
CFDT	59,8	53,8	59,4	55,2	61,6	57,9	56,7	47,4	58,6
CGT-FO	33,7	33,1	42,8	43,7	30,6	34,9	33,4	32,8	34,4
CFE-CGC	47,4	26,0	46,8	44,8	55,5	45,5	33,4	43,7	47,4
CFTC	25,8	25,2	27,4	25,3	30,1	26,4	23,0	19,6	26,7
Autres	23,0	13,8	11,6	10,6	18,2	19,0	12,6	25,2	18,5
Total	3 025	520	838	744	2 770	1 062	374	515	9 848

Source : DaccordNG / UD - Direccte / Dares.

Le total de chaque colonne est supérieur à 100% car les textes sont souvent signés par plusieurs syndicats.

Les licenciements de salariés protégés

Demandes et autorisations de licenciements et de transferts traitées en Île-de-France, en 2014



Source : Delphes / données saisies dans Cap Sitère - traitement Direccte Île-de-France Sese.

Les « autres motifs » regroupent les fins de CDD, mises à la retraite et autres motifs.

Note : le taux d'autorisation est le rapport « Nombre de décisions d'autorisation / Nombre de demandes (autorisation + refus + « autre » (dont rejet)) ».

Lecture : en Île-de-France, environ 2 200 demandes de transfert de salariés protégés ont été instruites et saisies dans l'outil informatique en 2014. 87 % de ces demandes ont été autorisées.

Les salaires du secteur privé, en 2012

Salaire brut en équivalent temps plein (ou brut annuel), par catégorie socioprofessionnelle et département

Catégorie socioprofessionnelle	Salaire brut en équivalent temps plein (€)					Ensemble
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Paris	76 713	39 473	28 128	30 961	26 237	47 213
Seine-et-Marne	62 981	36 622	25 433	28 902	23 597	33 735
Yvelines	68 733	37 888	26 516	30 206	24 145	41 743
Essonne	68 331	37 610	26 557	29 736	23 214	38 864
Hauts-de-Seine	76 181	40 980	29 906	34 165	27 189	54 550
Seine-Saint-Denis	67 193	37 415	26 934	28 999	22 936	39 042
Val-de-Marne	66 667	38 241	26 901	29 779	22 508	38 369
Val-d'Oise	74 257	37 425	29 265	29 048	23 363	38 408
Île-de-France	73 440	38 791	27 783	30 235	24 322	44 369
France entière	65 054	35 441	25 050	27 490	22 618	34 496

Source : Insee, DADS 2012.

Note : est considéré à temps complet, un salarié travaillant, sur sa période d'activité, au delà d'un nombre d'heures par jour propre à chaque secteur d'activité. Ce temps quotidien s'élève en moyenne autour de 6 heures.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprise salariés ;
- sont exclus, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM.

Distribution des salaires bruts en équivalent temps plein (bruts annuels), en 2012

Catégorie socioprofessionnelle * Sexe	Salaire brut en équivalent temps plein (€)							
	Île-de-France				France entière			
	Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile	Premier décile	Médiane	Neuvième décile	Rapport interdécile
Cadres	38 295	62 814	128 938	3,37	35 812	57 614	109 662	3,06
Professions intermédiaires	24 180	36 452	57 564	2,38	23 379	34 432	52 634	2,25
Employés	17 892	24 510	40 679	2,27	17 907	23 739	37 238	2,08
Ouvriers qualifiés	19 067	27 788	41 469	2,17	19 352	26 168	37 048	1,91
Ouvriers non qualifiés	16 384	22 009	34 006	2,08	16 258	22 008	31 446	1,93
Hommes	19 771	35 205	83 658	4,23	19 284	29 081	61 805	3,20
Cadres	34 431	54 105	95 524	2,77	31 320	49 043	84 296	2,69
Professions intermédiaires	23 035	34 241	52 619	2,28	21 197	30 802	45 805	2,16
Employées	17 740	24 752	39 932	2,25	17 491	22 548	33 670	1,92
Ouvrières qualifiées	17 927	24 663	40 129	2,24	17 926	22 945	32 541	1,82
Ouvrières non qualifiées	15 558	19 372	29 163	1,87	15 169	19 660	26 653	1,76
Femmes	18 760	31 837	65 024	3,47	17 834	25 184	48 473	2,72
Cadres	36 627	59 323	116 472	3,18	33 987	54 469	101 193	2,98
Professions intermédiaires	23 625	35 412	55 419	2,35	22 309	32 824	49 971	2,24
Employés	17 797	24 661	40 191	2,26	17 581	22 881	34 724	1,98
Ouvriers qualifiés	18 936	27 548	41 376	2,19	19 135	25 831	36 708	1,92
Ouvriers non qualifiés	16 074	21 038	32 975	2,05	15 828	21 146	30 121	1,90
Total	19 300	33 693	75 606	3,92	18 512	27 446	56 413	3,05

Source : Insee, DADS 2012.

Note : est considéré à temps complet, un salarié travaillant, sur sa période d'activité, au delà d'un nombre d'heures par jour propre à chaque secteur d'activité.

Ce temps quotidien s'élève en moyenne autour de 6 heures.

Champ :

- salariés du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprise salariés ;
- sont exclus, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs ;
- France entière y compris DOM.

Lecture : 10% des salariés d'Île-de-France gagnent moins de 19 300 € par an en 2012, 50% gagnent moins (ou plus) de 33 693 €. Le salaire annuel des 10% de salariés franciliens les mieux payés est 3,92 fois plus élevé que celui des 10% ayant les salaires les moins élevés.

Les expositions professionnelles

Salariés exposés à des contraintes physiques, chimiques, biologiques

Exposition aux contraintes physiques (% de salariés)

	Île-de-France	Autres régions
Plus fréquente en Île-de-France		
Travail en air et espace contrôlés	26,7%	17,0%
Travail sur écran (en continu ou discontinu)	62,5%	50,7%
Position fixe de la tête et du cou	32,0%	28,4%
Moins fréquente en Île-de-France		
Exposition à des nuisances sonores	24,2%	34,6%
Nuisances thermiques	14,4%	20,7%
Manutention manuelle de charges	27,0%	41,5%
Contraintes posturales et articulaires	69,0%	77,3%
<i>dont :</i>		
Position debout ou piétinement	37,7%	50,6%
Déplacement à pied dans le travail	33,1%	45,1%
Position à genoux	10,5%	18,0%
Maintien de bras en l'air	11,3%	18,9%
Autres contraintes posturales (posture accroupie, en torsion, etc.)	18,5%	28,5%
Répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée	24,0%	26,2%
Travail exigeant de façon habituelle une position forcée d'une ou plusieurs articulations	14,7%	19,1%
Machines et outils vibrants	6,7%	14,0%
Conduite	20,9%	35,2%
Exposition aux radiations ou aux rayonnements	2,7%	3,7%

Source : enquête Sumer 2010, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors fonctions publiques d'État et territoriale, MSA et intérimaires.

Lecture : en Île-de-France, 24,2% des salariés répondants sont exposés à des nuisances sonores contre 34,6% dans les autres régions.

Part des salariés exposés à une ou plusieurs contraintes physiques

	Île-de-France	Autres régions
Pas d'exposition	4,1%	2,4%
Exposition à une contrainte physique	19,2%	14,1%
Exposition à 2 contraintes physiques	30,3%	25,9%
Exposition à 3 contraintes physiques ou plus	46,4%	57,6%
Total	100%	100%

Source : enquête Sumer 2010, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors fonctions publiques d'État et territoriale, MSA et intérimaires.

Lecture : en Île-de-France, 46,4 % des salariés répondants sont exposés à au moins 3 contraintes physiques contre 57,6 % dans les autres régions.

Part des salariés exposés à des agents chimiques ou biologiques

	Île-de-France	Autres régions
Salariés exposés à au moins un agent chimique	22,3%	37,3%
Salariés exposés à des agents biologiques	15,8%	22,3%

Source : enquête Sumer 2010, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors fonctions publiques d'État et territoriale, MSA et intérimaires.

Lecture : en Île-de-France, 22,3% des salariés répondants sont exposés à au moins un agent chimique (solvants, oxydants, gaz et fumées, etc.).



► Bref Thématique N° 41, Les contraintes professionnelles en 2010 en Île-de-France.

► Bref Thématique N° 42, Les Expositions aux Produits Chimiques cancérigènes en 2010 en Île-de-France, janvier 2014.



Part de salariés exposés à plus d'une contrainte physique selon le secteur d'activité

	Île-de-France	Autres régions
Industries manufacturière, extractive et autres	76,3%	87,5%
Production et distribution de gaz, d'électricité, d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	82,5%	85,0%
Construction	85,9%	93,4%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	81,2%	87%
Transports et entreposage	86,8%	90,6%
Hébergement et restauration	87,4%	77,4%
Édition, audiovisuel et diffusion	70,8%	86,8%
Télécommunications	97,6%	84,3%
Activités informatiques et services d'information	70,3%	77,4%
Activités financières et d'assurance	84,6%	78,3%
Activités immobilières	69,9%	72,2%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	69,3%	74,0%
Recherche-développement scientifique	72,4%	80,6%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	77,9%	84,8%
Activités de services administratifs et de soutien	70,2%	76,9%
Administration publique, Enseignement	72,2%	72,6%
Activités pour la santé humaine	66,6%	80,5%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	62,4%	77,6%
Arts, spectacles et autres activités	67,4%	69,8%
Ensemble	76,7%	83,5%

Source : enquête Sumer 2010, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors fonctions publiques d'État et territoriale, MSA et intérimaires.

Lecture : en Île-de-France, 85,9% des salariés répondants travaillant dans la construction sont exposés à plus d'une contrainte physique contre 93,4% dans les autres régions.

Part de salariés exposés à plus d'une contrainte physique selon la catégorie socioprofessionnelle

	 Île-de-France	Autres régions
Cadres et professions intellectuelles supérieures	72,4%	78,9%
Professions intermédiaires	73,8%	79,2%
Employés administratifs	74,6%	74,2%
Employés de service	75,4%	81,0%
Ouvriers	89,7%	92,9%
Ensemble	76,7	83,5

Source : enquête Sumer 2010, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors fonctions publiques d'État et territoriales, MSA et intérimaires.

Lecture : en Île-de-France, 72,4% des cadres répondants sont exposés à plus d'une contrainte physique contre 78,9% dans les autres régions.



► *Bref thématique n°48, Contraintes professionnelles et troubles musculo-squelettiques.*

► *Les fiches d'aide au diagnostic et à la prévention des risques professionnels présentant les principales expositions aux contraintes organisationnelles, physiques, chimiques et biologiques, par secteur (A21) sont téléchargeables.*

Les contraintes organisationnelles liées au temps de travail

Durée de l'absence du domicile du fait du travail	Île-de-France	Autres régions
amplitude < 10h	26,3%	46,2%
amplitude = 10h	23,4%	23,7%
amplitude > 10h	50,3%	30,1%
Total	100	100

Source : enquête Sumer 2010, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors fonctions publiques d'État et territoriale, MSA et intérimaires.

Lecture : en Île-de-France, 50,3% des salariés répondants sont absents de chez eux du fait de leur travail plus de 10 heures lors d'une journée, contre 30,1% dans les autres régions.

Caractéristiques du temps de travail	Île-de-France	Autres régions
Horaires pas les mêmes tous les jours	23,3%	24,1%
Plusieurs périodes de travail dans la journée	8,6%	11,1%
Travail de nuit (0h-5h, même occasionnellement)	14,4%	14,5%
Travail de soirée (20h-24h, même occasionnellement)	35,7%	29,4%
Travail du samedi (même occasionnellement)	49,1%	52,6%
Travail du dimanche (même occasionnellement)	37,2%	32,3%
Astreintes	9,8%	8,5%

Source : enquête Sumer 2010, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors fonctions publiques d'État et territoriale, MSA et intérimaires.

Lecture : en Île-de-France, 9,8% des salariés répondants effectuent des astreintes dans le cadre de leur travail, contre 8,5% dans les autres régions.



► **Bref Thématique N° 43,**
Le travail en horaires atypiques
en Île-de-France.

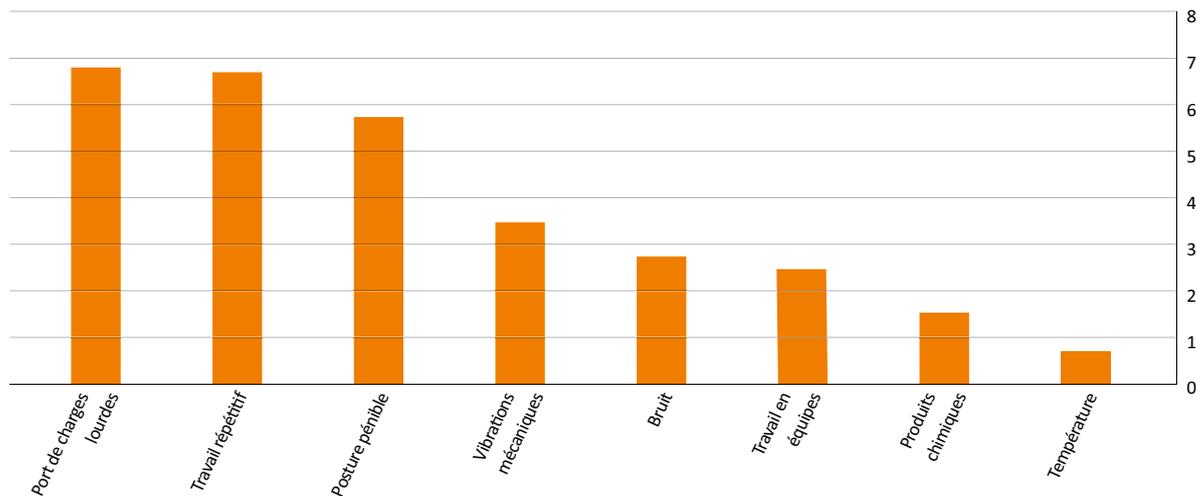
► **Bref Thématique N° 44,**
La durée du travail en Île-de-France
dans l'enquête Sumer 2010.

► **Bref Thématique N° 47,**
Les situations de tension
au travail en Île-de-France.

► **Bref thématique n°49,**
Comportements hostiles et agressions
au travail en Île-de-France.

Les facteurs de pénibilité du travail

Salariés exposés à au moins un facteur de pénibilité en Île-de-France, en %



Source : enquête Sumer 2010, Dares DGT - Traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Champ : salariés surveillés par la médecine du travail hors fonctions publiques d'État et territoriale, MSA et intérimaires.

LECTURE : en Île-de-France 6,8% des salariés répondants sont exposés au port de charges lourdes.

Le décret n° 2014-1159 du 9 octobre 2014 relatif à l'exposition des travailleurs à certains facteurs de risque professionnel au-delà de certains seuils de pénibilité et à sa traçabilité a fixé des seuils d'exposition aux différents facteurs de pénibilité.

L'enquête Sumer ne comporte pas tous les éléments constitutifs de ces seuils légaux.

Cependant un certain nombre d'informations permettent un cadrage de la pénibilité approchant les critères légaux. Les estimations statistiques sont fondées sur les réponses suivantes à l'enquête Sumer :

- Port de charges lourdes : manutention manuelle de charges : au moins 10 heures par semaine ;
- Travail répétitif : répétition d'un même geste ou d'une série de gestes à une cadence élevée : au moins 20 heures par semaine.
- Postures pénibles définies comme position forcée des articulations : au moins 20 heures par semaine ;
- Vibrations mécaniques : au moins 2 heures par semaine pour les outils transmettant les vibrations aux membres supérieurs, 10 heures pour les vibrations provenant d'autres sources (fixes) ;
- Bruit : exposition à des nuisances sonores au moins 10 heures par semaine pour un bruit supérieur à 85 décibels ;
- Travail en équipes (travail posté) : 3x8, 4x8 ou 2x12 ;
- Produits chimiques : score d'exposition à des agents chimiques pendant la dernière semaine travaillée au moins égal à 2 (soit 10 heures au moins d'exposition pour une intensité égale à 1 -très faible-, soit 2 heures d'exposition au moins pour une intensité de faible à très forte).
- Température : nuisances thermiques au moins 10 heures par semaine pour les températures inférieures à 0° ou supérieure à 30°, 20 heures entre 0° et 15°.
- Travail de nuit : sous sa forme actuelle la question posée dans l'enquête Sumer ne permet pas de se rapprocher du seuil légal (1 heure travaillée au moins entre 24h et 5h, 120 nuits par an).

Les maladies professionnelles* en Île-de-France, en 2014

Évolution du nombre de maladies professionnelles des principaux tableaux en Île-de-France

	2010	2011	2012	2013	2014
Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)	5 489	5 797	5 817	5 847	5 980
Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)	590	616	573	478	451
Atteintes auditives (T42)	84	87	98	67	72
Rhinites et asthmes professionnels (T66)	68	78	63	70	69
Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	47	37	46	40	42
Autres	170	156	189	222	224
Total MP 2014	6 448	6 771	6 786	6 724	6 838

Source : Rapport de sinistralité 2014, Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France.

* Sont comptées ici les nouvelles maladies professionnelles, i.e. les maladies ayant donné lieu à un premier règlement de prestations en espèce au cours de l'année civile considérée. Hors données bureaux et sièges sociaux.

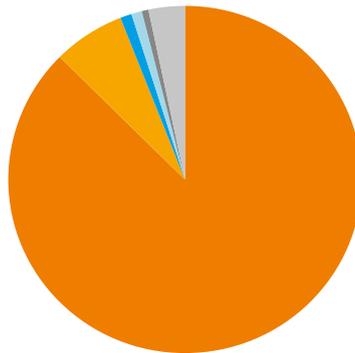
Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue comme maladie professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale. Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales.

Toute affection qui répond aux conditions médicales, professionnelles et administratives mentionnées dans les tableaux est «présumée» d'origine professionnelle, sans qu'il soit nécessaire d'en établir la preuve.

Les statistiques des maladies professionnelles ne rendent compte que partiellement de la réalité de l'origine professionnelle de la maladie.

Le dispositif de reconnaissance est en effet affecté par un phénomène de sous-déclaration.

Répartition par type de maladies reconnues



- Troubles musculo-squelettiques (TMS) (T57 T69 T79 T97 T98)
- Affections liées à l'inhalation d'amiante (T30 T30BIS)
- Atteintes auditives (T42)
- Rhinites et asthmes professionnels (T66)
- Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
- Autres



► Bref thématique n°48, Contraintes professionnelles et troubles musculo-squelettiques.

Source : Rapport de sinistralité 2014, CRAMIF.

Les accidents du travail, en 2010

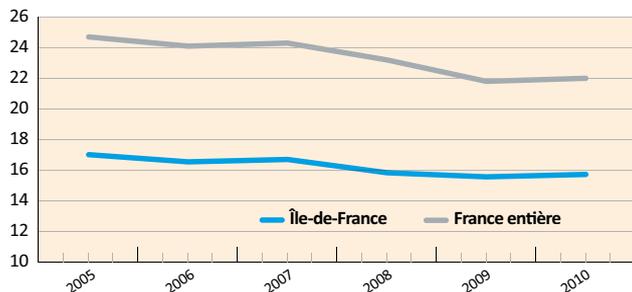
Accidents de travail survenus en 2010, reconnus et ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins un jour, des séquelles physiques permanentes (IPP) ou un décès sur le lieu de travail

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Accidents hors trajet	20587	17402	12282	11903	12543	15544	12461	13573	116 295
Accidents de trajet	7960	2596	2478	2122	4910	3303	2727	2103	28 199

Source : données Cnam-TS - Dares pour le nombre d'AT.

* Est considéré comme accident de trajet l'accident du salarié survenu pendant le trajet aller et retour :

- entre son lieu de travail et sa résidence principale ou une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité, ou tout autre lieu où le salarié se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial ;
- entre son lieu de travail et le restaurant, la cantine, ou tout autre lieu où le salarié prend habituellement ses repas.



Évolution du taux de fréquence des accidents de travail hors trajet reconnus ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins un jour, des séquelles physiques permanentes (IPP) ou un décès sur le lieu de travail.

Source : données Cnam-TS pour le nombre d'AT ; DADS-Insee pour le nombre d'heures rémunérées ; calculs Dares pour France entière.

Champ : salariés du régime général de sécurité sociale présents dans les DADS-Insee ; Île-de-France.

Définition :

Le taux de fréquence au cours d'une année est le nombre d'AT avec arrêt par million d'heures salariées au cours de l'année considérée.

Taux de fréquence = Nombre d'AT avec arrêt / Nombre d'heures salariées (DADS) *1 000 000.

Répartition selon le sexe et l'âge des accidents de travail, hors trajet, reconnus ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins un jour, des séquelles physiques permanentes (IPP) ou un décès sur le lieu de travail

Sexe et âge	Nombre d'AT en 2010	Taux de fréquence	Nombre moyen de jours d'arrêt par AT	Part d'AT ayant entraîné une IPP
Ensemble	116 295	15,7	60,3	7,0
Hommes	76 960	18,1	60,5	7,2
Femmes	39 335	12,5	60,0	6,6
De 15 à 19 ans	2 555	30,8	25,8	1,8
De 20 à 29 ans	30 168	18,3	42,0	2,8
De 30 à 39 ans	31 901	15,1	57,6	5,3
De 40 à 49 ans	28 857	15,2	68,5	8,6
De 50 à 59 ans	19 971	14,3	80,9	13,1
60 ans ou plus	2 843	10,8	88,0	16,4

Source : données Cnam-TS pour le nombre d'AT ; DADS-Insee pour le nombre d'heures rémunérées ; calculs Dares pour France entière.

Champ : salariés du régime général de sécurité sociale présents dans les DADS-Insee ; Île-de-France.

Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle des accidents de travail, hors trajet, reconnus ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins un jour, des séquelles physiques permanentes (IPP) ou un décès sur le lieu de travail

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre d'AT en 2010	Taux de fréquence	Nombre moyen de jours d'arrêt par AT	Part d'AT ayant entraîné une IPP
Cadres	4 318	1,9	66,0	8,0
Professions intermédiaires	10 193	6,6	63,8	6,7
Employés	40 106	18,2	64,4	10,2
Ouvriers	59 544	41,7	52,9	6,6
Non précisé	2 134	148,9	53,2	5,2

Source : données Cnam-TS pour le nombre d'AT ; DADS-Insee pour le nombre d'heures rémunérées ; calculs Dares pour France entière.

Champ : salariés du régime général de sécurité sociale présents dans les DADS-Insee ; Île-de-France.

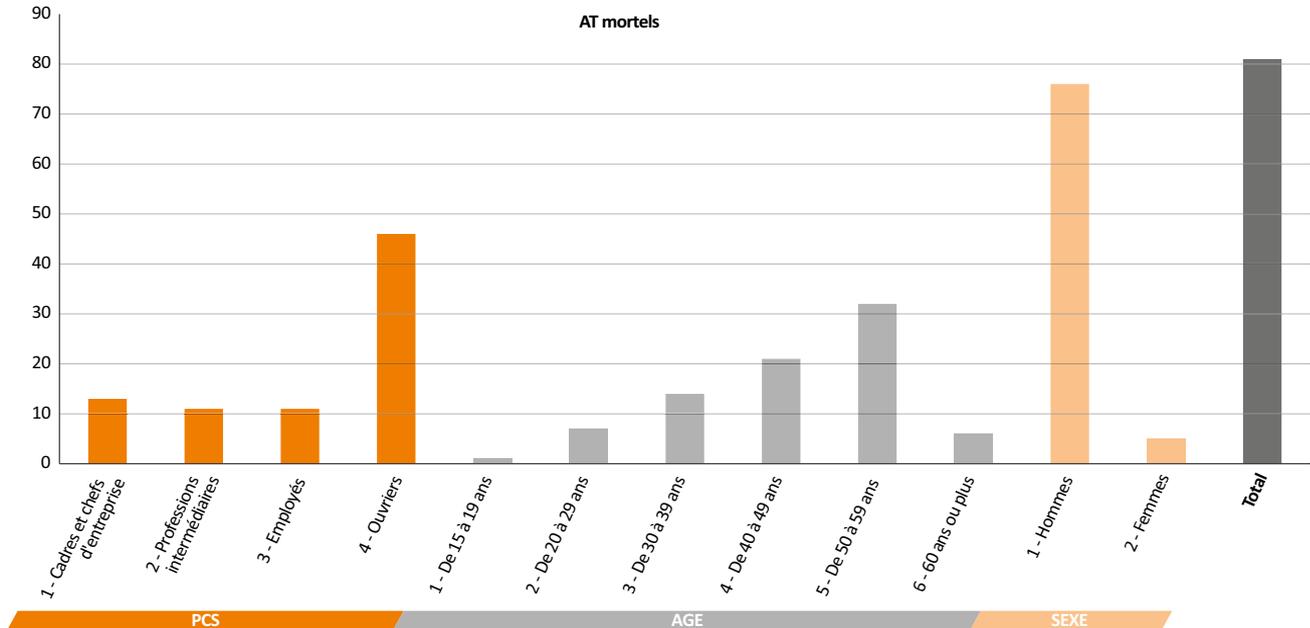
Répartition selon le secteur d'activité des accidents de travail hors trajet reconnus ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins un jour, des séquelles physiques permanentes (IPP) ou un décès sur le lieu de travail

Secteur d'activité	Nombre d'AT en 2010	Taux de fréquence	Nombre moyen de jours d'arrêt par AT	Part d'AT ayant entraîné une IPP
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	6	2,2	97,2	16,7
BZ - Industries extractives	54	19,2	74,4	11,1
CA - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 551	19,2	56,0	7,2
CB - Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	273	8,4	75,7	10,3
CC - Travail du bois, industries du papier et imprimerie	905	23,1	60,5	7,1
CD - Cokéfaction et raffinage	20	9,2	59,7	5,0
CE - Industrie chimique	338	6,9	61,7	9,5
CF - Industrie pharmaceutique	340	8,5	50,6	7,4
CG - Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	766	20,0	62,6	7,4
CH - Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	1 415	26,1	56,5	8,0
CI - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	350	4,2	45,1	7,7
CJ - Fabrication d'équipements électriques	219	8,2	61,5	11,0
CK - Fabrication de machines et équipements n c a	467	13,7	49,9	8,4
CL - Fabrication de matériels de transport	880	6,3	68,9	10,5
CM - Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1 185	14,9	56,6	8,8
DZ - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	211	7,6	58,1	4,3
EZ - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 594	32,1	63,0	8,0
FZ - Construction	14 888	33,1	69,7	9,6
GZ - Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	21 351	18,3	57,4	6,2
HZ - Transports et entreposage	16 091	31,6	60,8	5,7
IZ - Hébergement et restauration	11 338	26,0	51,7	5,5
JA - Édition, audiovisuel et diffusion	693	3,0	52,3	10,0
JB - Télécommunications	289	2,7	47,5	5,9
JC - Activités informatiques et services d'information	566	1,7	54,4	5,7
KZ - Activités financières et d'assurance	1 467	2,6	57,7	8,9
LZ - Activités immobilières	1 636	11,9	70,8	9,7
MA - Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	2 318	3,7	59,1	7,5
MB - Recherche-développement scientifique	246	3,2	30,0	7,7
MC - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	950	6,4	69,7	9,3
NI - Activités des agences de travail temporaire	3 885	21,1	68,9	7,9
NZ - Activités de services administratifs et de soutien	9 946	17,7	74,9	8,6
OZ - Administration publique	2 952	14,8	40,6	5,8
PZ - Enseignement	788	7,0	52,4	7,4
QA - Activités pour la santé humaine	3 524	18,8	60,7	6,9
QB - Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	7 906	32,3	53,0	5,3
RZ - Arts, spectacles et activités récréatives	2 702	21,3	48,8	4,0
SZ - Autres activités de services	2 166	10,2	57,7	6,9

Source : données Cnam-TS pour le nombre d'AT ; DADS-Insee pour le nombre d'heures rémunérées ; calculs Dares pour France entière / Champ : salariés du régime général de sécurité sociale présents dans les DADS-Insee ; Ile-de-France.

Lecture : en 2010, dans le secteur des transports et entreposage (HZ) 16 091 accidents de travail hors trajet avec arrêt ont été reconnus, soit 31,6 accidents pour un million d'heures salariées dans ce secteur. Chaque AT a donné lieu à 60,8 jours d'arrêt en moyenne et 5,7% d'entre eux ont donné lieu à une incapacité partielle permanente.

Les accidents du travail mortels, en 2010 (hors trajet)



Source : données Cnam-TS - Dares.

Champ : Île-de-France

La médecine du travail

Les services de santé au travail, en 2014

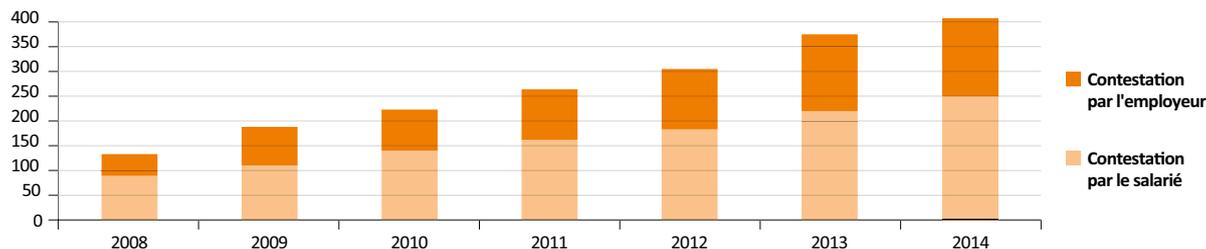
	Nombre de services	Effectifs salariés surveillés	Proportion de SMR*	Nombre de médecins (etp)
Services à compétence interprofessionnelle	22	3 042 583	12,1%	827
Services à compétence uniquement professionnelle	4	208 068	17,7%	
Services autonomes (estimations)	197	676 973	28%	375

Source : Direccte Île-de-France - pôle T inspection médicale du travail.

* SMR : surveillance médicale renforcée. etp : équivalent temps plein.

Les contestations d'avis d'aptitude / inaptitude

Nombre de contestations reçues par la Direccte Île-de-France en application de l'article L 4624-1 du code du travail.



Source : Direccte Île-de-France - pôle T inspection médicale du travail.

La décision de l'inspecteur du travail à l'issue de la procédure confirme la décision contestée du médecin du travail dans 7 cas sur 10.

Environ 10% des décisions font ensuite l'objet d'un recours hiérarchique ou contentieux.



CHIFFRES CLÉS 2016

MARCHÉ DU TRAVAIL

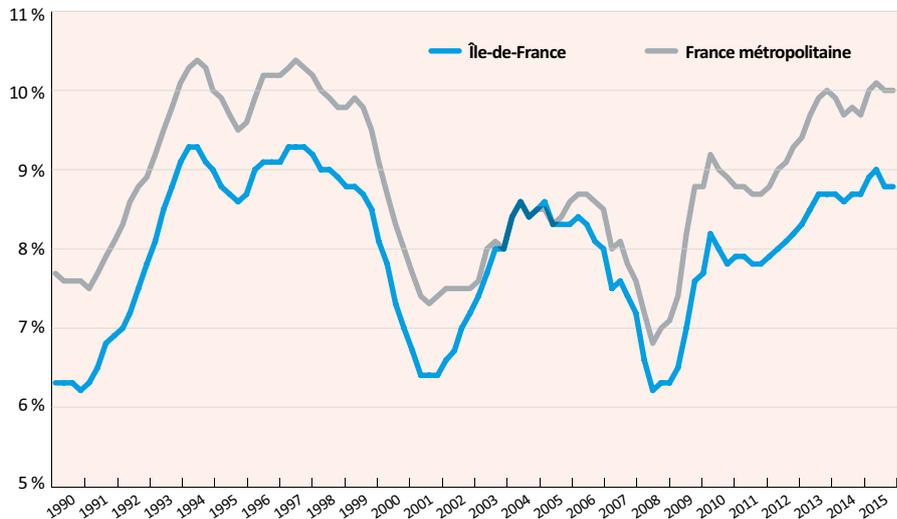


► Synthèse mensuelle : évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France.

► Brefs trimestriels : l'état du marché du travail francilien.

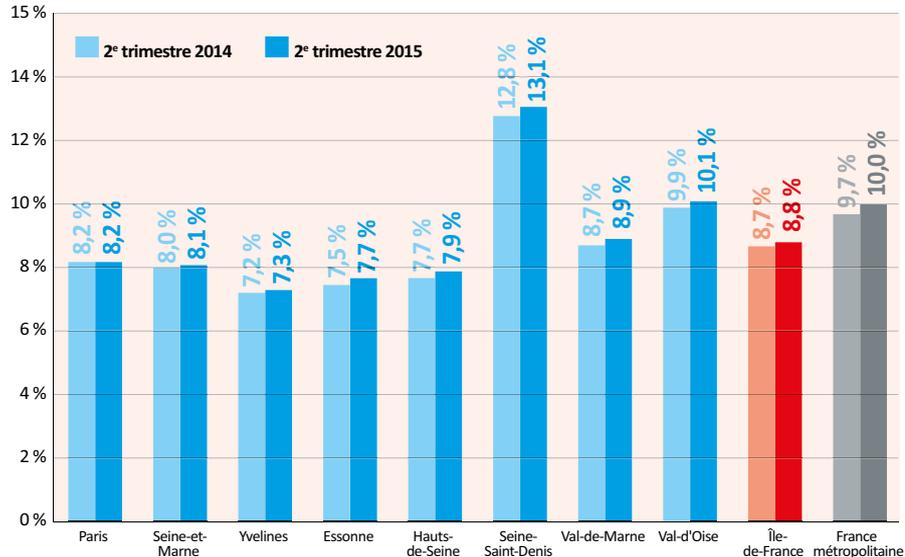
Le taux de chômage

Évolution du taux de chômage* en Île-de-France et en France métropolitaine, depuis 1990



► **Bref thématique n°53 :**
Le chômage en Île-de-France,
son importance, ses caractéristiques
par rapport aux autres régions.

Taux de chômage* par département en Île-de-France



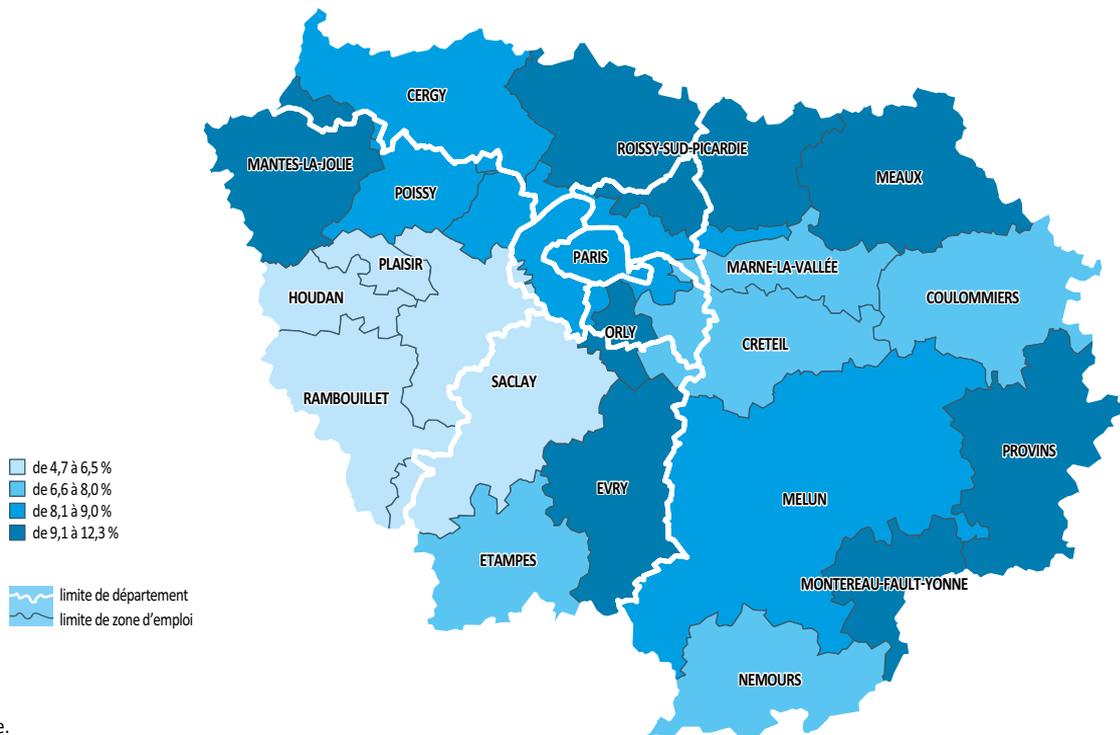
Source : Insee.

* Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail pour la France, taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région et les départements. Données disponibles en novembre 2015.

Données provisoires au 2^e trimestre 2015.

NB : du fait d'une rénovation du questionnaire de l'enquête emploi de l'Insee qui sert à mesurer le taux de chômage, une nouvelle série de données a été publiée à partir du 4^e trimestre 2013, non comparable avec les taux publiés précédemment. Ces derniers ont été révisés (« rétropolés ») pour les rendre comparables aux taux qui sont publiés maintenant.

Taux de chômage* localisé par zone d'emploi en Île-de-France, au 2^e trimestre 2015



Source : Insee.

* Taux de chômage localisé (définition Insee) pour la région, les départements et les zones d'emploi.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Demandeurs d'emploi par catégorie, au 30 septembre 2015

Données corrigées des variations saisonnières (CVS)

Catégorie										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	134 200	66 340	63 840	58 220	81 710	120 630	75 910	72 430	673 280	3 547 800
B	29 660	10 800	10 860	9 410	13 370	17 120	11 690	11 010	113 920	717 000
C	36 160	19 340	16 110	17 160	18 880	26 330	17 680	17 470	169 130	1 157 900
A+B+C	200 020	96 480	90 810	84 790	113 960	164 080	105 280	100 910	956 330	5 422 700
D	6 770	4 880	3 990	4 050	4 170	5 310	4 020	4 330	37 520	279 800
E	11 860	6 430	6 540	6 130	8 360	5 610	5 990	5 720	56 640	408 800
Ensemble A+B+C+D+E	218 650	107 790	101 340	94 970	126 490	175 000	115 290	110 960	1 050 490	6 111 300

Évolution entre septembre 2014 et septembre 2015

Données corrigées des variations saisonnières (CVS), en %

Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
	A	+1,3	+2,9	+2,8	+4,3	+4,3	+3,3	+3,7	+3,0	+3,0
B	+3,9	+6,1	+7,1	+8,7	+7,3	+7,1	+9,8	+8,4	+6,7	+6,3
C	+7,6	+14,8	+15,4	+18,3	+11,3	+14,7	+12,3	+12,9	+12,7	+14,8
A+B+C	+2,8	+5,5	+5,4	+7,4	+5,8	+5,3	+5,7	+5,1	+5,1	+5,8
D	+8,5	+4,5	+1,8	+1,3	+1,0	+13,7	+3,1	+10,5	+5,8	-0,1
E	-0,3	+0,5	+6,9	-0,5	+13,9	+11,3	+5,3	+9,4	+5,1	+3,9
Ensemble A+B+C+D+E	+2,8	+5,1	+5,3	+6,6	+6,1	+5,8	+5,6	+5,5	+5,1	+5,4

Source : Dares / Pôle emploi.

catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi.

catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie, au 30 septembre 2015

										
Catégorie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A	61,4%	61,5%	63,0%	61,3%	64,6%	68,9%	65,8%	65,3%	64,1%	58,1%
B	13,6%	10,0%	10,7%	9,9%	10,6%	9,8%	10,1%	9,9%	10,8%	11,7%
C	16,5%	17,9%	15,9%	18,1%	14,9%	15,0%	15,3%	15,7%	16,1%	18,9%
A+B+C	91,5%	89,5%	89,6%	89,3%	90,1%	93,8%	91,3%	90,9%	91,0%	88,7%
D	3,1%	4,5%	3,9%	4,3%	3,3%	3,0%	3,5%	3,9%	3,6%	4,6%
E	5,4%	6,0%	6,5%	6,5%	6,6%	3,2%	5,2%	5,2%	5,4%	6,7%
Ensemble A+B+C+D+E	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Dares / Pôle emploi.

catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

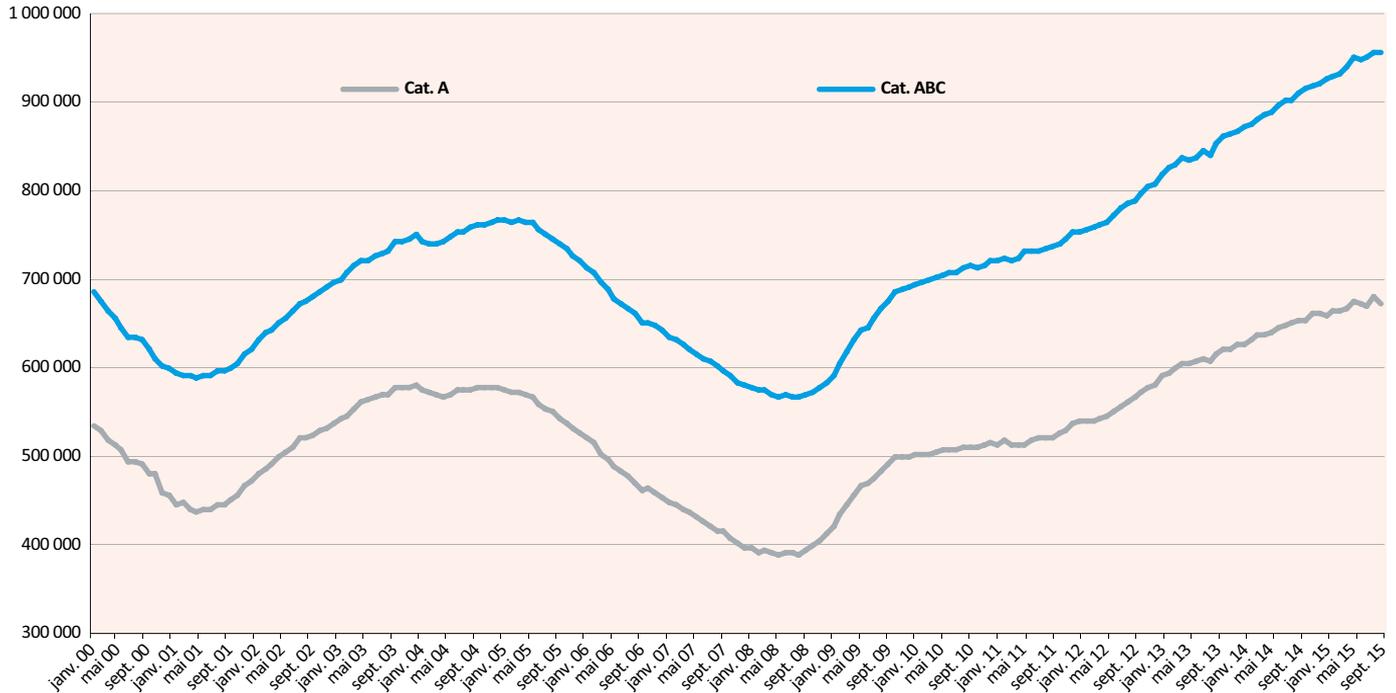
catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi.

catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en Île-de-France, depuis janvier 2000

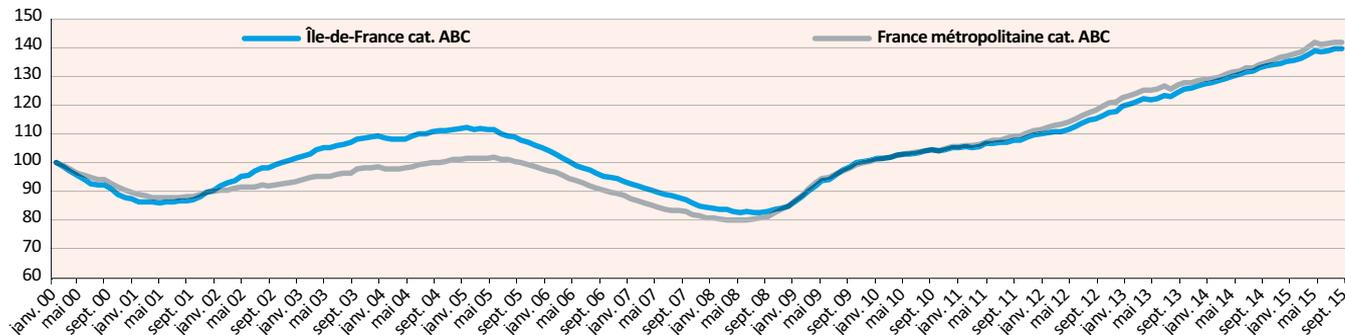
Données corrigées des variations saisonnières (CVS)



Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC), depuis janvier 2000

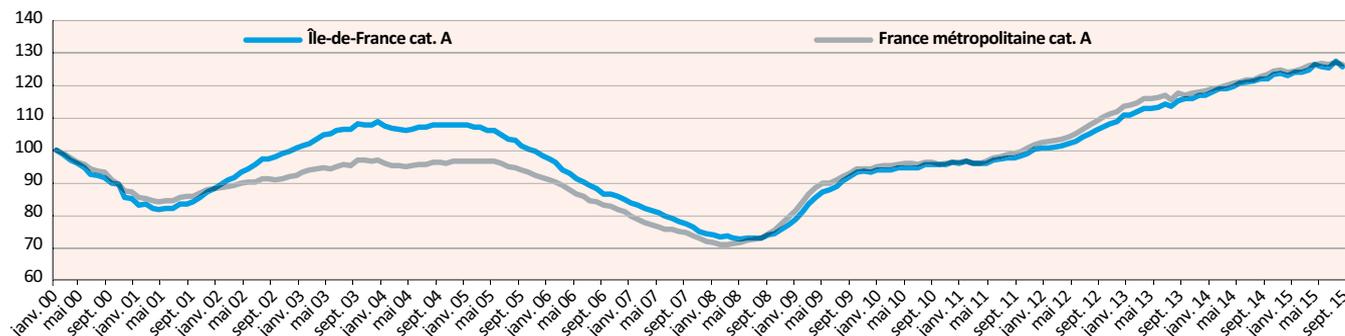
Données corrigées des variations saisonnières (CVS) / Base 100 en janvier 2000



Source : Dares / Pôle emploi.

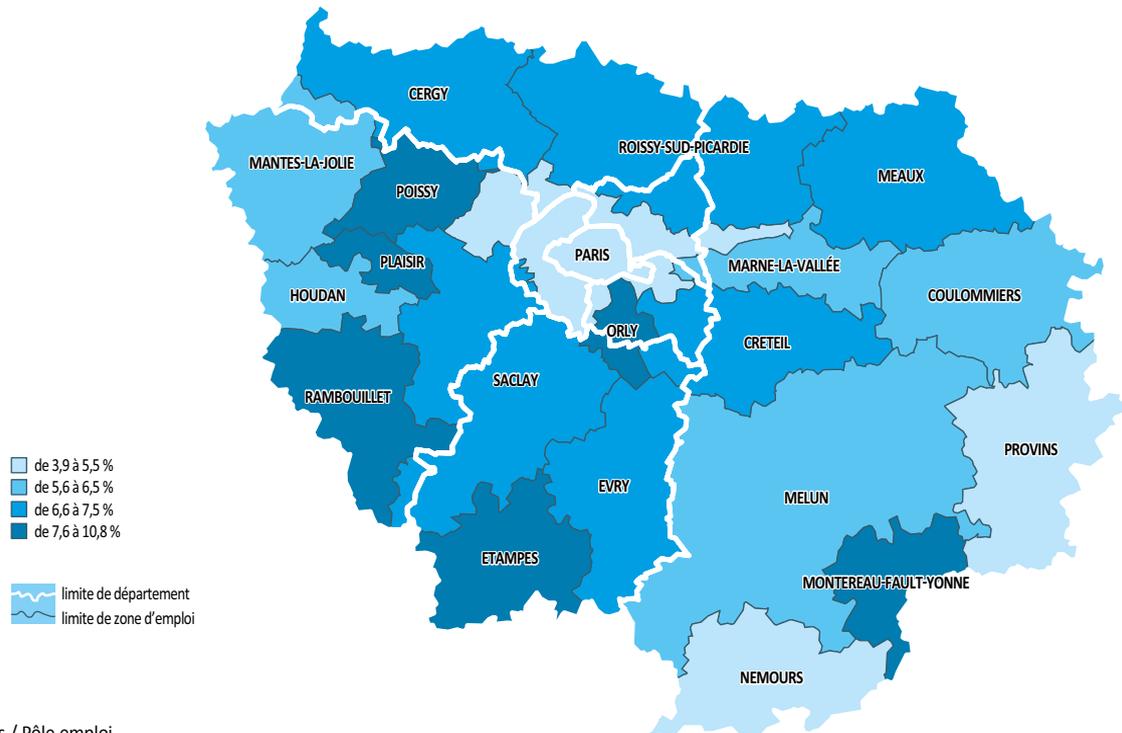
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A), depuis janvier 2000

Données corrigées des variations saisonnières (CVS) / Base 100 en janvier 2000



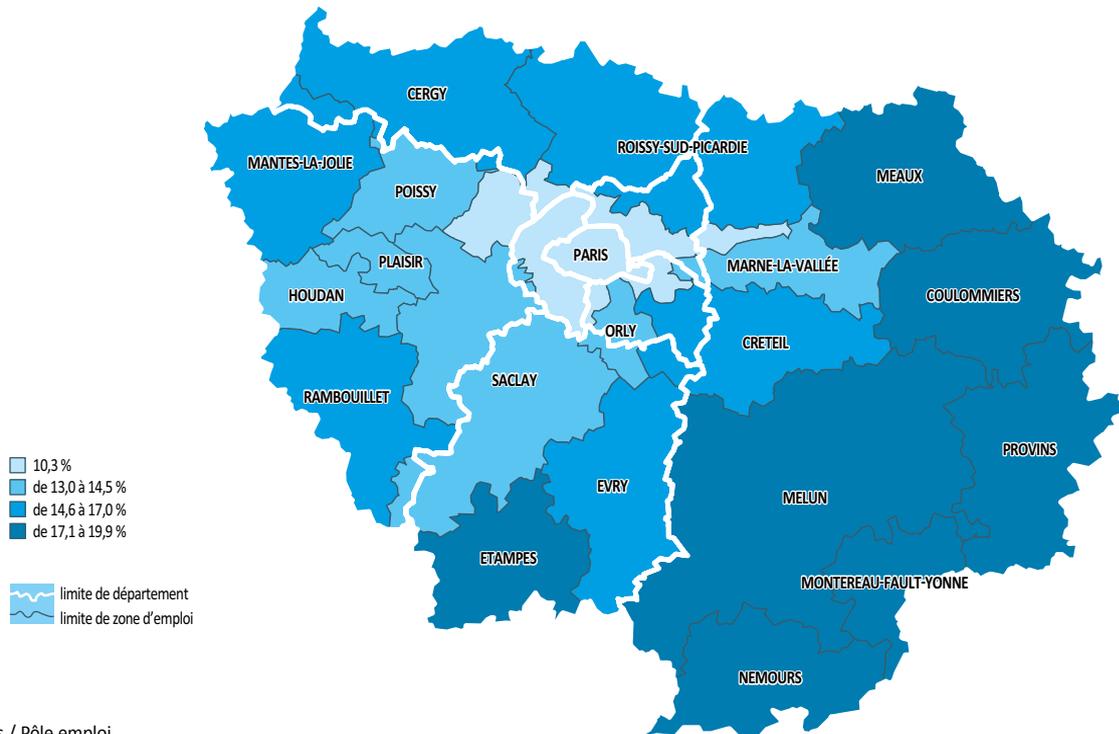
Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre d'inscrits à Pôle emploi (catégories ABC – données brutes),
entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015



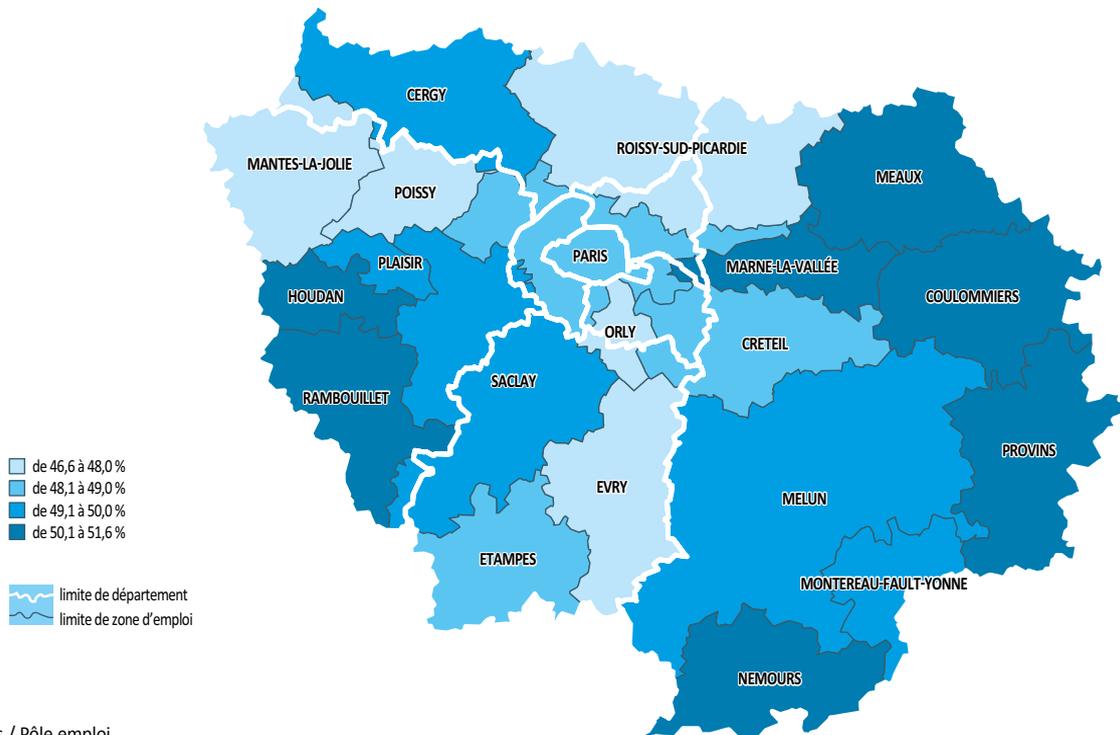
Source : Dares / Pôle emploi.

Part des moins de 26 ans dans les inscrits à Pôle emploi (catégories ABC – données brutes),
 au 30 juin 2015



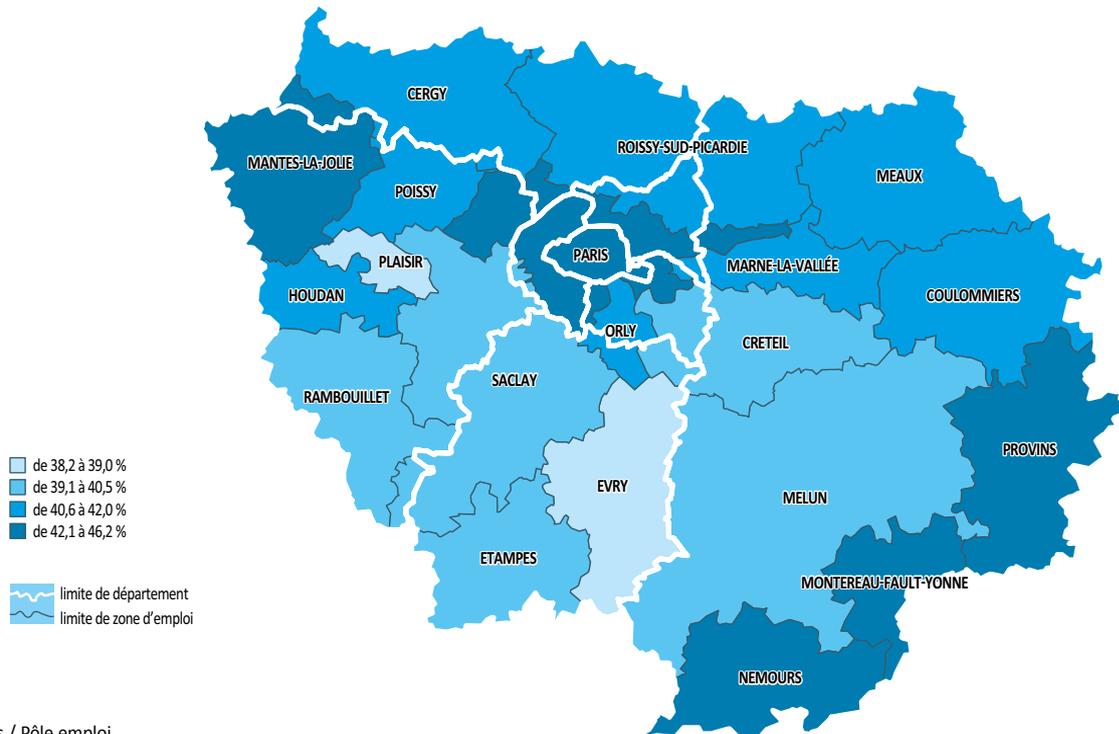
Source : Dares / Pôle emploi.

Part des femmes dans les inscrits à Pôle emploi (catégories ABC – données brutes),
 au 30 juin 2015



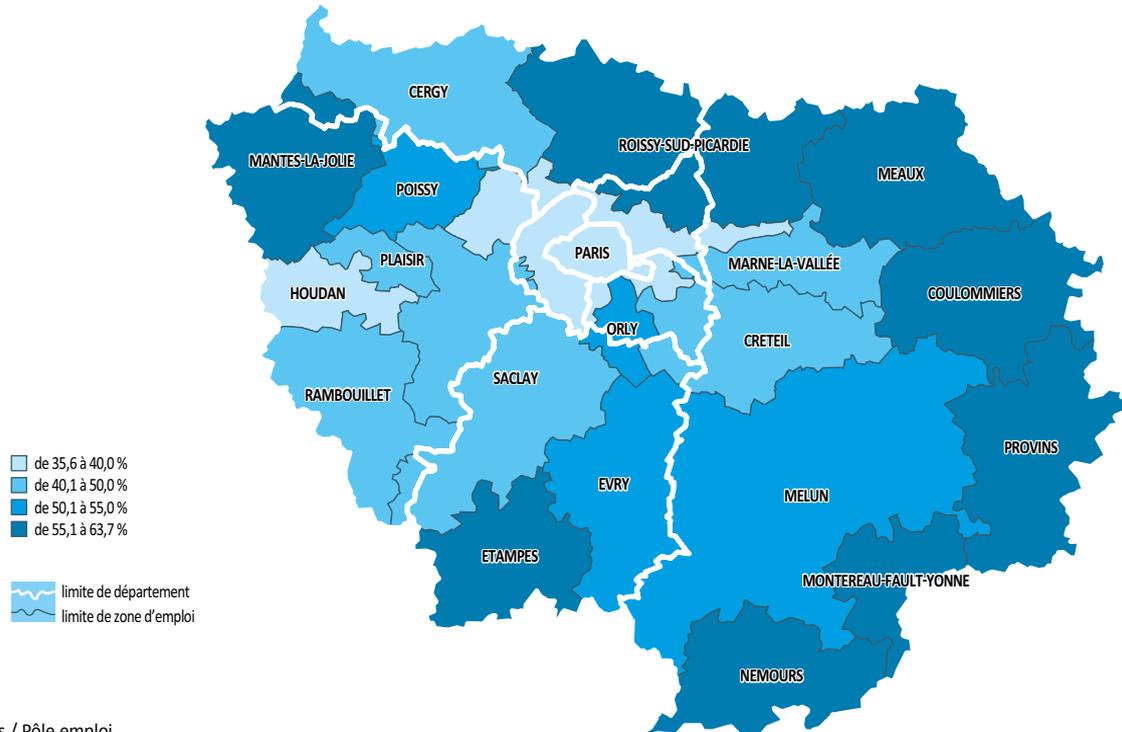
Source : Dares / Pôle emploi.

Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an et plus à Pôle emploi (catégories ABC – données brutes),
 au 30 juin 2015



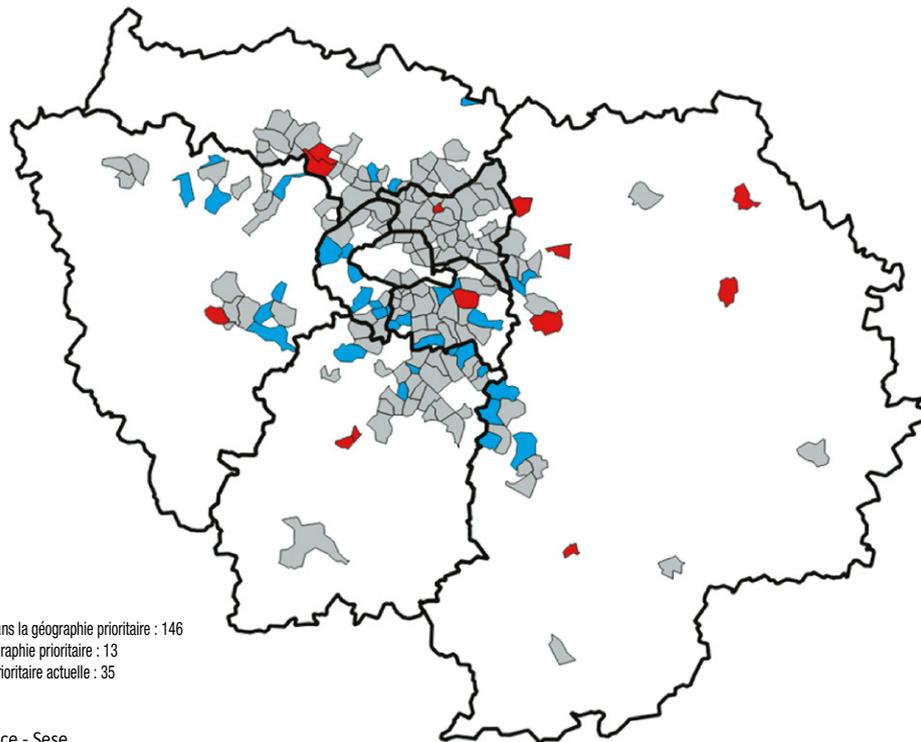
Source : Dares / Pôle emploi.

Part des demandeurs d'emploi de niveau de formation inférieur ou égal au CAP / BEP dans les inscrits à Pôle emploi (catégories ABC – données brutes), au 30 juin 2015



Source : Dares / Pôle emploi.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville



- communes déjà concernées restant dans la géographie prioritaire : 146
- nouvelles communes intégrant la géographie prioritaire : 13
- communes sortant de la géographie prioritaire actuelle : 35

Source : CGET- traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Dans le cadre de la refonte générale de la politique de la ville, une nouvelle géographie prioritaire a été mise en place. Pour identifier les nouveaux quartiers, qui sont officiels depuis le 1^{er} janvier 2015, un seul critère est utilisé, le niveau de revenu des habitants.

Les demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV), au 30 juin 2015

(données brutes)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de QPV	20	24	22	39	21	63	42	41	272
Cat. A QPV	13 311	7 781	10 126	11 262	9 584	54 126	11 194	19 197	136 581
Cat. ABC QPV	18 807	10 911	13 940	16 093	12 823	72 121	14 798	26 059	185 552
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	2 207	1 938	2 382	2 646	1 827	10 598	2 415	4 217	28 230
Ensemble cat. A	129 479	63 648	60 857	55 417	78 018	117 547	72 870	69 418	647 254
Ensemble cat. ABC	196 486	93 173	87 356	81 613	110 312	161 142	102 075	97 610	929 767
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	16 538	16 337	12 050	12 626	11 546	21 071	13 175	14 743	118 086

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

Part des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV parmi l'ensemble de la demande d'emploi, au 30 juin 2015

En %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A	10%	12%	17%	20%	12%	46%	15%	28%	21%
Cat. ABC	10%	12%	16%	20%	12%	45%	14%	27%	20%
Moins de 26 ans de cat. ABC	13%	12%	20%	21%	16%	50%	18%	29%	24%

Évolution de la demande d'emploi, entre juin 2014 et juin 2015

En %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Cat. A QPV	4,0%	4,4%	5,5%	4,4%	7,2%	4,1%	5,0%	2,5%	4,3%
Cat. ABC QPV	5,1%	5,8%	7,2%	8,7%	9,7%	6,4%	7,4%	5,3%	6,6%
Moins de 26 ans de cat. ABC QPV	3,8%	3,9%	1,8%	2,0%	6,2%	4,7%	2,5%	2,1%	3,6%
Ensemble cat. A	2,4%	4,2%	4,2%	5,0%	5,0%	5,4%	4,8%	3,9%	4,2%
Ensemble cat. ABC	3,8%	6,6%	6,5%	8,6%	6,5%	7,2%	6,9%	6,2%	6,2%
Ensemble moins de 26 ans de cat. ABC	1,8%	3,3%	3,4%	4,2%	3,8%	4,3%	3,6%	2,3%	3,3%

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

Dans le cadre de la refonte générale de la politique de la ville, une nouvelle géographie prioritaire a été mise en place. Pour identifier les nouveaux quartiers, qui sont officiels depuis le 1^{er} janvier 2015, un seul critère est utilisé, le niveau de revenu des habitants.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi (catégories ABC) au 30 septembre 2015

Données corrigées des variations saisonnières (CVS)

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	51,4%	49,8%	50,9%	51,0%	50,7%	53,5%	51,7%	51,5%	51,5%	49,9%
Femmes	48,6%	50,2%	49,1%	49,0%	49,3%	46,5%	48,3%	48,5%	48,5%	50,1%
Moins de 25 ans	6,2%	15,0%	11,4%	12,9%	8,4%	10,6%	10,5%	12,7%	10,3%	14,6%
25 - 49 ans	68,0%	62,7%	64,4%	64,9%	66,3%	65,8%	65,5%	64,4%	65,6%	62,3%
50 ans et plus	25,8%	22,3%	24,2%	22,2%	25,4%	23,6%	24,0%	22,9%	24,0%	23,1%
Inscrits depuis 1 an ou plus	49,1%	41,1%	41,2%	39,0%	43,9%	44,1%	42,7%	42,1%	43,7%	44,8%
Inscrits depuis 2 ans ou plus ⁽¹⁾	30,3%	20,8%	21,4%	19,0%	23,9%	24,7%	23,2%	22,2%	24,1%	24,4%
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	5,0%	6,2%	6,4%	6,3%	5,4%	5,4%	6,2%	5,1%	5,6%	nd
RSA payable ⁽³⁾	19,8%	16,9%	17,8%	16,6%	18,1%	24,9%	19,6%	18,8%	19,6%	17,3%

Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte IdF - Sese.

nd : non disponible.

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis 2 ans ou plus est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

(2) Le code du travail précise en son article L 5212-13 la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Ces bénéficiaires peuvent, lors de leur inscription à Pôle emploi, en faire état. Cependant, ils ne le font pas

systématiquement et le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est sous-estimé. Certaines maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) transmettent à Pôle emploi les listes des reconnaissances délivrées mais cette transmission n'est pas systématique. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en structure ou en évolution, doit donc être lu avec précaution.

(3) Données brutes.

Évolution entre septembre 2014 et septembre 2015

Données corrigées des variations saisonnières (CVS) en %, catégories ABC

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	+2,1	+4,6	+4,3	+6,7	+5,5	+5,3	+5,7	+4,4	+4,6	+5,3
Femmes	+3,5	+6,3	+6,4	+8,1	+6,0	+5,3	+5,7	+6,0	+5,6	+6,3
Moins de 25 ans	-0,6	+0,7	-1,4	+1,2	+3,5	+0,4	+2,3	-0,8	+0,5	+1,1
25 - 49 ans	+1,2	+5,3	+5,1	+7,2	+4,2	+4,5	+4,6	+5,0	+4,2	+5,5
50 ans et plus	+8,1	+9,4	+9,6	+11,7	+10,9	+10,1	+10,6	+9,1	+9,7	+9,9
Inscrits depuis 1 an ou plus	+5,5	+9,6	+9,7	+13,6	+8,4	+6,7	+9,6	+8,7	+8,2	+10,4
Inscrits depuis 2 ans ou plus ⁽¹⁾	+7,6	+15,5	+12,6	+16,7	+10,7	+10,9	+13,3	+10,8	+11,1	+12,9
Travailleurs handicapés ⁽²⁾	+10,9	+8,0	+10,1	+12,2	+10,8	+7,1	+6,9	+6,0	+9,0	nd
RSA payable ⁽³⁾	+6,5	+11,5	+13,7	+13,8	+9,5	+8,3	+10,4	+9,9	+9,6	+8,1

Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS :

Directcte Île-de-France - Sese.

nd : non disponible.



► Voir les séries de demandes d'emploi enregistrées et offres collectées en Île-de-France corrigées des variations saisonnières de janvier 2000 à octobre 2015 présentées par catégories d'âge, par genre et par durée d'inscription : [Demandes d'emploi enregistrées et offres collectées en Île-de-France corrigées des variations saisonnières octobre 2015.](#)

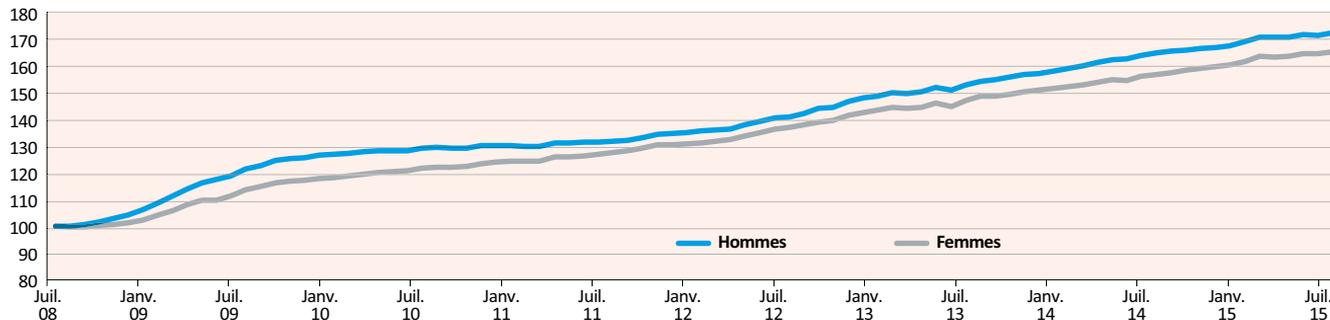
- (1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis 2 ans ou plus est particulièrement élevé à Paris en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.
- (2) Le code du travail précise en son article L 5212-13 la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés. Ces bénéficiaires peuvent, lors de leur inscription à Pôle emploi, en faire état. Cependant, ils ne le font pas

systématiquement et le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi est sous-estimé. Certaines maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) transmettent à Pôle emploi les listes des reconnaissances délivrées mais cette transmission n'est pas systématique. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en structure ou en évolution, doit donc être lu avec précaution.

- (3) Données brutes.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC - CVS) par sexe

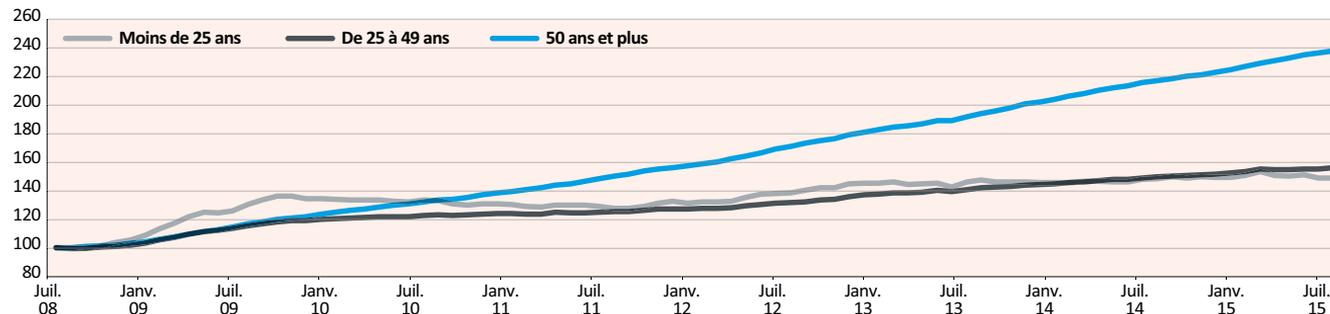
Base 100 en juillet 2008



Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC - CVS) par classe d'âge

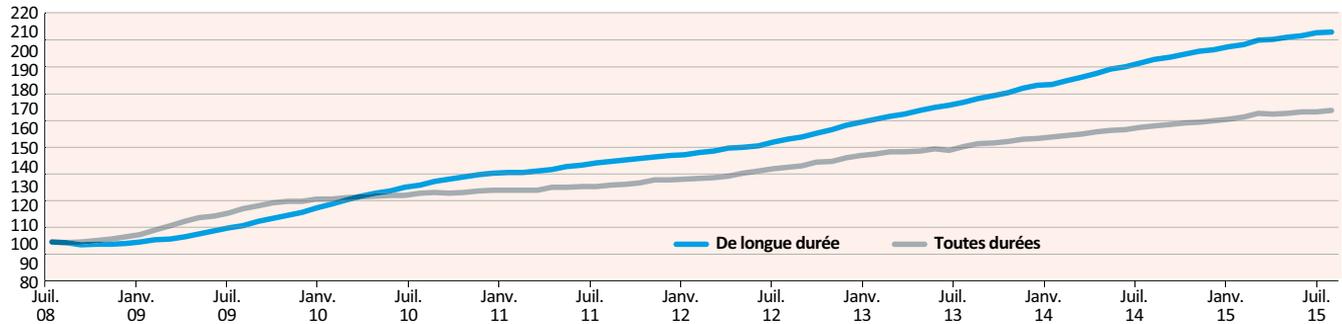
Base 100 en juillet 2008



Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon la durée d'inscription (catégories ABC - CVS)

Base 100 en juillet 2008



Longue durée : inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi. Source : Dares / Pôle emploi - calcul des CVS : Direccte Île-de-France - Sese.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (catégories ABC), au 30 septembre 2015

(données brutes)

Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V BIS)	13%	18%	17%	19%	15%	26%	19%	21%	18%	17%
BEP, CAP (V)	14%	34%	28%	29%	21%	26%	25%	30%	25%	37%
Bac, BTN, BT, BP (IV)	18%	24%	21%	23%	20%	23%	23%	23%	22%	22%
Bac + 2 ans (III)	14%	13%	14%	13%	15%	11%	14%	12%	13%	11%
Bac + 3 ou plus (I et II)	40%	12%	20%	15%	29%	14%	20%	13%	22%	13%
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) entre septembre 2014 et septembre 2015 (en %)

(données brutes)

Niveau de formation	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Inférieur au BEP, CAP (VI et V BIS)	+2,4	+2,2	+8,1	+5,9	+4,4	+5,1	+5,4	+5,0	+4,6	+3,1
BEP, CAP (V)	+2,0	+3,7	+4,1	+5,8	+4,9	+3,5	+4,3	+3,5	+3,9	+4,9
Bac, BTN, BT, BP (IV)	+2,6	+7,0	+4,7	+8,4	+6,5	+6,2	+6,4	+5,6	+5,7	+7,2
Bac + 2 ans (III)	+1,1	+7,7	+4,7	+6,7	+5,7	+4,1	+5,0	+4,5	+4,4	+6,9
Bac + 3 ou plus (I et II)	+3,9	+10,4	+5,5	+11,1	+6,4	+8,8	+7,3	+8,9	+6,3	+8,6
Ensemble A + B + C (données CVS)	+2,8	+5,5	+5,3	+7,4	+5,8	+5,3	+5,7	+5,1	+5,0	+5,8

Source : Dares / Pôle emploi.

Qualification du métier recherché par les demandeurs d'emploi (catégories ABC), au 30 septembre 2015

(données brutes)

										
Catégorie socioprofessionnelle*	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	12%	29%	23%	27%	17%	28%	22%	27%	22%	32%
Employés de commerce et de services	22%	32%	30%	31%	28%	35%	31%	34%	30%	33%
Employés administratifs	7%	12%	11%	12%	10%	10%	11%	12%	10%	9%
Professions intermédiaires	25%	17%	19%	17%	21%	16%	19%	16%	19%	16%
Cadres	33%	11%	18%	13%	24%	10%	16%	11%	18%	10%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Dares / Pôle emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) entre septembre 2014 et septembre 2015 (en %)

(données brutes)

										
Catégorie socioprofessionnelle*	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	+3,6	+4,4	+5,8	+7,3	+4,9	+5,4	+6,7	+5,8	+5,4	+5,1
Employés de commerce et de services	+4,7	+6,6	+8,0	+9,1	+8,0	+6,2	+6,6	+6,1	+6,7	+6,6
Employés administratifs	+3,0	+5,0	+4,2	+7,7	+3,8	+2,1	+4,3	+3,5	+4,0	+4,6
Professions intermédiaires	+2,3	+6,0	+5,4	+5,7	+6,7	+6,2	+4,7	+6,1	+4,9	+7,0
Cadres	+1,5	+4,5	+0,8	+4,9	+3,4	+3,9	+4,7	+0,5	+2,6	+4,6
Ensemble A + B + C (données CVS)	+2,8	+5,5	+5,3	+7,4	+5,8	+5,3	+5,7	+5,1	+5,0	+5,8

Source : Dares / Pôle emploi.

* La catégorie socioprofessionnelle du demandeur d'emploi a été recalculée par la Direccte Île-de-France - Sese à partir du code ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois).

Qualification du métier recherché par les demandeurs d'emploi (catégories ABC), au 30 septembre 2015

Selon le sexe

Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes	Ensemble
Ouvriers	39%	5%	22%
Employés de commerce et de services	18%	42%	30%
Employés administratifs	4%	16%	10%
Professions intermédiaires	20%	19%	19%
Cadres	19%	18%	18%
Ensemble*	100 %	100 %	100 %

Source : Dares / Pôle emploi.

Selon l'âge

Catégorie socioprofessionnelle	Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Ouvriers	25%	22%	23%	22%
Empl. de comm. et de services	35%	28%	31%	30%
Employés administratifs	13%	10%	9%	10%
Professions intermédiaires	20%	20%	16%	19%
Cadres	7%	19%	21%	18%
Ensemble*	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Dares / Pôle emploi.

Niveau de formation des demandeurs d'emploi (catégories ABC), au 30 septembre 2015

Selon le sexe

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	19%	17%	18%
BEP, CAP (V)	28%	21%	25%
Bac, BTN, BT, BP (IV)	21%	22%	22%
Bac + 2 ans (III)	12%	14%	13%
Bac + 3 ou plus (I et II)	20%	25%	22%
Ensemble*	100 %	100 %	100 %

Source : Dares / Pôle emploi.

*En raison des arrondis, le total peut être légèrement différent des 100 %.

Selon l'âge

Niveau de formation	Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
< BEP, CAP (VI et V BIS)	8%	15%	32%	18%
BEP, CAP (V)	29%	24%	24%	25%
Bac, BTN, BT, BP (IV)	36%	21%	17%	22%
Bac + 2 ans (III)	15%	14%	10%	13%
Bac + 3 ou plus (I et II)	13%	26%	18%	22%
Ensemble*	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Dares / Pôle emploi.

Durée d'inscription des demandeurs d'emploi (catégories ABC), au 30 septembre 2015

(données brutes)

										
Durée d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Moins de 6 mois	33,4%	39,0%	40,0%	40,9%	37,0%	36,9%	38,1%	38,7%	37,4%	36,3%
De 6 mois à moins d'un an	17,7%	19,9%	19,1%	20,3%	19,3%	19,0%	19,4%	19,3%	19,0%	18,9%
De 1 à moins de 2 ans	18,8%	20,4%	19,8%	20,0%	20,0%	19,4%	19,4%	20,0%	19,6%	20,4%
De 2 à moins de 3 ans	9,6%	9,3%	8,9%	8,5%	9,1%	9,5%	9,1%	9,2%	9,2%	9,8%
3 ans et plus (1)	20,5%	11,4%	12,2%	10,3%	14,6%	15,1%	14,0%	12,9%	14,7%	14,6%
Demandeurs d'emploi de longue durée ⁽²⁾	49,0%	41,1%	40,9%	38,8%	43,8%	44,1%	42,5%	42,0%	43,6%	44,8%

Source : Dares / Pôle emploi.

Âge et sexe des demandeurs d'emploi de longue durée⁽²⁾ (catégories ABC), au 30 septembre 2015

(données brutes)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Hommes	52,5%	49,6%	51,6%	51,2%	52,0%	54,1%	52,5%	51,4%	52,1%	49,6%
Femmes	47,5%	50,4%	48,4%	48,8%	48,0%	45,9%	47,5%	48,6%	47,9%	50,4%
Moins de 25 ans	2,1%	7,1%	4,7%	5,7%	3,1%	4,4%	4,1%	5,8%	4,2%	7,5%
25 - 49 ans	63,9%	60,6%	60,9%	62,0%	61,7%	62,6%	61,6%	61,4%	62,2%	60,6%
50 ans et plus	34,0%	32,3%	34,4%	32,3%	35,2%	33,0%	34,3%	32,8%	33,6%	31,9%

Source : Dares / Pôle emploi.

(1) Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis trois ans et plus est particulièrement élevé dans certains départements franciliens en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'organisation de l'activité dans ce secteur (succession de contrats courts), sont inscrits en permanence à Pôle emploi.

(2) Un demandeur d'emploi est dit de longue durée s'il est inscrit à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Domaine professionnel du métier recherché par les demandeurs d'emploi de catégories ABC inscrits à Pôle emploi, au 30 septembre 2015

(données brutes)

Domaine professionnel										
Domaine professionnel	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A : Agriculture, marine, pêche	1 337	1 490	1 217	1 019	757	1 041	747	1 096	8 704	207 089
B : Bâtiment, travaux publics	11 417	8 178	7 049	7 170	6 745	16 994	8 587	8 899	75 039	530 146
C : Électricité, électronique	229	337	323	328	262	434	235	343	2 491	24 477
D : Mécanique, travail des métaux	731	1 433	2 192	994	789	1 676	827	1 471	10 113	160 041
E : Industries de process	650	2 011	1 072	1 305	609	1 329	861	1 267	9 104	168 950
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	2 773	1 320	835	961	1 202	3 121	1 329	1 432	12 973	59 688
G : Maintenance	2 060	2 970	2 611	2 416	2 305	4 065	2 490	3 079	21 996	169 037
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	753	589	676	561	612	515	502	514	4 722	29 508
J : Transports, logistique et tourisme	10 582	13 957	8 847	12 871	9 807	21 571	12 202	13 564	103 401	550 054
K : Artisanat	411	202	181	161	210	357	263	214	1 999	10 804
L : Gestion, administration des entreprises	25 864	13 892	15 253	12 622	19 109	19 560	15 295	14 878	136 473	613 025
M : Informatique et télécommunications	4 937	1 874	2 367	2 117	3 624	2 910	2 675	2 129	22 633	70 586
N : Études et recherche	2 097	354	657	694	1 038	553	745	370	6 508	26 983
P : Admin. publique, prof juridiques, armée et police	2 525	554	651	537	918	967	839	596	7 587	36 805
Q : Banque et assurances	2 601	985	1 201	844	1 791	1 663	1 346	1 223	11 654	41 509
R : Commerce	24 681	13 474	12 922	10 665	16 750	17 761	13 977	12 715	122 945	712 088
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	15 399	6 866	6 048	5 534	8 671	14 454	7 986	7 673	72 631	389 299
T : Services aux particuliers et aux collectivités	22 152	15 900	15 477	14 864	18 208	31 691	17 476	19 061	154 829	975 501
U : Communication, information, art et spectacle	57 685	4 262	5 921	4 244	14 018	13 181	10 175	4 472	113 958	277 848
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	8 437	5 934	5 677	4 979	5 971	9 097	6 120	5 806	52 021	347 559
W : Enseignement, formation	4 106	926	1 293	965	1 732	1 822	1 451	1 109	13 404	71 793
Z : Non renseigné ou autre	55	21	13	24	23	99	28	37	300	1 005
Ensemble des domaines	201 482	97 529	92 483	85 875	115 151	164 861	106 156	101 948	965 485	5 473 795

Source : Dares / Pôle emploi, traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Le domaine professionnel est un regroupement en 22 postes des « Familles Professionnelles » (FAP). Celles-ci sont une nomenclature de métiers construite pour faciliter le rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'Institut national de la statistique et des études

économiques (Insee) dans les différentes sources sur l'emploi pour codifier les professions et le « Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois » (Rome) utilisé par Pôle emploi pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises, dans une logique opérationnelle de placement. Les familles professionnelles sont déclinées en 224, 87 ou 22 postes.



Évolution de la demande d'emploi de catégories ABC, selon le domaine du métier recherché, entre septembre 2014 et septembre 2015 (en %)

(données brutes)

										
Domaine professionnel	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
A : Agriculture, marine, pêche	+13,7	+9,5	+11,3	+8,2	+8,5	+6,6	+13,5	+12,8	+10,5	+8,4
B : Bâtiment, travaux publics	+3,3	+4,6	+7,1	+9,9	+5,1	+7,8	+9,4	+7,3	+6,7	+4,1
C : Électricité, électronique	-3,0	+5,0	-3,9	-6,6	-8,7	+5,6	-7,5	-9,7	-3,3	-1,2
D : Mécanique, travail des métaux	-2,0	+2,6	+4,0	+11,7	+2,7	-2,3	+6,3	+2,9	+2,9	+2,2
E : Industries de process	+11,5	-2,3	+0,2	+5,4	+3,9	-2,7	-4,1	+2,3	+0,7	+5,2
F : Matériaux souples, bois, industries graphiques	+2,2	-0,5	+1,0	-0,1	+3,7	+2,0	+2,0	+2,9	+1,8	+3,1
G : Maintenance	+3,9	+3,4	+5,5	+5,0	+8,9	+3,0	+6,6	+2,7	+4,6	+5,0
H : Ingénieurs et cadres de l'industrie	-0,4	+8,3	-1,7	+7,3	+1,2	-2,6	+5,7	-7,2	+1,0	+3,6
J : Transports, logistique et tourisme	+2,9	+4,4	+5,0	+7,4	+6,1	+5,3	+4,9	+4,5	+5,1	+5,8
K : Artisanat	+12,0	-6,5	+14,6	+8,8	-0,9	+6,9	+8,2	+21,6	+7,8	+4,9
L : Gestion, administration des entreprises	+2,1	+4,1	+2,8	+5,6	+2,0	+1,8	+2,7	+2,5	+2,7	+4,1
M : Informatique et télécommunications	+5,6	+7,9	+3,6	+8,2	+9,1	+7,7	+8,3	+5,6	+7,0	+6,9
N : Études et recherche	+8,0	+8,9	+2,0	+17,8	+4,6	+6,6	+19,0	+5,7	+8,7	+10,0
P : Admin. publique, prof juridiques, armée et police	+0,4	+10,6	+2,0	+5,5	+5,3	+4,3	+11,6	+4,4	+4,1	+5,6
Q : Banque et assurances	-1,2	+1,7	-1,6	+3,6	+3,0	-1,9	0,0	-2,3	-0,1	+2,6
R : Commerce	+3,8	+6,1	+2,3	+5,5	+5,8	+4,3	+5,6	+4,6	+4,7	+5,1
S : Hôtellerie, restauration, alimentation	+6,9	+6,4	+9,9	+6,3	+8,6	+7,7	+8,0	+7,9	+7,6	+8,5
T : Services aux particuliers et aux collectivités	+4,1	+6,6	+8,2	+9,6	+8,4	+6,5	+7,0	+6,7	+6,9	+6,7
U : Communication, information, art et spectacle	+0,1	+3,4	+1,0	+1,2	+3,0	+4,2	+2,8	+1,5	+1,4	+3,5
V : Santé, action sociale, culturelle et sportive	+6,3	+12,6	+13,3	+15,1	+11,4	+10,2	+7,9	+10,2	+10,5	+11,3
W : Enseignement, formation	+3,9	+7,4	+12,4	+3,2	+7,0	+6,9	+5,1	+5,0	+5,9	+6,6
Ensemble des domaines (données CVS)	+2,8	+5,5	+5,3	+7,4	+5,8	+5,3	+5,7	+5,1	+5,0	+5,8

Source : Dares / Pôle emploi, traitement Direccte Île-de-France - Sese.

Inscriptions à Pôle emploi en catégories ABC, selon le motif, entre octobre 2014 et septembre 2015

(données brutes) - catégories ABC

Motif d'inscription										
Motif d'inscription	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Licenciement économique *	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%
Autres licenciements	9%	12%	12%	11%	12%	10%	11%	11%	11%	8%
Fin de CDD	22%	22%	21%	21%	20%	18%	20%	20%	20%	23%
Fin de mission d'intérim	3%	7%	5%	7%	4%	5%	5%	6%	5%	5%
Première entrée	8%	7%	7%	7%	8%	10%	9%	9%	8%	7%
Reprise d'activité	5%	7%	6%	6%	6%	5%	6%	6%	6%	8%
Démission	2%	3%	3%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	3%
Rupture conventionnelle	8%	7%	7%	6%	8%	4%	7%	6%	7%	6%
Autres cas	40%	33%	35%	34%	37%	43%	38%	37%	38%	37%
Total	219 059	115 583	110 507	107 959	133 706	198 498	128 124	122 224	1 135 660	5 972 946

Source : Dares / Pôle emploi. *Y compris les entrées en catégories ABC dont le motif renseigné est « fin de CRP-CTP-CSP ». N.B. : le CRP et le CTP ont disparu au profit du CSP (contrat de sécurisation professionnelle) créé en septembre 2011. Environ 60 % des sortants de CSP basculant en catégories ABC figurent dans ce motif.

Sorties de Pôle emploi de catégories ABC, selon le motif, entre octobre 2014 et septembre 2015

(données brutes) - catégories ABC

Motif de sortie										
Motif de sortie	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Reprise d'emploi déclarée	17%	20%	21%	18%	20%	12%	16%	16%	17%	19%
Entrée en stage	4%	7%	6%	6%	5%	5%	6%	5%	6%	9%
Arrêt recherche d'emploi	5%	7%	7%	7%	6%	5%	6%	6%	6%	8%
Radiation administrative	7%	9%	9%	11%	6%	10%	9%	11%	9%	9%
Absence au contrôle	48%	44%	44%	44%	48%	52%	47%	47%	47%	44%
Autres cas de sortie	18%	13%	13%	13%	15%	16%	16%	15%	15%	11%
Total	211 564	110 248	105 344	101 702	126 415	189 638	122 223	116 678	1 083 812	5 634 337

Source : Dares / Pôle emploi.

Inscriptions à Pôle emploi, selon le motif, le sexe et l'âge, entre octobre 2014 et septembre 2015 - (données brutes) - catégories ABC



Motif d'inscription	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et plus	
Licenciement économique*	4%	3%	1%	3%	8%	3%
Autres licenciements	12%	10%	7%	11%	17%	11%
Fin de CDD	19%	22%	30%	18%	13%	20%
Fin de mission d'intérim	7%	3%	6%	5%	3%	5%
Première entrée	7%	9%	18%	6%	2%	8%
Reprise d'activité	4%	8%	4%	6%	5%	6%
Démission	2%	3%	3%	3%	1%	2%
Rupture conventionnelle	7%	7%	3%	8%	8%	13%
Autres cas	39%	37%	29%	40%	42%	31%
Total	583 139	552 521	247 113	746 032	142 515	1 135 660

Source : Dares / Pôle emploi. *Y compris les entrées en catégories ABC dont le motif renseigné est « fin de CRP-CTP-CSP ». N.B. : le CRP et le CTP ont disparu au profit du CSP (contrat de sécurisation professionnelle) créé en septembre 2011. Environ 60 % des sortants de CSP basculant en catégories ABC figurent dans ce motif.

Sorties de Pôle emploi, selon le motif, le sexe et l'âge, entre octobre 2014 et septembre 2015 - (données brutes) - catégories ABC



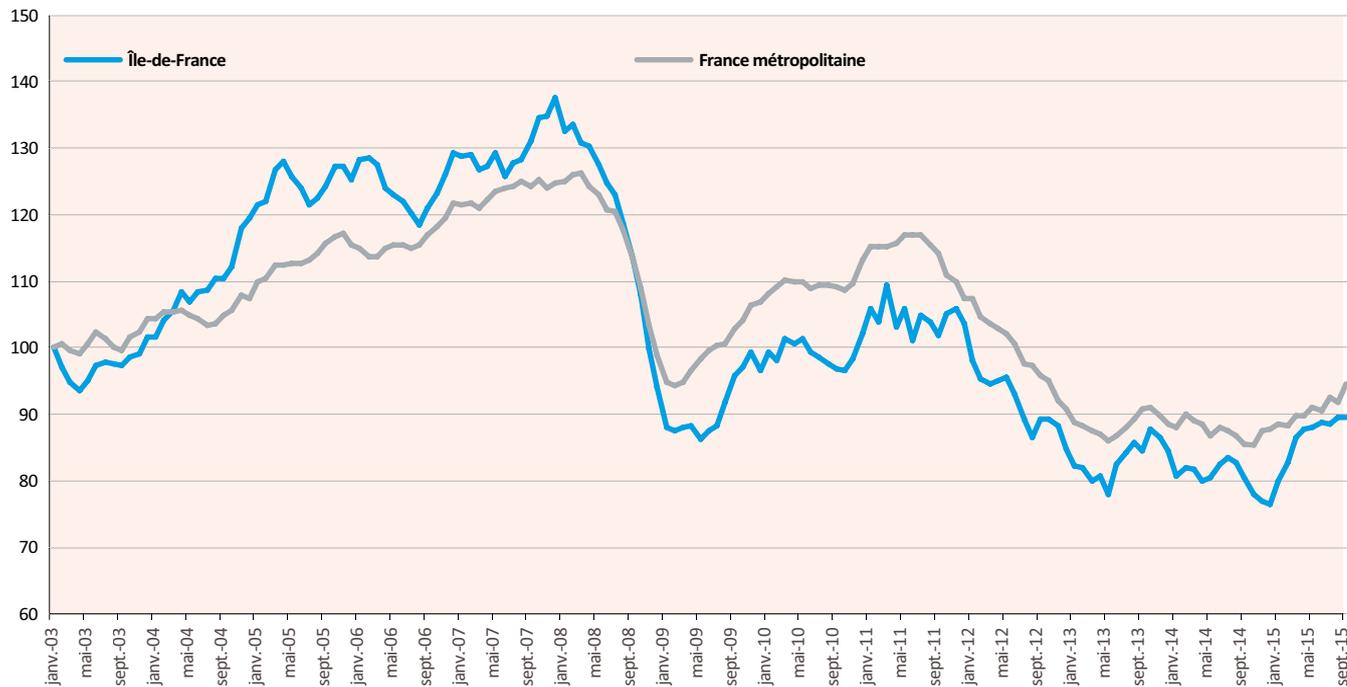
Motif de sortie	Sexe		Âge			Île-de-France
	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et plus	
Reprise d'emploi déclarée	17%	18%	16%	18%	17%	17%
Entrée en stage	6%	5%	5%	6%	4%	6%
Arrêt recherche d'emploi	4%	8%	3%	5%	12%	6%
Radiation administrative	10%	8%	9%	9%	8%	9%
Absence au contrôle	48%	46%	57%	45%	41%	47%
Autres cas de sortie	16%	15%	9%	17%	18%	15%
Total	558 829	524 983	219 803	722 970	141 039	1 083 812

Source : Dares / Pôle emploi.

Les offres d'emploi déposées à Pôle emploi

Évolution du nombre d'offres recueillies par Pôle emploi, entre janvier 2003 et septembre 2015

Données corrigées des variations saisonnières



Source : Dares / Pôle emploi. Base 100 en janvier 2003.

Offres d'emploi déposées à Pôle emploi, d'octobre 2014 à septembre 2015, selon le type de contrat
par département
(données brutes)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'offres	203 327	37 643	46 327	31 594	98 350	42 533	39 631	27 726	527 131	2 589 608
Dont										
CDI	43,3%	47,9%	51,8%	52,6%	43,8%	47,4%	47,1%	46,1%	45,8%	37,2%
CDD de plus de 6 mois	17,5%	13,4%	11,9%	14,9%	10,6%	15,4%	18,4%	13,8%	15,0%	14,4%
CDD de moins de 6 mois	30,2%	23,8%	29,4%	25,6%	43,7%	29,3%	27,1%	24,8%	31,4%	35,1%
Intérim	9,0%	14,8%	6,8%	6,9%	1,8%	7,9%	7,4%	15,3%	7,9%	13,2%

Source : Dares / Pôle emploi.

Offres d'emploi déposées à Pôle emploi, d'octobre 2014 à septembre 2015, selon la catégorie
socioprofessionnelle du métier demandé, par département (données brutes)

Catégorie socioprofessionnelle	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ouvriers	11%	34%	20%	26%	10%	25%	20%	35%	17%	31%
Employés de commerce et de services	29%	30%	28%	34%	32%	25%	32%	26%	30%	31%
Employés administratifs	15%	8%	16%	10%	17%	13%	14%	9%	14%	9%
Professions intermédiaires	29%	21%	27%	23%	26%	24%	25%	24%	26%	21%
Cadres *	16%	7%	9%	7%	16%	12%	9%	6%	13%	7%
Total nombre d'offres	203 327	37 643	46 327	31 594	98 350	42 533	39 631	27 726	527 131	2 589 608

Source : Dares / Pôle emploi.

* La catégorie "cadres", qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.

Offres d'emploi déposées à Pôle emploi, selon le type de contrat et la catégorie socioprofessionnelle, d'octobre 2014 à septembre 2015

(données brutes)



Catégorie socioprofessionnelle	CDI	CDD de plus de 6 mois	CDD de 6 mois et moins	Intérim	Île-de-France
Ouvriers	40%	9%	28%	23%	100%
Employés de commerce et de services	50%	15%	33%	2%	100%
Employés administratifs	32%	12%	49%	7%	100%
Professions intermédiaires	49%	21%	22%	8%	100%
Cadres *	52%	13%	31%	3%	100%
Total	46%	15%	31%	8%	100%

Source : Dares / Pôle emploi.

Offres d'emploi déposées à Pôle emploi, selon la durée hebdomadaire et la catégorie socioprofessionnelle, d'octobre 2014 à septembre 2015

(données brutes)

Catégorie socioprofessionnelle	Temps plein	Mi-temps et plus	Moins d'un mi-temps	Île-de-France
Ouvriers	89%	6%	5%	100%
Employés de commerce et de services	54%	25%	20%	100%
Employés administratifs	70%	12%	18%	100%
Professions intermédiaires	72%	8%	20%	100%
Cadres *	70%	2%	28%	100%
Total	68%	7%	26%	100%

Source : Dares / Pôle emploi.

* La catégorie "cadres", qui regroupe les professions intellectuelles supérieures, se distingue en Île-de-France par un nombre très élevé de professionnels des arts et spectacles, pour lesquels les contrats proposés sont fréquemment de courte durée et à temps partiel.



CHIFFRES CLÉS 2016

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Les dispositifs de politique d'emploi

Synthèse

	Île-de-France	France métropolitaine	Poids	Évolution 2014 / 2013 (en %)	
	2014	2014	Île-de-France / France	Île-de-France	France métropolitaine
ENTRÉES EN EMPLOI MARCHAND AIDE					
Exonérations de cotisations sociales et primes à l'embauche	14 089	92 751	15,2%	19,3	7,2
Contrats uniques d'insertion secteur marchand (CUI CIE) hors avenants de reconduction	8 239	47 273	17,4%	17,2	-3,6
Emploi d'avenir du secteur marchand	2 662	18 980	14,0%	70,5	46,1
Contrat de génération	2 570	17 707	14,5%	2,1	3,2
Autres exonérations à l'embauche (zone franche urbaine, redynamisation urbaine...)	618	8 791	7,0%	-12,2	-9,8
Aides à la création d'entreprise					
ACCRE (bénéficiaires)	32 326	185 378	17,4%	4,9	-0,5
Formation en alternance	100 114	404 577	24,7%	2,4	-3,6
Contrats d'apprentissage (nombre d'entrées au cours de l'année) *	54 281	250 628	21,7%	-0,7	-6,8
Contrats de professionnalisation (nombre d'entrées au cours de l'année)	45 833	153 949	29,8%	6,4	2,1
dont contrats de professionnalisation jeunes	36 255	120 323	30,1%	3,9	0,2
Insertion par l'activité économique	12 066	ND	-	ND	ND
Association intermédiaire (AI)**	8 447	ND	-	ND	ND
Entreprise d'insertion (EI)**	1 495	ND	-	ND	ND
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETI)**	2 124	ND	-	ND	ND
Atelier et chantier d'insertion (ACI)**	ND	ND	-	ND	ND
ENTRÉES EN EMPLOI NON MARCHAND AIDE					
Emplois aidés dans le secteur non marchand	29 700	208 480	14,2%	-9,6	-19,6
Contrats uniques d'insertion secteur non marchand (CUI CAE) hors avenants de reconduction	20 261	153 424	13,2%	-11,8	-20,3
Emploi d'avenir du secteur non marchand	7 225	46 407	15,6%	-6,7	-19,9
Apprentis du secteur public	2 132	8 448	25,2%	-3,0	-0,1
Contrat PACTE pour les jeunes, d'accès à la fonction publique	82	201	40,8%	20,6	-2,0
ENTRÉES DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION					
Formation					
Entrées en formation hors contrat de sécurisation professionnelle (catégorie D Pôle emploi)	53 168	576 561	9,2%	12,7	-
Validation des acquis de l'expérience (VAE) Ministère de l'emploi uniquement	629	3 567	17,6%	4,5	-8,4
Contrat de volontariat pour l'insertion des jeunes (Établissement public d'Insertion de la Défense)	620	3 695	16,8%	-0,5	8,2
ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES					
Accompagnement des jeunes	23 140	165 286	14,0%	3,3	2,9
Garantie Jeunes***	900	6 747	13,3%	Nouveau dispositif	
Contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS, nombre d'entrées dans l'année)****	22 240	158 539	14,0%	-0,7	-1,3
ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES					
Accompagnement des restructurations					
Contrat de sécurisation professionnelle, CRP, CTP, cellule de reclassement (entrées dans l'année)	20 161	112 718	17,9%	-6,8	-8,0
Activité partielle (nombre de salariés concernés au cours de l'année)	23 267	249 701	9,3%	-15,3	ND

Source : Dares, Pôle emploi, Agence des services et des paiements, Direccte.

* Pour les contrats d'apprentissage, le nombre réel d'entrées en contrat au cours de l'année n'est pas comptabilisé dans les régions autres que l'Île-de-France. La donnée « France métropolitaine » figurant dans ce tableau correspond donc aux entrées franciliennes et, pour les autres

régions, au nombre d'enregistrements de contrats en cours d'année, transmis par les unités territoriales des Direccte à la DARES.

** Chiffre AI et ETI : nombre de personnes nouvellement accueillies ET mises à disposition dans l'année

** Chiffre ACI : nombre de salariés en insertion dans les ACI au titre de leur activité conventionnée en 2013

** Chiffre EI : nombre de salariés embauchés en CDD d'insertion (CDDI) en 2013

*** La Garantie Jeunes est un dispositif d'accompagnement expérimenté depuis octobre 2013. En 2014, la GJ concerne, pour l'Île-de-France, 4 missions locales de Seine-Saint-Denis. Source : P3/i-milo

**** Les données sont provisoires.

Les emplois aidés dans le secteur non marchand

Les entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur non marchand (CUI - CAE), en 2014

Effectifs et %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	4 978	2 067	2 041	2 519	1 672	2 991	2 213	1 780	20 261	153 424
Femmes	59,7	72,1	75,8	78,8	66,5	71,6	75,8	70,8	70,0	67,4
Moins de 26 ans	23,2	18,6	16,4	20,0	20,1	21,7	22,7	25,2	21,3	20,3
50 ans et plus	22,2	21,6	23,7	26,1	21,5	17,8	17,2	20,0	21,3	22,3
Bénéficiaires de minima sociaux	39,8	40,0	32,3	34,1	35,8	34,4	30,7	34,3	35,8	37,7
Dont bénéficiaires du Rsa	29,5	30,0	23,0	23,3	23,4	25,6	21,4	24,3	25,7	26,7
Travailleurs handicapés	7,8	6,9	5,4	6,8	6,8	4,2	4,4	4,8	6,1	10,1
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveau V, Vbis et VI)	34,9	54,9	41,6	44,2	40,5	45,8	42,3	45,2	42,5	52,0
Inscrits à Pôle emploi	86,9	87,8	94,4	85,3	90,4	90,9	90,7	91,5	89,3	93,2
Inscrits à Pôle emploi depuis plus de 2 ans	33,8	32,9	34,1	30,6	35,5	34,9	33,0	34,8	33,6	38,3

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 septembre 2015 - Traitement Direccte Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en CUI - CAE présents au 31 décembre 2014 (*)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	0	321	306	153	191	103	101	131	1 306	31 464
Départements & Région	1 053	266	16	70	0	47	0	161	1 613	3 325
Établissement scolaire	1 711	1 407	1 401	1 820	1 154	1 809	1 190	1 200	11 692	64 953
Association	2 920	667	814	584	839	1 572	1 249	785	9 430	73 516
Établissement sanitaire public	0	66	56	43	54	25	60	47	351	14 786
Autres établissements	754	188	161	93	255	266	224	139	2 080	12 417
TOTAL	6 438	2 915	2 754	2 763	2 493	3 822	2 824	2 463	26 472	200 461

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 septembre 2015 - Traitement Direccte Île-de-France.

(*) Les chantiers d'insertion ne peuvent plus signer de CUI-CAE avec un taux de prise en charge à 105 % à compter du 1^{er} juillet 2014.



► Bref thématique n°39, Les sortants d'un contrat aidé dans le secteur non marchand.

Les entrées en emploi d'avenir dans le secteur non marchand, en 2014

Effectifs et %

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	1 607	879	659	909	682	943	896	650	7 225	46 407
Femmes	49,7	48,9	48,7	51,5	51,6	48,6	54,9	50,3	50,5	56,7
Moins de 21 ans	27,0	31,3	35,8	27,5	26,4	30,9	33,9	30,3	30,0	30,4
25 ans et plus	11,6	10,8	10,0	12,4	12,5	11,3	10,4	10,8	11,3	11,5
Bénéficiaires de minima sociaux	3,5	3,3	1,4	3,2	3,2	2,5	4,5	3,1	3,2	3,8
Dont bénéficiaires du Rsa	2,9	2,8	0,9	1,8	2,3	1,9	4,0	2,6	2,5	3,2
Travailleurs handicapés	2,1	2,2	2,7	2,9	1,9	1,1	1,7	2,0	2,0	3,0
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveau V, Vbis et VI)	66,9	78,4	73,4	68,1	70,8	68,1	74,7	70,8	70,9	73,3
Inscrits à Pôle emploi	52,0	58,4	48,7	52,0	47,1	47,7	55,1	44,9	51,2	71,2
Inscrits à Pôle emploi depuis plus de 2 ans	5,2	8,0	3,9	5,5	3,4	6,5	5,1	6,5	5,6	9,8

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 septembre 2015 - Traitement Direccte Île-de-France.

Répartition par employeur des salariés en emploi d'avenir dans le secteur non marchand au 31 décembre 2014 (*)

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Communes & EPCI	7	484	403	507	265	419	309	287	2 681	24 262
Départements & Région	386	36	0	94	0	53	48	42	659	4 111
Association	1 039	415	450	602	492	754	576	522	4 850	34 790
Établissement sanitaire public	164	108	94	66	108	81	102	85	808	8 440
Autres établissements	996	411	154	172	130	182	274	68	2 387	11 397
TOTAL	2 592	1 454	1 101	1 441	995	1 489	1 309	1 004	11 385	83 000

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 septembre 2015 - Traitement Direccte Île-de-France.



► **Bref thématique n°61, Les bénéficiaires des emplois d'avenir : des jeunes majoritairement non diplômés, résidant souvent dans les quartiers de la politique de la ville.**

Les emplois aidés dans le secteur marchand

Les entrées en contrat unique d'insertion dans le secteur marchand (CUI - CIE), en 2014

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	1 571	923	1 009	690	971	1 393	770	912	8 239	47 273
Femmes	46,3	47,2	45,9	41,7	42,6	32,8	43,1	35,5	41,8	43,8
Moins de 26 ans	20,8	42,6	30,2	26,4	30,5	30,2	26,0	27,3	28,8	21,4
50 ans et plus	30,0	23,8	22,9	25,2	25,2	19,8	27,1	24,1	24,8	29,0
Bénéficiaires de minima sociaux	29,7	16,6	20,5	20,9	24,8	25,8	24,9	23,1	24,0	26,8
Dont bénéficiaires du RSA	19,1	9,1	11,7	12,5	14,0	15,9	14,7	12,4	14,2	16,7
Travailleurs handicapés	4,5	3,3	5,1	4,8	4,2	2,8	3,9	6,7	4,3	8,5
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveau V, Vbis et VI)	35,3	49,0	43,8	47,4	41,4	49,2	43,8	51,0	44,5	51,9
Inscrits à Pôle emploi	89,9	83,3	90,7	90,4	87,5	93,4	90,9	91,4	89,9	93,8
Inscrits à Pôle emploi depuis plus de 2 ans	33,7	25,9	27,8	28,1	33,3	32,0	30,6	34,5	31,1	34,9
En contrat à durée indéterminée	72,5	70,3	73,9	71,0	73,0	70,1	70,0	69,3	71,4	69,8
En contrat à temps plein	76,6	70,7	73,2	76,1	71,2	80,6	74,8	80,7	75,8	72,1
Entrants dans un étab. de moins de 10 salariés	63,5	51,3	53,5	55,2	53,0	46,3	59,0	51,6	54,3	60,4

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 septembre 2015 - Traitement Direccte Île-de-France.

► Bref thématique n°52, Les bénéficiaires des contrats aidés du secteur marchand (CUI-CIE) et leurs employeurs entre 2010 et 2013.



Répartition des entrées selon le secteur d'activité de l'employeur, en %

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture, pêche	0,0	0,8	s	s	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	2,6
Industrie	4,8	11,3	6,0	7,2	3,2	4,5	5,5	6,6	5,9	12,9
Construction	4,9	10,1	7,6	9,0	4,5	8,5	12,7	10,6	8,1	11,0
Commerce de gros et de détail	18,8	24,6	20,3	22,8	27,6	23,3	25,5	22,3	22,8	23,3
Transports et entreposage	1,5	3,5	4,3	9,0	6,0	29,1	4,3	6,4	8,7	6,6
Hébergement et restauration	11,4	22,8	12,2	12,9	15,2	5,8	13,4	10,4	12,5	13,6
Information & communication	9,7	1,5	s	s	6,0	2,7	2,7	2,0	4,2	2,0
Activités financières et d'assurance, activités immobilières	5,3	2,8	4,4	2,2	3,0	2,3	5,7	3,1	3,7	3,0
Activités spécialisées, scientifiques et tech. et activités de services admin. et de soutien	30,9	12,7	27,4	21,2	26,7	14,9	20,4	30,3	23,3	14,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	5,6	4,9	7,0	4,8	4,4	5,0	5,3	3,4	5,1	5,4
Autres activités de services	7,1	5,2	8,1	8,0	3,4	3,9	4,5	5,0	5,7	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 septembre 2015 - Traitement Direccte Île-de-France. s : secret statistique.



► **Bref thématique n°61, Les bénéficiaires des emplois d'avenir : des jeunes majoritairement non diplômés, résidant souvent dans les quartiers de la politique de la ville.**

Les entrées en emploi d'avenir dans le secteur marchand, en 2014

Effectifs et %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Ensemble des entrées (hors avenants de reconduction)	394	331	291	322	268	281	355	420	2 662	18 980
Femmes	45,7	37,2	33,0	40,7	34,0	32,0	43,9	37,9	38,5	33,5
Moins de 21 ans	30,2	41,7	35,4	31,7	38,1	40,2	27,6	34,5	34,6	36,5
25 ans et plus	9,9	7,6	7,9	9,9	6,7	8,2	10,1	6,9	8,5	9,4
Bénéficiaires de minima sociaux	1,3	s	2,1	2,5	2,6	2,5	s	s	1,7	2,6
Dont bénéficiaires du RSA	s	s	s	1,6	s	s	s	s	1,0	1,6
Travailleurs handicapés	1,8	1,5	3,4	2,2	3,0	s	3,1	s	2,1	3,4
Salariés ayant un bas niveau de formation (niveau V, Vbis et VI)	85,8	85,2	84,2	83,9	83,2	79,4	65,9	76,4	80,2	85,9
Inscrits à Pôle emploi	49,7	57,7	56,0	52,5	45,5	48,0	64,2	46,9	52,6	69,7
Inscrits à Pôle emploi depuis plus de 2 ans	3,3	6,9	2,7	5,6	5,2	5,7	5,1	6,0	5,1	8,1
En contrat à durée indéterminée	88,3	82,5	87,6	77,3	87,7	86,1	65,6	67,9	79,6	75,1
En contrat à temps plein	86,5	79,8	76,6	87,6	83,6	88,6	93,8	74,8	83,8	86,2
Entrants dans un étab. de moins de 10 salariés	41,3	45,9	54,7	48,3	52,0	61,0	38,3	41,4	46,9	-

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 septembre 2015 - Traitement Directcte Île-de-France.

Répartition des entrées selon le secteur d'activité de l'employeur, en %

en %	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Agriculture, sylviculture, pêche	0,0	s	s	s	0,0	0,0	0,0	s	0,3	4,0
Industrie	3,8	10,3	8,2	4,7	s	s	4,2	6,0	5,8	14,0
Construction	3,0	8,8	10,3	8,1	6,0	9,3	5,4	7,4	7,1	13,7
Commerce de gros et de détail	21,3	18,4	14,8	24,8	27,6	33,1	19,2	11,9	20,8	19,2
Transports et entreposage	2,8	4,8	4,5	4,3	5,6	7,8	27,6	1,7	7,4	4,7
Hébergement et restauration	14,7	36,3	31,3	32,0	20,1	19,2	14,4	48,3	27,6	24,2
Information & communication	2,5	s	s	s	3,7	5,0	s	s	1,8	0,6
Activités financières et d'assurance, activités immobilières	3,0	1,5	s	0,0	s	s	s	s	1,3	1,0
Activités spécialisées, scientifiques et tech. et activités de services admin. et de soutien	26,9	8,5	10,7	12,7	14,9	8,5	13,2	17,1	14,6	9,6
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	17,8	6,6	11,7	6,5	10,1	6,0	6,2	2,4	8,4	4,4
Autres activités de services	4,1	3,0	5,5	5,9	6,7	3,9	7,6	4,0	5,0	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Dares / ASP - données arrêtées au 30 septembre 2015 - Traitement Directcte Île-de-France. s : secret statistique.



► Bref thématique N°56, Le contrat de génération dans les PME et TPE franciliennes : une utilisation plus fréquente dans l'industrie et le BTP.

Les demandes d'aides des contrats de génération acceptées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Département de l'entreprise employeuse

										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre de demandes acceptées	718	248	264	254	345	237	261	243	2 570	17707
Répartition par sexe du salarié embauché										
Hommes	327	173	177	173	184	153	175	166	1 528	11435
Femmes	391	75	87	81	161	84	86	77	1 042	6272
Répartition par métier occupé du salarié embauché										
Agriculteurs	0	0	0	0	0	0	0	0		44
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6	s	s	s	s	s	0	s	16	70
Cadres et professions intellectuelles supérieures	132	18	25	27	77	18	31	20	348	896
Professions intermédiaires	129	36	57	55	77	58	43	52	507	3053
Employés	378	63	78	87	134	82	89	84	995	5856
Ouvriers	70	128	99	83	53	74	95	83	685	7622
Non précisé	3	1	2	1	3	3	3	3	19	166
Secteur d'activité de l'entreprise employeuse										
Agriculture sylviculture pêche	0	s	s	s	0	0	0	s	10	459
Industrie	36	58	39	50	36	25	33	51	328	3989
Construction	17	45	27	31	19	25	45	18	227	2455
Commerce	101	58	70	47	68	61	65	57	527	4049
Transports, entreposage	8	17	7	9	11	18	20	23	113	901
Hébergement restauration	149	6	16	5	16	20	15	14	241	853
Information et communication	50	s	s	s	37	2	11	11	122	294
Activités financières et d'assurance	19	s	s	s	11	5	7	0	47	297
Activités immobilières	27	s	s	6	6	s	s	0	51	175
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services admin. et de soutien	192	44	50	74	103	50	41	32	586	2377
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	56	8	22	15	19	19	11	6	156	1286
Autres activités de services	63	s	20	9	19	11	10	28	162	572
Effectif de l'entreprise employeuse										
Aucun salarié	9	5	0	0	s	s	s	0	19	230
De 1 à 9 salariés	217	67	80	57	72	49	73	62	677	4556
De 10 à 29 salariés	191	73	62	66	73	66	55	59	645	4596
De 30 à 49 salariés	103	47	42	47	44	46	39	34	402	3112
De 50 à 299 salariés	198	56	80	84	155	74	92	88	827	5213

Sources : Dares / Direccte IdF.



► Bref thématique n°50, Après une forte baisse en 2012/2013, le contrat de professionnalisation se maintient en 2013/2014.

L'alternance

Les entrées en contrats de professionnalisation, lors de la campagne 2014/2015, du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015

Département de l'établissement employeur Effectifs et %										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Nombre d'entrées	16 364	2 543	2 920	2 136	11 074	4 470	3 688	2 206	45 401	150 753
Répartition par sexe										
Hommes	43,2	49,0	53,0	53,2	49,2	53,8	51,5	51,5	48,2	49,4
Femmes	56,8	51,0	47,0	46,8	50,8	46,2	48,5	48,5	51,8	50,6
Répartition par âge										
Moins de 18 ans	1,2	1,5	1,4	1,3	0,7	0,8	1,0	1,3	1,1	2,2
18-21 ans	33,5	34,9	37,0	36,5	27,5	32,5	35,1	38,7	32,8	39,5
22-25 ans	48,1	37,6	41,0	37,1	50,7	43,6	41,9	36,9	45,7	36,7
26 ans et plus	17,2	26,0	20,7	25,1	21,1	23,1	22,0	23,1	20,5	21,5
Répartition par niveau de formation à l'entrée										
Niveau I,II	33,5	15,7	25,7	21,6	43,8	24,4	25,3	18,9	31,7	21,2
Niveau III	18,6	14,7	18,3	17,1	21,1	17,0	17,0	18,1	18,6	21,3
Niveau IV	32,0	34,5	33,6	33,8	25,5	34,9	35,8	39,2	31,7	33,9
Niveau V, Vbis et VI	15,1	34,4	21,4	25,9	9,3	23,3	21,3	23,3	17,4	22,2
Inconnu	0,7	0,7	1,1	1,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,6	1,4
Répartition par type de qualification préparée										
Certification enregistrée au RNCP autre qu'un CQP	80,0	61,6	79,2	73,5	80,2	70,0	70,3	82,9	77,0	73,0
Certificat de qualification professionnelle (CQP)	4,2	19,4	9,0	9,4	4,9	7,4	8,5	4,8	6,5	9,7
Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale	15,9	19,0	11,8	17,1	14,9	22,6	21,2	12,3	16,5	17,3
Répartition par type de contrat										
Contrat à durée indéterminée	4,6	4,1	2,5	5,0	3,9	9,7	4,0	2,3	4,6	5,4
Contrat à durée déterminée	95,1	95,3	92,7	94,9	96,0	89,8	95,5	97,6	94,8	92,7
Intérim	0,3	0,6	4,9	0,2	0,1	0,5	0,5	0,1	0,6	1,9

Sources : Extrapro, Dares / Direccte IDF.

Les entrées en contrats de professionnalisation, lors de la campagne 2014/2015, du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015

Département de l'établissement employeur Effectifs et %										
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France métropolitaine
Secteur d'activité de l'établissement employeur										
Agriculture sylviculture pêche	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,7
Industrie	4,2	7,2	9,2	4,5	10,6	5,6	4,8	6,0	6,5	13,9
Construction	0,4	0,4	0,5	0,6	1,3	0,2	0,4	0,7	0,6	0,6
Commerce	17,1	40,7	36,0	39,3	15,0	34,0	34,8	32,7	24,0	30,5
Transports, entreposage	8,6	9,5	5,3	11,9	4,6	20,2	8,3	14,6	9,0	7,3
Hébergement restauration	3,7	3,0	2,3	1,6	1,1	1,5	1,5	4,7	2,5	4,4
Information et communication	11,6	2,6	7,1	4,3	15,6	8,7	7,6	3,8	10,4	5,7
Activités financières et d'assurance	11,4	3,3	3,4	3,9	15,0	7,4	11,7	4,1	10,2	7,4
Activités immobilières	4,7	1,8	3,1	1,5	2,2	2,1	3,1	2,4	3,2	2,1
Activités spécialisées, scientifiques et techn. et activités de services admin. et de soutien	22,2	8,4	21,0	19,5	27,8	11,5	15,1	20,4	20,9	17,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	8,3	6,2	6,9	7,9	3,7	6,0	8,4	6,5	6,6	5,3
Autres activités de services	7,7	16,8	5,2	5,1	3,0	2,9	4,2	4,0	5,8	5,2
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taille de l'établissement employeur										
Moins de 5 salariés	23,2	13,8	17,0	14,3	14,0	20,3	20,1	19,9	18,9	21,0
De 5 à 9 salariés	11,0	6,4	9,3	7,4	5,7	7,3	9,5	8,7	8,6	10,5
De 10 à 19 salariés	9,4	6,6	5,7	5,6	5,3	5,6	6,7	6,2	7,1	8,5
De 20 à 49 salariés	10,7	11,1	10,2	11,1	7,0	8,0	10,3	8,1	9,4	11,0
De 50 à 99 salariés	5,2	7,7	5,0	6,6	5,3	4,7	4,7	5,8	5,4	6,3
De 100 à 249 salariés	8,3	10,2	9,3	10,3	9,4	10,5	8,4	11,2	9,2	9,1
250 salariés et plus	32,1	44,1	43,5	44,6	53,2	43,7	40,3	40,2	41,5	33,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Extrapro, Dares / Direccte IdF.

Les entrées en contrats d'apprentissage, lors de la campagne 2014/2015, du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015

Département de l'établissement employeur Données arrêtées au 31 septembre 2015, effectifs et %									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'entrées *	13 996	5 767	7 020	4 999	9 908	5 149	4 795	4 324	55 958
Répartition par sexe									
Hommes	49,2	64,0	60,7	62,7	53,1	61,2	59,3	62,1	57,0
Femmes	50,8	36,0	39,3	37,3	46,9	38,8	40,7	37,9	43,0
Répartition par âge									
Moins de 18 ans	14,1	32,8	23,9	23,5	9,7	16,6	19,3	27,2	19,0
18-21 ans	44,8	47,7	48,6	50,3	43,4	46,8	47,7	49,5	46,6
22 ans et plus	41,1	19,5	27,5	26,2	47,0	36,6	33,0	23,3	34,4
Répartition par niveau de diplôme préparé**									
Mention complémentaire	2,4	3,2	0,9	0,5	0,6	0,9	2,2	2,5	1,7
Master professionnel**	26,6	7,4	21,1	16,0	40,3	22,9	19,9	11,1	23,3
Licence professionnelle**	17,3	12,0	14,3	17,4	17,7	15,4	17,2	12,3	15,9
BTS, DUT**	17,5	22,8	20,6	22,2	16,1	19,1	18,9	20,0	19,1
Baccalauréat professionnel**	15,8	22,6	17,6	17,4	11,0	18,3	18,5	22,2	17,0
CAP**	20,5	31,9	25,4	26,5	14,3	23,4	23,3	32,0	23,1

Source : Dares, Direccte IDF.

* entrées dans un premier contrat ou nouveau contrat suite à un premier contrat, hors avenants.

** ou diplôme équivalent.



► Bref thématique n°46, Suite à la réforme de l'obligation d'embauche en alternance, les grandes entreprises ont augmenté leur recours à ces mesures

Les entrées en contrats d'apprentissage, lors de la campagne 2014/2015, du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015

Données arrêtées au 31 septembre 2015, effectifs et %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Secteur d'activité de l'établissement employeur									
Agriculture sylviculture pêche	0,0	1,9	0,7	0,3	0,0	0,0	0,1	0,7	0,4
Industrie	8,9	16,7	27,6	18,4	18,8	13,8	13,6	18,7	16,3
Construction	3,6	14,7	10,5	12,2	7,0	15,5	14,6	12,9	9,7
Commerce	12,4	21,0	18,8	19,7	14,1	16,4	18,0	21,2	16,6
Transports, entreposage	5,9	6,0	3,0	4,5	3,7	14,2	8,6	6,8	6,1
Hébergement restauration	16,5	9,4	6,8	6,2	5,6	4,9	5,8	10,4	9,2
Information et communication	9,0	2,4	4,1	3,2	12,0	6,0	6,5	2,4	6,7
Activités financières et d'assurance	12,6	2,3	3,1	2,6	13,4	6,1	7,2	1,8	7,7
Activités immobilières	1,8	1,1	1,0	1,6	0,7	0,7	0,9	0,5	1,1
Activités spécialisées, scientifiques et techn. et activités de services administratifs et de soutien	14,2	8,3	10,2	17,3	16,0	10,7	11,8	9,4	12,8
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	6,5	4,8	6,0	6,3	2,8	5,5	6,0	5,4	5,4
Autres activités de services	8,4	11,6	8,2	7,5	5,6	5,5	6,7	9,3	7,8
Non précisé	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,6	0,2	0,4	0,2
Taille de l'établissement employeur									
Moins de 5 salariés	19,1	31,6	18,4	25,6	10,8	23,0	27,5	28,9	21,3
De 5 à 9 salariés	13,6	14,4	10,4	18,6	5,0	11,8	15,9	16,8	12,5
De 10 à 19 salariés	8,5	10,5	5,5	10,1	3,7	6,3	8,5	12,4	7,7
De 20 à 49 salariés	10,4	9,2	6,5	11,1	4,7	8,4	7,4	9,2	8,3
De 50 à 99 salariés	5,3	4,1	3,4	9,6	2,1	4,4	3,7	5,9	4,6
De 100 à 249 salariés	6,3	5,2	5,7	14,7	3,4	4,8	6,0	9,3	6,4
250 salariés et plus	36,8	25,0	21,4	108,3	22,3	34,6	21,2	17,9	34,5
Non précisé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Dares, Direccte IDF.

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Candidats à la VAE en 2014 en Île-de-France dans les différents ministères certificateurs

	Présentés	Reçus	Reçus France	Part Île-de-France
Ministère de l'éducation nationale (CAP au BTS)	3 808	2 553	13 369	19%
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	677	440	2 275	19%
Ministère de l'agriculture	30	19	348	5%
Ministères chargés de la santé et des affaires sociales	2 439	996	5 273	19%
Ministère chargé de l'emploi	819	629	3 567	18%
Ministère de la défense	2	1	90	1%
Ministère de la culture	ND	ND	ND	ND
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	0	0	27	0%
Ministère de la jeunesse et des sports	138	74	432	17%
Total	7 913	4 712	25 381	19%

Source : ministères certificateurs, traitement DARES. Champ : Île-de-France. nd : non disponible.

Les missions locales*

Les jeunes suivis, en 2014

Effectifs et %

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de missions locales	1	12	10	10	11	14	11	7	76
Nombre de jeunes en premier accueil	9 918	10 852	8 664	11 383	9 137	15 958	10 753	10 350	87 015
Jeunes en CIVIS (entrées initiales)	2 646	2 930	2 319	2 511	2 166	4 376	2 404	2 888	22 240
Nombre de jeunes en demande d'insertion au 31/12/2014*	12 538	14 330	12 254	14 157	11 566	22 436	14 192	14 346	115 819
Répartition par sexe									
Hommes	54,4	49,9	51,9	50,4	53,9	50,8	51,2	51,3	51,6
Femmes	45,6	50,1	48,1	49,6	46,1	49,2	48,8	48,7	48,4
Répartition par âge **									
Moins de 18 ans	3,2	4,8	5,5	5,5	4,2	3,9	4,1	4,3	4,4
18-21 ans	46,9	50,2	48,4	47,9	47,5	48,1	47,8	49,0	48,3
22-25 ans	47,6	43,1	43,6	43,8	45,7	45,8	45,7	44,0	44,9
26 ans et plus	2,3	1,8	2,5	2,8	2,6	2,2	2,5	2,6	2,4
Répartition par niveau de diplôme *** à l'entrée									
Niveau I,II, III	6,6	5,5	6,5	6,6	7,9	5,4	6,7	6,1	6,3
Niveau IV	35,2	37,8	36,5	35,4	40,3	37,8	37,7	36,6	37,2
Niveau V	28,9	32,9	30,4	31,4	28,3	28,7	28,4	30,2	29,8
Niveau Vbis	15,1	15,7	18,0	16,3	14,8	15,0	17,1	15,5	15,9
Niveau VI	14,2	8,0	8,6	10,3	8,7	13,2	10,1	11,6	10,8

Source : PARCOURS 3 extraction 29/10/2015. * Les données 2014 sont provisoires suite au passage de Parcours 3 à I-MILO.

* Jeunes en demande d'insertion : jeunes ayant bénéficié, au cours des cinq derniers mois précédant la date d'observation, d'au moins un entretien au sein du réseau des missions locales, qu'il s'agisse d'un entretien individuel, d'une information collective ou d'un atelier. Le nombre de jeunes en demande d'insertion au 31 décembre 2014 mesure ainsi le nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien individuel, une information collective ou un atelier entre le 01 août 2014 et le 31 décembre 2014 inclus.

** Estimation Direccte

*** Il s'agit du niveau groupé. Celui-ci correspond au niveau de formation, que le diplôme ait été obtenu ou non.

Les Missions locales d'insertion sont des organismes chargés d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elles ont été créées par ordonnance en mars 1982. En 2014, le territoire francilien était réparti en 76 missions locales.

Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) est un dispositif destiné à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes (16-25 ans). Ce contrat d'un an renouvelable est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans les départements, en 2014

Nombre de structures

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	16	7	10	8	10	6	7	12	76
Entreprise d'Insertion (EI)	34	12	14	12	30	24	12	13	151
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	8	2	2	2	1	3	2	3	23
Porteurs d'Atelier de Chantier d'Insertion (ACI)	30	12	10	16	16	36	18	17	155
Total	88	33	36	38	57	69	39	45	405

Source : ASP Extranet IAE.

Salariés en insertion dans les SIAE, en 2014

Nombre de salariés présents dans les SIAE

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	3 284	2 133	2 267	1 897	2 012	581	923	1 655	14 752
Entreprise d'Insertion (EI)	500	230	332	153	781	609	272	141	3 018
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	1 000	658	241	428	188	748	263	318	3 844
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	1 196	868	429	628	614	1 110	525	598	5 968
Total	5 980	3 889	3 269	3 106	3 595	3 048	1 983	2 712	27 582

Source : AI-EI-ETTI : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2014 / ACI : Dares-ASP fichiers individuels CUI-CAE et CDDI.

Sont considérés comme salariés en insertion dans les SIAE : AI et ETTI : personnes mises à disposition au moins une fois en 2014 / EI : salariés en CDDI en 2014 / ACI : personnes en contrats aidés (CUI-CAE-CDDI) présentes dans le chantier durant 2014

Précision : Avant 2014, les salariés en insertion dans les ACI étaient embauchés en CUI uniquement. Avec la mise en œuvre de la réforme des financements de l'IAE en 2014, les salariés des ACI pouvaient être embauchés en CUI et/ou CDDI. Le comptage de ces salariés a été réalisé hors double-compte (une personne ayant enchaîné un CDDI après un CUI n'est comptée qu'une seule fois).

Nombre de salariés en équivalent temps plein d'insertion (ETP), en 2014

Salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	641	274	235	280	295	114	159	276	2 274
Entreprise d'Insertion (EI)	273	126	173	86	358	366	155	66	1 602
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	431	133	68	112	91	241	68	88	1 232
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	464	311	133	269	222	441	194	207	2 241
Total	1 809	845	608	746	966	1 162	576	637	7 349

Source : AI-EI-ETTI : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2014 / ACI : Dares-ASP fichiers individuels CUI-CAE et CDDI. Calcul des ETP : dans les AI, 1 ETP est égal à 1 607 heures réalisées par des salariés en insertion. Dans les EI, un ETP est égal à 1 505 heures. Dans les ETTI, un ETP est égal à 1 600 heures. Dans les ACI, un ETP est égal à 1 820 heures.

Nombre de salariés en insertion embauchés par les SIAE, en 2014

Salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Association Intermédiaire (AI)	1 957	1 080	1 575	980	1 130	344	554	827	8 447
Entreprise d'Insertion (EI)	235	118	174	65	438	262	126	77	1 495
Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	475	401	153	293	85	353	208	156	2 124
Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	777	660	310	427	329	658	334	390	3 885
Total	3 444	2 259	2 212	1 765	1 982	1 617	1 222	1 450	15 951

Source : AI-EI-ETTI : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2014 / ACI : Dares-ASP fichiers individuels CUI-CAE et CDDI.

AI et ETTI : nombre de personnes nouvellement accueillies ET mises à disposition au moins une fois en 2014 / ACI : nombre de salariés en insertion recrutés en 2014 pour entrer sur un ACI (nouvelles entrées) / EI : nombre de salariés embauchés en CDDI en 2014.

ERRATUM : les données sur les AI et ETTI ne doivent pas être comparées avec celles des années précédentes qui comptabilisaient les nouveaux accueillis avec ou sans mise à disposition. En 2014, seules les personnes nouvellement accueillies et mises à disposition sont comptées.

Principales caractéristiques des salariés en insertion dans les SIAE, en 2014

(Tous types de SIAE confondus: AI-EI-ETTI et ACI) - Les données issues des bilans des SIAE portent sur 97% des salariés en insertion recensés en 2014

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Femmes	35%	53%	38%	45%	38%	32%	44%	47%	41%
Seniors (plus de 50 ans)	22%	21%	14%	18%	21%	17%	14%	23%	19%
Jeunes (moins de 26 ans)	15%	14%	31%	22%	13%	26%	23%	20%	20%
Chômeurs depuis plus de 2 ans	39%	45%	34%	46%	40%	41%	41%	40%	41%
Bénéficiaires du RSA	30%	40%	23%	34%	35%	33%	32%	26%	32%
Bénéficiaires de l'ASS	4%	4%	3%	5%	5%	6%	5%	3%	4%
Bénéficiaires de l'AAH	1%	1%	1%	2%	2%	1%	2%	1%	1%
Total	5 582	3 808	3 224	3 080	3 450	2 971	1 967	2 651	26 733

Source : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2014.

Les sorties des salariés en insertion intervenues dans l'ensemble des SIAE, en 2014

Salariés

									
	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Emploi durable	25%	23%	27%	31%	36%	31%	28%	26%	28%
Emploi de transition	19%	25%	18%	15%	16%	13%	21%	15%	18%
Sorties positives	21%	18%	24%	23%	20%	21%	22%	19%	21%
Autres sorties	35%	34%	31%	31%	27%	36%	30%	39%	33%
Total sorties	1 864	879	628	878	958	1 027	635	665	7 534

Source : Direccte-UD - Données Bilans SIAE 2014.

Sorties prises en compte :

EI et ACI : les salariés doivent être restés au moins trois mois dans la structure.

ETTI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 h dans les 12 mois qui précèdent la sortie et ne pas avoir connu d'interruption de plus de 6 mois consécutifs.

AI : les salariés doivent avoir réalisé au moins 150 h dans les 12 mois qui précèdent la sortie.



► Bref thématique n°45, L'insertion par l'Activité Économique en Île-de-France en 2012.

Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)

Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) sont des dispositifs d'appui et de conseil aux structures d'utilité sociale dont la finalité est de développer et consolider leurs emplois et leurs activités. Ces dispositifs sont gérés par une association dans chacun des huit départements franciliens.

Activité des DLA franciliens	Île-de-France	France entière 2014
<i>Différentes phases d'activité*</i>		
Structures accueillies	467	3 511
Structures diagnostiquées	545	4 439
Structures bénéficiaires d'ingénieries	568	4 499
Structures accompagnées (diagnostiquées et/ou bénéficiaires d'ingénieries)**	815	6 375

Source : système d'information Enée / données 2005 et 2014.

*Définition des phases d'activité des DLA

1/ un accueil et une orientation des structures : un responsable du DLA présente à la structure le rôle du DLA. Lors de cette réunion d'information, il discute avec elle de l'intérêt d'une intervention éventuelle du DLA. Il peut aussi l'orienter vers d'autres acteurs territoriaux;

2/ un diagnostic global et partagé de leur situation : le correspondant du DLA étudie le dossier de la structure afin de définir ses besoins d'accompagnement. Il établit des pistes de travail susceptibles d'améliorer la situation de la structure et de résoudre ses difficultés dans divers domaines possibles : organisation interne, ressources humaines, stratégie économique, situation financière.

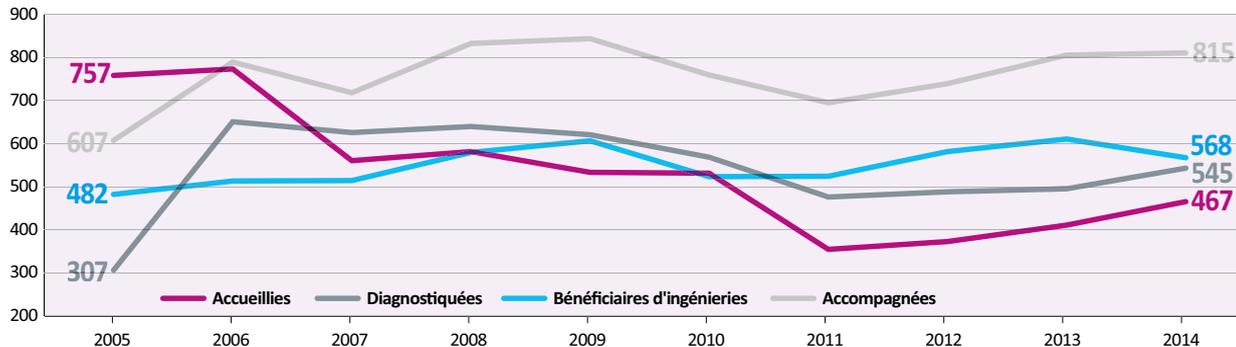
3/ un plan d'ingénieries : il suit le diagnostic. Il se compose de prestations individuelles ou collectives dans des domaines professionnels variés. Le DLA finance un prestataire spécialisé qu'il choisit selon les besoins des structures.

4/ un suivi : par lequel le responsable du DLA suit et évalue l'intervention du prestataire. En cas de besoin, il peut réaliser un nouveau diagnostic, dit de post-accompagnement, et faire appel à des ingénieries complémentaires pour cette même structure ou la réorienter vers d'autres organismes et partenaires compétents.

** Par structures accompagnées, on entend les structures qui ont bénéficié d'un diagnostic et / ou d'une ingénierie. Le plus souvent, en Île-de-France, une même structure reçoit un diagnostic et bénéficie ensuite d'une ingénierie par un prestataire externe. Le temps du diagnostic peut aussi permettre d'identifier des accompagnements réalisés en interne par la structure avec l'aide de réseaux et de partenaires.

L'activité des DLA franciliens, de 2005 à 2014

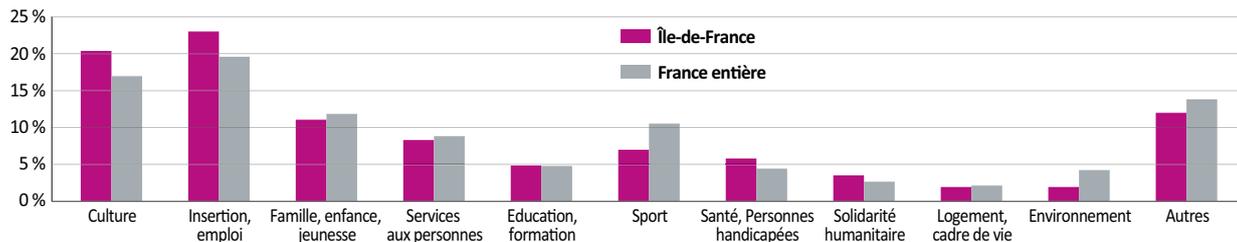
Nombre de structures accueillies, diagnostiquées bénéficiaires d'ingénieries et accompagnées



Source : système d'information Enée / données 2005 et 2014

Secteurs d'activité des DLA franciliens, en 2014

Principaux secteurs d'activité des structures bénéficiaires d'ingénierie



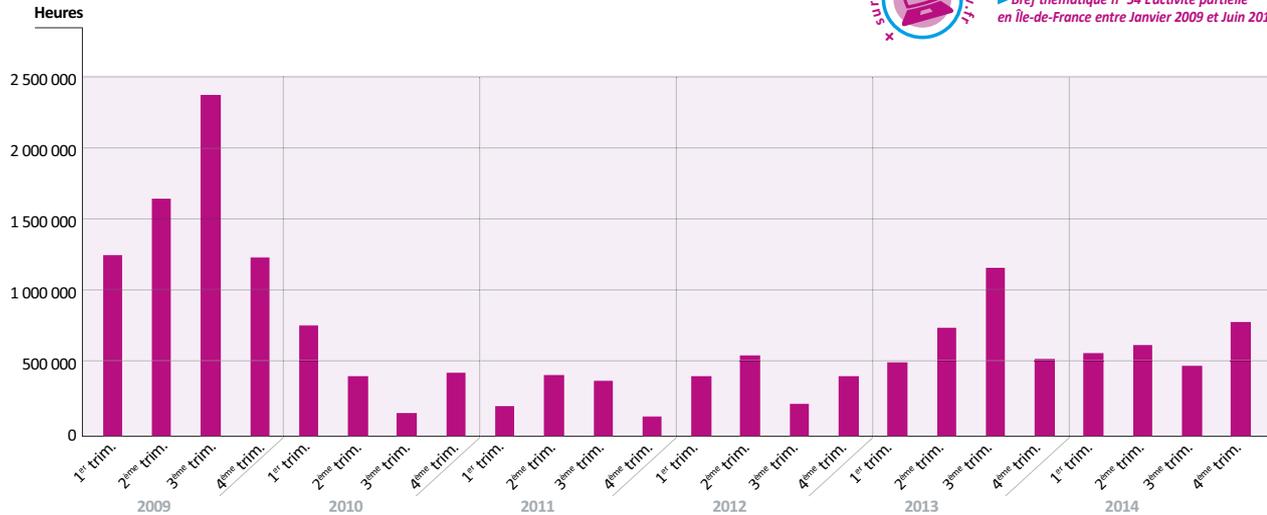
Source : système d'information Enée / données 2014.

L'activité partielle

Évolution du nombre d'heures consommées, de 2009 à 2014

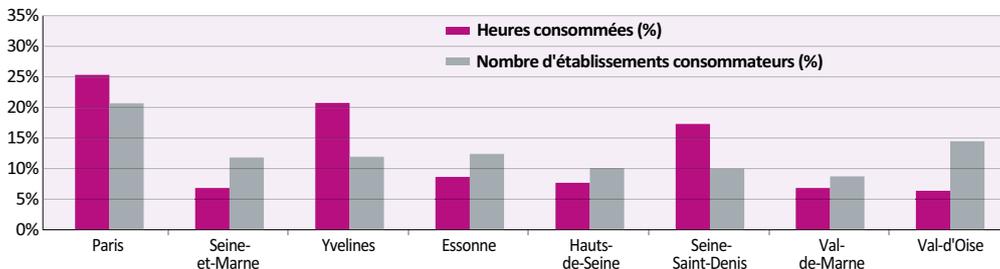


► Bref thématique n° 54 L'activité partielle en Île-de-France entre Janvier 2009 et Juin 2014.



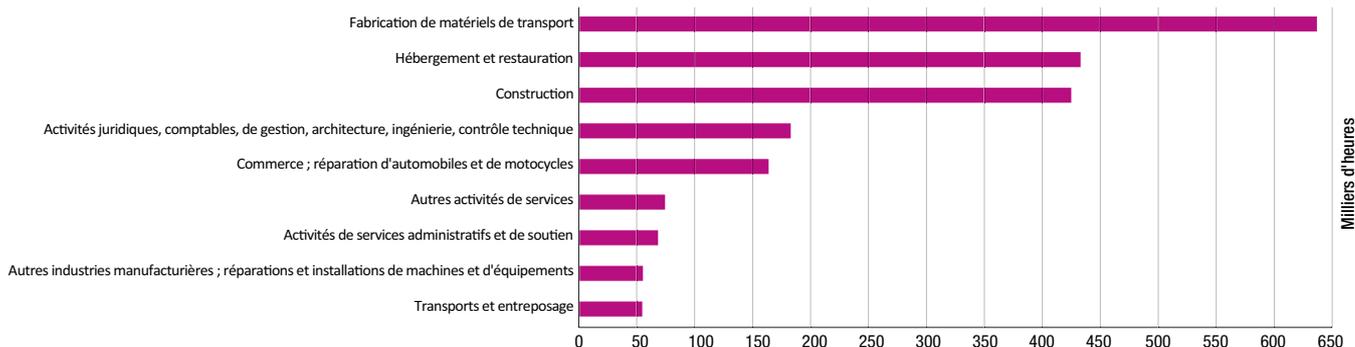
Source : extranet Dares (Directe IdF Unités Départementales) - traitement Directe IdF-Sese (Extraction de Janvier 2016).

Répartition par département des heures et des demandes d'activité partielle, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

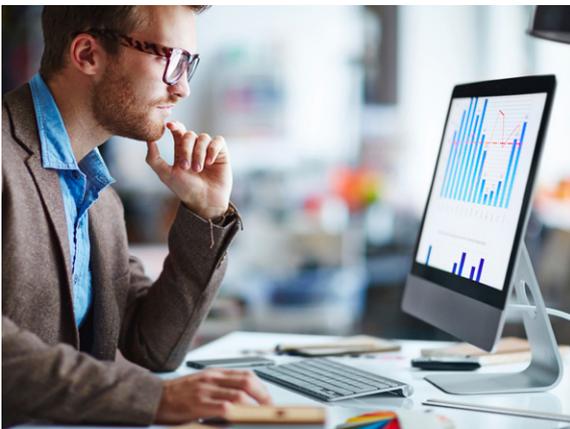


Source : exnatex Dares (Directe IdF Unités Départementales) - traitement Directe IdF-Sese (Extraction de Janvier 2016).

Secteurs d'activité (A38) pour lesquels le plus d'heures d'activité partielle ont été consommées (en milliers d'heures), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014



Source : exnatex Dares (Directe IdF Unités Départementales) - traitement Directe IdF-Sese (Extraction Janvier 2016).



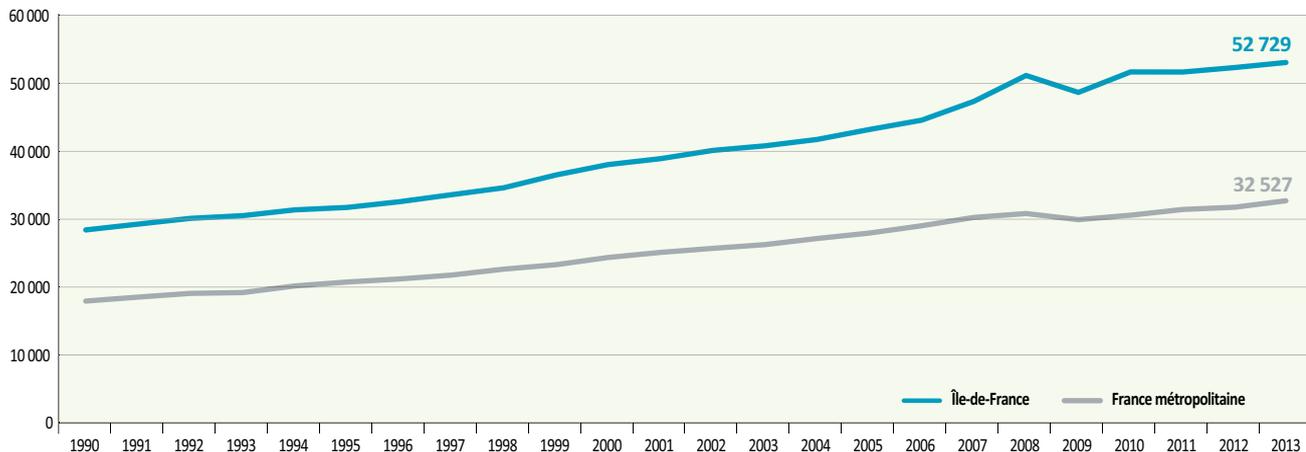
CHIFFRES CLÉS 2016

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Produit Intérieur Brut

PIB par habitant, de 1990 à 2013

en milliards d'euros



Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee. Unité euros par habitant. 2012 : semi définitif ; 2013 : provisoire.

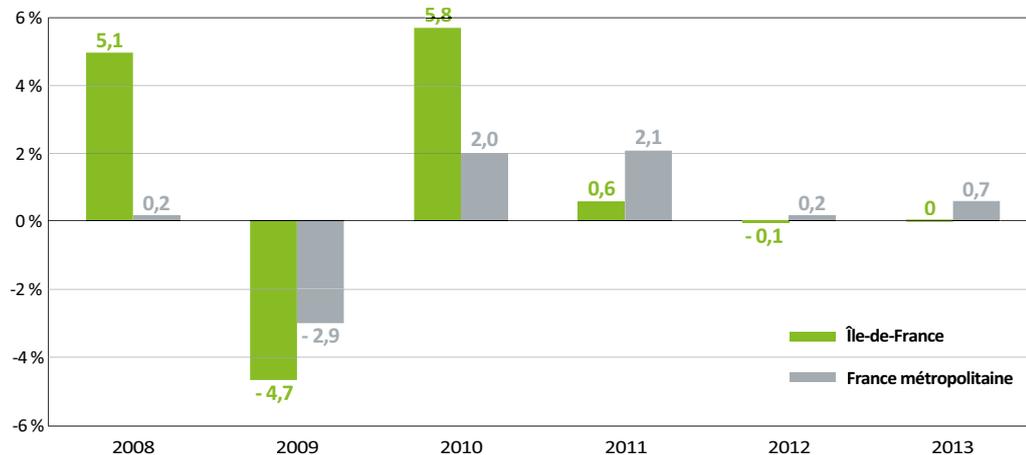
Le **produit intérieur brut** (PIB) est un indicateur de la production économique d'un pays. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentées des impôts sur les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques), moins les subventions sur les produits.

La **valeur ajoutée** est la différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ».

Le **PIB par habitant** est le rapport du PIB en valeur par la population moyenne de chaque année.

Évolution de 2008 à 2013, par rapport à l'année précédente, du PIB en volume

en milliards d'euros - base 2010



Source : Comptes nationaux - Base 2010, Insee.

Le **PIB réel ou en volume** est la valeur du PIB en ne tenant pas compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation.Le **PIB réel** montre les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services.L'**évolution du produit intérieur brut en volume** aux prix de l'année précédente chaînés (hors effet de prix) mesure la croissance économique.

Les entreprises du secteur privé

Nombre d'entreprises* employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2013

Taille	 Paris	 Seine-et-Marne	 Yvelines	 Essonne	 Hauts-de-Seine	 Seine-Saint-Denis	 Val-de-Marne	 Val-d'Oise	 Île-de-France
Moins de 10 salariés	111 979	20 140	21 152	17 738	30 504	26 189	22 432	17 322	267 456
De 10 à 19 salariés	10 246	2 067	2 008	1 826	3 190	2 386	2 171	1 742	25 636
De 20 à 49 salariés	5 844	1 201	1 226	1 071	2 438	1 329	1 274	1 000	15 383
De 50 à 99 salariés	1 808	324	353	329	896	363	371	259	4 703
De 100 à 249 salariés	1 149	182	265	236	734	284	224	173	3 247
De 250 à 499 salariés	456	54	102	75	350	107	99	62	1 305
De 500 à 999 salariés	233	28	58	40	228	40	49	30	706
1 000 salariés et plus	256	12	63	30	240	66	38	13	718
Total	131 971	24 008	25 227	21 345	38 580	30 764	26 658	20 601	319 154

Source : Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier entreprises.

Champ: ensemble des activités hors fonction publique.

Les données statistiques sont renseignées selon la commune de l'établissement siège de l'entreprise.

* La notion d'entreprise doit être distinguée de celle d'établissement: ainsi, selon les définitions de l'Insee, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ; l'**établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Les établissements du secteur privé

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par taille, au 31 décembre 2013

Taille									
Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Moins de 10 salariés	123 083	23 645	25 011	20 411	34 307	29 303	25 373	19 682	300 815
De 10 à 19 salariés	11 776	2 837	2 740	2 500	4 092	3 155	2 851	2 289	32 240
De 20 à 49 salariés	6 323	1 817	1 799	1 581	3 083	1 867	1 848	1 453	19 771
De 50 à 99 salariés	1 890	600	602	580	1 234	652	651	517	6 726
De 100 à 249 salariés	1 094	327	386	365	934	439	359	245	4 149
De 250 à 499 salariés	334	77	121	92	354	153	133	87	1 351
De 500 à 999 salariés	125	28	43	38	173	55	55	28	545
1 000 salariés et plus	67	8	32	15	85	28	19	10	264
Total	144 692	29 339	30 734	25 582	44 262	35 652	31 289	24 311	365 861

Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement, au 31 décembre 2013

Taille	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Moins de 10 salariés	25,2%	21,8%	19,0%	19,5%	11,3%	20,4%	19,6%	20,9%	19,9%
De 10 à 19 salariés	12,0%	11,4%	9,2%	10,3%	6,3%	9,8%	9,9%	10,7%	9,9%
De 20 à 49 salariés	14,6%	16,8%	13,7%	15,0%	10,9%	13,2%	14,9%	15,4%	13,9%
De 50 à 99 salariés	10,0%	12,3%	10,2%	12,3%	9,7%	10,3%	11,5%	12,2%	10,6%
De 100 à 249 salariés	12,7%	15,0%	14,1%	16,9%	16,5%	15,3%	14,3%	12,3%	14,5%
De 250 à 499 salariés	8,8%	7,9%	10,2%	9,6%	13,9%	12,2%	12,0%	10,3%	10,7%
De 500 à 999 salariés	6,4%	5,8%	7,2%	8,1%	13,7%	8,3%	9,4%	6,7%	8,5%
1 000 salariés et plus	10,3%	9,0%	16,4%	8,4%	17,6%	10,5%	8,5%	11,5%	12,0%
Total	1 304 979	333 164	399 483	326 135	880 164	434 707	387 917	289 568	4 356 117

Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par grand secteur, au 31 décembre 2013

									
Secteur	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Agriculture	67	710	288	189	14	7	38	217	1 530
Industrie	4 773	2 402	1 813	1 765	1 919	2 139	1 708	1 767	18 286
Construction	6 399	4 454	3 481	3 879	3 242	6 612	4 425	3 935	36 427
Commerce	25 165	6 927	7 135	5 915	7 879	8 917	6 955	5 615	74 508
Services	108 288	14 846	18 017	13 834	31 208	17 977	18 163	12 777	235 110
Total	144 692	29 339	30 734	25 582	44 262	35 652	31 289	24 311	365 861

Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Répartition des établissements actifs employant au moins un salarié, par grand secteur, au 31 décembre 2013

									
Secteur	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Agriculture	0,0%	2,4%	0,9%	0,7%	0,0%	0,0%	0,1%	0,9%	0,4%
Industrie	3,3%	8,2%	5,9%	6,9%	4,3%	6,0%	5,5%	7,3%	5,0%
Construction	4,4%	15,2%	11,3%	15,2%	7,3%	18,5%	14,1%	16,2%	10,0%
Commerce	17,4%	23,6%	23,2%	23,1%	17,8%	25,0%	22,2%	23,1%	20,4%
Services	74,8%	50,6%	58,6%	54,1%	70,5%	50,4%	58,0%	52,6%	64,3%
Total	100%	100%	100%						

Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Nombre d'établissements actifs employant au moins un salarié, par secteur d'activité détaillé, en Île-de-France, au 31 décembre 2013

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Agriculture	67	710	288	189	14	7	38	217	1 530
Industries extractives	23	46	11	8	8	5	6	9	116
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 387	566	525	437	606	606	559	421	5 107
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, indust. du cuir et de la chaussure	1 225	38	32	32	86	264	81	35	1 793
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	446	215	106	173	174	206	149	157	1 626
Cokéfaction et raffinage	0	2	0	0	7	1	1	1	12
Industrie chimique	137	53	39	39	77	45	32	57	479
Industrie pharmaceutique	40	13	16	8	42	6	12	8	145
Fabrication produits caoutchouc, plastique ou minéraux non métalliques	98	198	93	103	106	103	83	86	870
Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	112	372	241	229	83	232	143	290	1 702
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	79	60	93	138	85	34	63	70	622
Fabrication d'équipements électriques	56	62	44	61	45	49	43	52	412
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	39	128	86	91	83	88	74	96	685
Fabrication de matériels de transport	19	49	55	25	37	28	12	44	269
Autres industries manufact. : réparation / installation de machines & équipements	901	433	321	304	250	287	311	317	3 124
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	148	37	43	24	126	67	39	22	506
Product. / distrib. eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	63	130	108	93	104	118	100	102	818
Construction	6 399	4 454	3 481	3 879	3 242	6 612	4 425	3 935	36 427
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	25 165	6 927	7 135	5 915	7 879	8 917	6 955	5 615	74 508
Transports et entreposage	2 093	1 354	883	1 062	1 183	2 210	1 319	1 336	11 440
Hébergement et restauration	15 367	2 309	2 576	2 026	4 242	3 172	2 717	1 911	34 320
Édition, audiovisuel et diffusion	4 494	132	284	171	1 339	368	305	118	7 211
Télécommunications	351	45	56	57	185	165	91	90	1 040
Activités informatiques et services d'information	3 828	337	681	491	1 954	478	587	345	8 701
Activités financières et d'assurance	7 108	1 305	1 492	1 140	2 412	1 131	1 274	908	16 770
Activités immobilières	6 179	808	994	694	1 575	772	951	609	12 582
Activités juridiq., compta, gestion, architecture, ingénierie, contrôle & anal. tech.	16 274	1 662	2 474	1 649	4 599	1 595	2 003	1 449	31 705
Recherche-développement scientifique	432	18	42	94	91	27	59	15	778
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 202	383	445	389	1 424	489	514	309	7 155
Activités de services administratifs et de soutien	28 392	1 961	2 705	1 830	5 848	2 856	3 523	1 907	49 022
Administration publique	95	13	15	9	34	29	15	12	222
Enseignement	2 506	531	635	453	802	605	518	465	6 515
Activités pour la santé humaine	3 108	896	1 006	765	1 256	913	976	721	9 641
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 565	540	660	577	836	523	559	473	5 733
Arts, spectacles et activités récréatives	2 443	896	962	786	840	721	836	656	8 140
Autres activités de services	10 614	1 655	2 106	1 641	2 585	1 920	1 915	1 452	23 888
Activités extra-territoriales	237	1	1		3	3	1	1	247
Nombre total d'établissements	144 692	29 339	30 734	25 582	44 262	35 652	31 289	24 311	365 861

Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

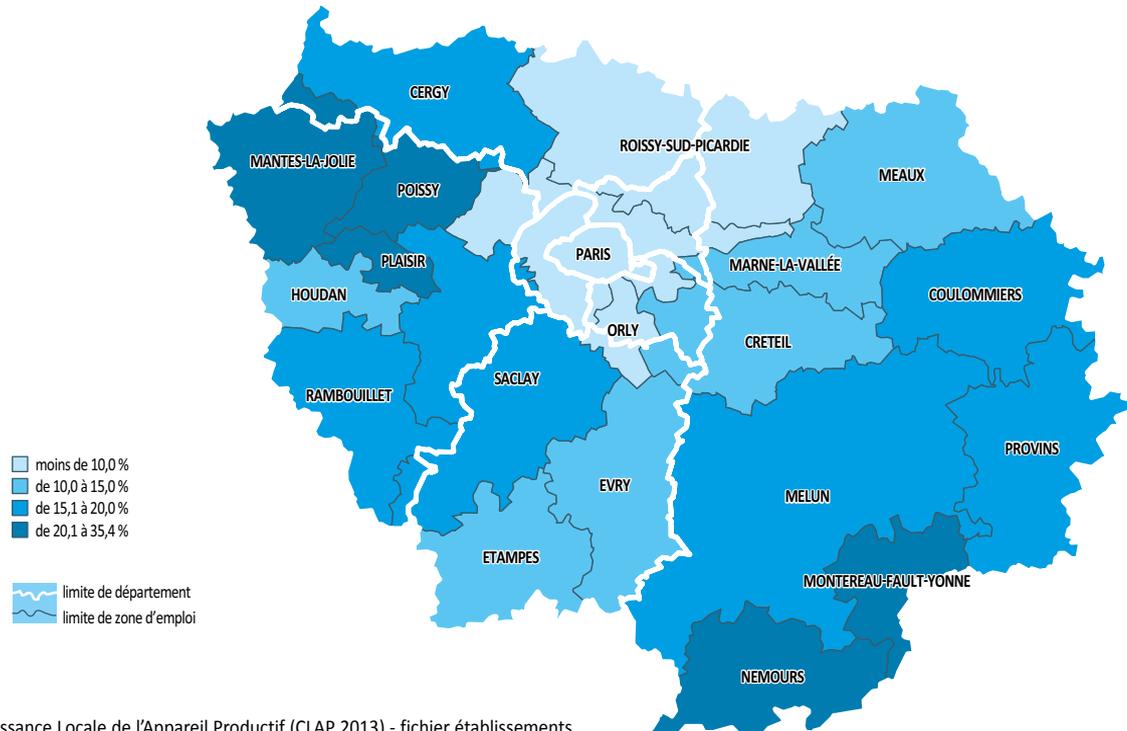
L'emploi salarié privé

Emploi salarié par secteur d'activité détaillé, en Île-de-France, au 31 décembre 2013

Secteur d'activité	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Agriculture, sylviculture et pêche	857	1 861	969	584	35	33	204	618	5 161
Industries extractives	421	617	75	119	79	68	173	111	1 663
Fabric. denrées alimentaires, boissons et prdts à base de tabac	12 673	6 324	5 188	4 412	8 003	4 039	5 604	3 030	49 273
Fabric. textiles, industries habillement, cuir et chaussure	11 796	510	132	249	1 163	3 088	587	569	18 094
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	2 922	3 250	769	2 708	1 880	2 629	1 780	1 857	17 795
Cokéfaction et raffinage	0	513	0	0	1 031	151	6	1	1 702
Industrie chimique	3 978	2 387	1 549	1 512	7 934	3 803	1 390	3 273	25 826
Industrie pharmaceutique	3 407	390	2 080	1 551	7 400	569	2 459	458	18 314
Fab. prdts en caout. & plastiç. & aut. prdts minéraux non métal.	885	4 446	2 260	2 748	2 850	1 522	1 506	2 721	18 938
Métallurgie & fab. de prdts métalliques sauf machines & équipements	1 125	6 497	4 315	3 204	3 809	3 703	2 091	4 442	29 186
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	2 042	1 695	11 367	11 051	10 120	352	2 959	3 402	42 988
Fabrication d'équipements électriques	960	1 951	1 008	1 795	4 715	1 203	818	1 767	14 217
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	625	2 078	4 106	1 700	3 035	2 021	2 363	2 052	17 980
Fabrication de matériels de transport	4 313	5 708	33 264	4 262	16 842	6 753	990	4 454	76 586
Autres ind. manif. ; répar. & install. de machines et d'équipements	6 041	6 036	8 249	3 876	4 131	3 761	4 796	5 036	41 926
Prod. & distribution électricité, gaz, vapeur & air conditionné	6 859	3 049	2 592	1 211	21 399	6 696	1 646	1 700	45 152
Prod. & distrib. eau assainiss, gestion déchets & dépollution	1 632	3 311	4 469	3 146	6 933	3 439	3 431	2 629	29 053
Construction	30 240	31 763	35 710	33 434	39 433	47 048	39 143	27 533	284 304
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	171 230	72 120	72 477	65 336	108 389	81 507	77 577	56 407	705 043
Transports et entreposage	83 455	41 764	20 211	29 009	36 337	61 388	44 286	51 088	367 538
Hébergement et restauration	145 664	19 267	19 108	14 199	32 418	18 772	17 663	15 158	282 249
Édition, audiovisuel et diffusion	61 333	1 704	5 017	1 724	44 654	5 839	4 422	781	125 474
Télécommunications	14 806	2 395	2 310	1 110	14 383	4 946	3 843	1 369	45 162
Activités informatiques et services d'information	55 187	2 418	13 372	6 454	87 102	12 947	8 580	7 332	193 392
Activités financières et d'assurance	140 181	8 762	15 187	9 732	90 901	26 072	26 483	6 489	323 807
Activités immobilières	34 676	3 833	6 276	3 027	13 266	6 339	6 050	3 001	76 468
Activités juridiç., compta, gestion, architecture, ingénierie, contrôle & anal. tech.	136 567	10 784	32 619	22 059	112 956	20 020	19 070	10 080	364 155
Recherche-développement scientifique	9 691	815	1 902	13 281	7 971	1 440	1 998	162	37 260
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	27 572	2 297	5 212	2 569	34 752	4 841	3 359	2 939	83 541
Activités de services administratifs et de soutien	115 569	25 737	32 381	33 495	75 359	44 124	51 327	27 391	405 383
Administration publique	13 267	2 293	3 316	1 973	3 809	6 274	3 261	2 214	36 407
Enseignement	41 968	5 611	8 790	5 520	13 427	7 533	7 630	6 828	97 307
Activités pour la santé humaine	24 508	8 068	8 763	9 167	17 237	9 808	11 120	7 246	95 917
Hébergement médico-social & social et action sociale sans hébergmt	42 096	17 701	18 966	17 857	22 036	15 652	15 298	14 460	164 066
Arts, spectacles et activités récréatives	28 215	18 061	4 965	4 293	8 458	4 312	5 017	3 461	76 792
Autres activités de services	64 672	7 144	10 506	7 768	15 883	11 980	8 979	7 419	134 351
Activités extra-territoriales	3 546	4	3	0	34	35	8	17	3 647
Emploi salarié privé total	1 304 979	333 164	399 483	326 135	880 164	434 707	387 917	289 568	4 356 117

Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements. Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

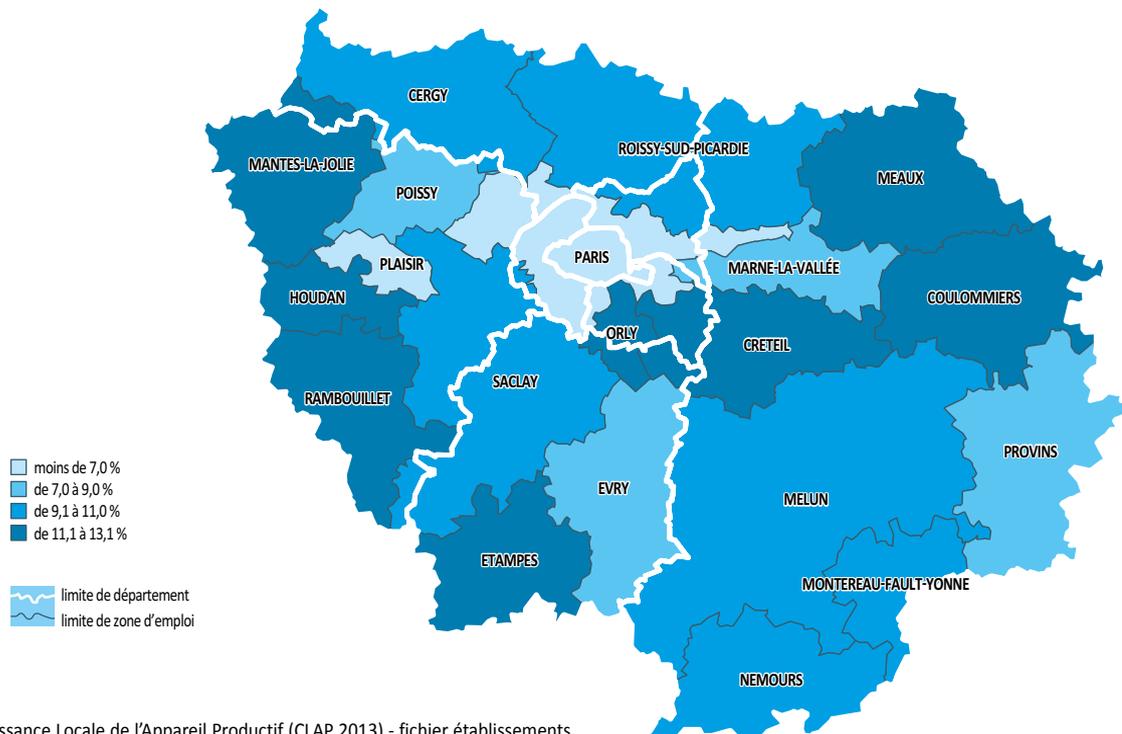
Part de l'industrie dans l'emploi salarié par zone d'emploi, en Île-de-France, en 2013



Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

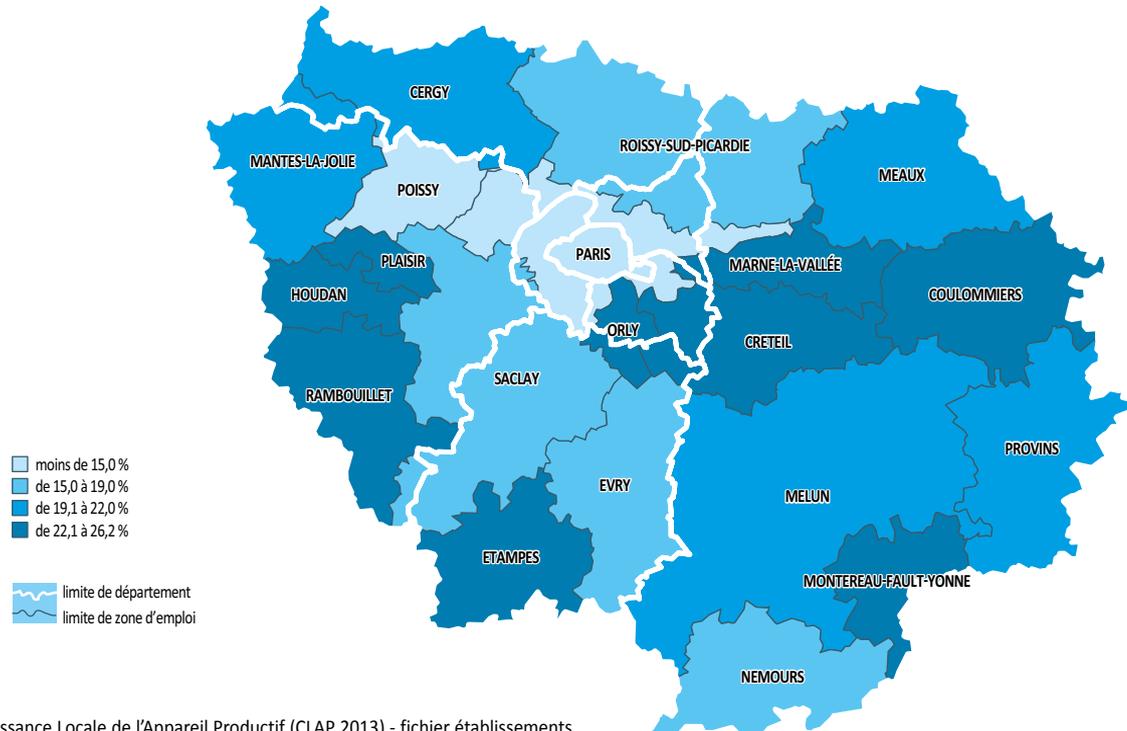
Part de la construction dans l'emploi salarié par zone d'emploi, en Île-de-France, en 2013



Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

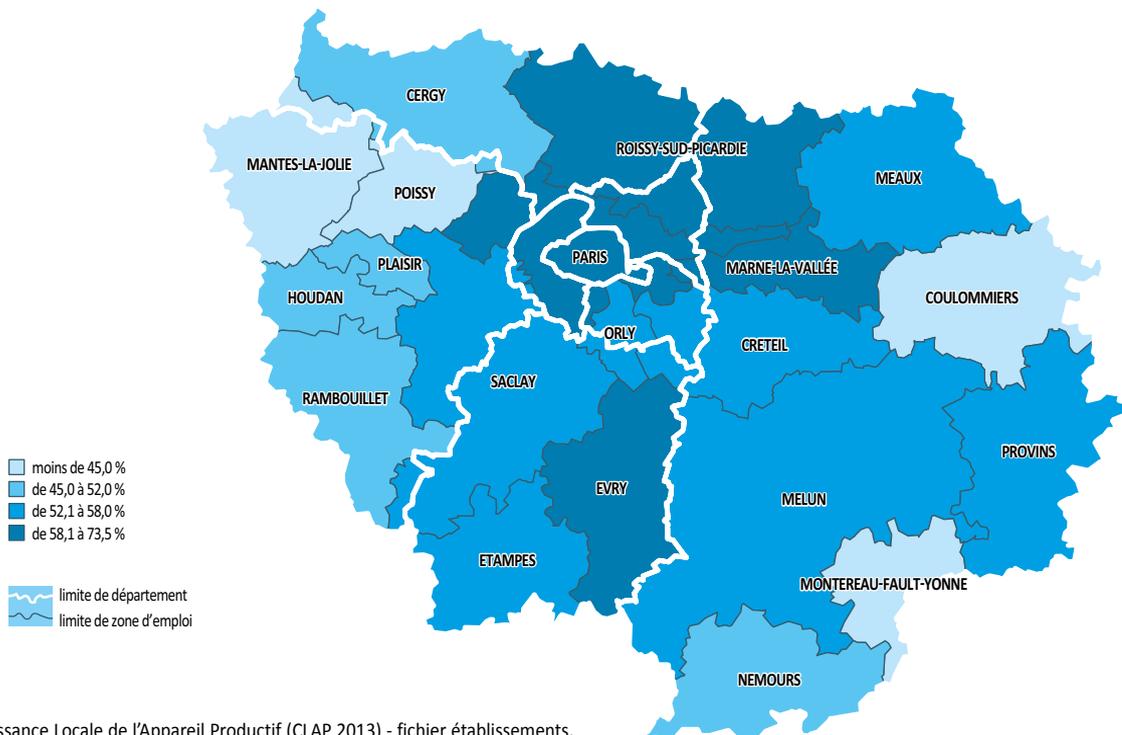
Part du commerce dans l'emploi salarié par zone d'emploi, en Île-de-France, en 2013



Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

Part des services dans l'emploi salarié par zone d'emploi, en Île-de-France, en 2013



Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013) - fichier établissements.

Champ : ensemble des activités hors fonction publique.

L'analyse fonctionnelle des emplois (2012)

L'analyse fonctionnelle des emplois propose des regroupements des professions, définis à partir de la nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles), dans le but de faire apparaître de grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité.

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	1 797 884	448 587	541 268	438 439	950 139	552 153	517 747	431 744	5 677 961	26 337 358
Administration publique	184 960	40 316	48 896	41 690	61 763	58 674	53 097	34 531	523 927	2 370 383
Agriculture	2 540	4 908	2 667	2 144	1 143	473	886	1 588	16 350	718 979
Bâtiment - travaux publics	54 527	29 103	26 455	25 462	27 540	35 187	29 051	23 702	251 027	1 704 398
Commerce inter-entreprises	76 677	19 561	28 979	21 814	72 921	25 704	25 870	21 394	292 921	985 938
Conception - recherche	67 825	9 337	35 289	26 647	79 297	19 730	18 564	10 764	267 453	714 782
Culture - loisirs	119 815	10 947	12 267	8 868	41 354	18 996	14 656	7 671	234 574	615 752
Distribution	112 932	36 649	37 694	29 576	42 699	37 096	33 646	29 185	359 476	1 971 150
Education - formation	70 355	26 152	30 232	25 649	33 274	32 994	26 636	24 794	270 085	1 342 176
Entretien - réparation	64 507	33 459	35 638	30 126	39 979	36 335	34 301	31 646	305 992	1 911 426
Fabrication	70 354	32 598	38 299	27 856	51 113	33 337	27 219	26 810	307 586	2 277 976
Gestion	389 497	57 970	80 789	59 104	234 255	85 747	81 165	53 786	1 042 314	3 489 957
Prestations intellectuelles	144 691	14 139	32 790	20 323	81 610	24 923	25 002	16 139	359 617	993 099
Santé - action sociale	131 137	38 576	44 539	38 680	61 227	43 190	50 872	34 966	443 187	2 443 243
Services de proximité	214 436	46 787	51 369	39 665	79 074	48 723	47 129	42 680	569 863	2 694 468
Transports - logistique	93 630	48 086	35 368	40 833	42 888	51 044	49 651	72 089	433 590	2 103 633

Source : Insee - recensement de la population (RP 2012) au lieu de travail.

Les 15 fonctions

Administration publique : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

Agriculture et pêche : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;

Bâtiment et travaux publics : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;

Commerce inter-entreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le

commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;

Conception - recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;

Culture - loisirs : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;

Distribution : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

Education - formation : métiers de l'enseignement

scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;

Entretien - réparation : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;

Fabrication : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;

Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;

Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;

Santé et action sociale : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;

Services de proximité : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;

Transports - logistique : professions du transport des personnes et des flux de marchandises.

Part du secteur «fonctionnel» dans l'emploi total par département

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France	France
Emploi total	31,7%	7,9%	9,5%	7,7%	16,7%	9,7%	9,1%	7,6%	100,0%	
Administration publique	10,3%	9,0%	9,0%	9,5%	6,5%	10,6%	10,3%	8,0%	9,2%	9,0%
Agriculture	0,1%	1,1%	0,5%	0,5%	0,1%	0,1%	0,2%	0,4%	0,3%	2,7%
Bâtiment - travaux publics	3,0%	6,5%	4,9%	5,8%	2,9%	6,4%	5,6%	5,5%	4,4%	6,5%
Commerce inter-entreprises	4,3%	4,4%	5,4%	5,0%	7,7%	4,7%	5,0%	5,0%	5,2%	3,7%
Conception - recherche	3,8%	2,1%	6,5%	6,1%	8,3%	3,6%	3,6%	2,5%	4,7%	2,7%
Culture - loisirs	6,7%	2,4%	2,3%	2,0%	4,4%	3,4%	2,8%	1,8%	4,1%	2,3%
Distribution	6,3%	8,2%	7,0%	6,7%	4,5%	6,7%	6,5%	6,8%	6,3%	7,5%
Education - formation	3,9%	5,8%	5,6%	5,9%	3,5%	6,0%	5,1%	5,7%	4,8%	5,1%
Entretien - réparation	3,6%	7,5%	6,6%	6,9%	4,2%	6,6%	6,6%	7,3%	5,4%	7,3%
Fabrication	3,9%	7,3%	7,1%	6,4%	5,4%	6,0%	5,3%	6,2%	5,4%	8,6%
Gestion	21,7%	12,9%	14,9%	13,5%	24,7%	15,5%	15,7%	12,5%	18,4%	13,3%
Prestations intellectuelles	8,0%	3,2%	6,1%	4,6%	8,6%	4,5%	4,8%	3,7%	6,3%	3,8%
Santé - action sociale	7,3%	8,6%	8,2%	8,8%	6,4%	7,8%	9,8%	8,1%	7,8%	9,3%
Services de proximité	11,9%	10,4%	9,5%	9,0%	8,3%	8,8%	9,1%	9,9%	10,0%	10,2%
Transports - logistique	5,2%	10,7%	6,5%	9,3%	4,5%	9,2%	9,6%	16,7%	7,6%	8,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Insee - recensement de la population (RP 2012) au lieu de travail.

Les 15 fonctions

Administration publique : emplois liés aux activités régaliennes et d'administration de l'État et des collectivités locales, hors services de la santé, de l'éducation. Elle intègre en particulier toutes les professions de la sécurité publique et de la justice.

Agriculture et pêche : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou à l'exploitation forestière ;

Bâtiment et travaux publics : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;

Commerce inter-entreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le

commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;

Conception - recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. Elle se distingue de la fonction Prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ;

Culture - loisirs : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;

Distribution : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial ;

Education - formation : métiers de l'enseignement

scolaire et universitaire (primaire, secondaire et supérieur) et de la formation professionnelle, y compris l'organisation de ces enseignements. Cette fonction n'intègre pas les animateurs sportifs ou de loisirs qui sont inclus dans la fonction Culture-loisirs ;

Entretien - réparation : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;

Fabrication : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;

Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;

Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ;

Santé et action sociale : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;

Services de proximité : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;

Transports - logistique : professions du transport des personnes et des flux de marchandises.



► Observatoire de l'ESS
en Île-de-France

L'économie sociale et solidaire

Nombre d'établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire, par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité, en 2013

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France/ France
Agriculture, sylviculture et pêche	11	0	17	0	28	2%
Industrie et construction	101	1	27	1	130	5%
Commerce, transports, hébergement et restauration	152	29	434	30	645	7%
Activités financières et d'assurance	1 313	676	49	2	2 040	9%
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	241	20	1 827	64	2 152	12%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	27	64	7 746	290	8 127	14%
Autres services	34	0	20 086	137	20 257	19%
Total	1 879	790	30 186	524	33 379	15%

Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013). Champ : établissements ayant eu au moins un salarié dans l'année (hors intérimaires).

Effectif salarié de l'économie sociale et solidaire, par famille de l'économie sociale et solidaire et par secteur d'activité, en 2013

	Coopérative	Mutuelle	Association	Fondation	Ensemble	Part Île-de-France/ France
Agriculture, sylviculture et pêche	c	0	c	0	210	2%
Industrie et construction	3 226	c	308	c	3 550	7%
Commerce, transports, hébergement et restauration	5 309	153	4 303	550	10 315	11%
Activités financières et d'assurance	20 200	18 720	c	c	42 185	16%
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	c	c	13 325	4 658	21 969	16%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	404	5 519	200 712	21 646	228 281	16%
Autres services	203	0	84 408	1 905	86 516	24%
Total	29 342	24 392	303 056	28 759	393 026	17%

Source : Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2013). c : données confidentielles.

La démographie d'entreprises

Créations d'entreprises par secteur d'activité, en 2014

(données brutes)

Secteurs	Créations 2014		Évolution 2014/2013		Île-de-France / France (%)
	Total	Dont auto-entrepreneurs	Créations totales	Hors auto-entrepreneurs	
Industrie	4 637	60%	6,2%	-0,1%	16,3%
Construction	15 929	38%	1,5%	-2,4%	20,8%
Commerce, transports hébergement et restauration	35 705	45%	11,5%	8,2%	23,5%
Services aux entreprises	71 816	54%	25,3%	20,5%	31,4%
Services aux particuliers	13 635	63%	-43,6%	-39,5%	21,0%
Île-de-France	141 722	51%	6,1%	5,5%	25,7%

Créations d'entreprises par département, en 2014

(données brutes)

Départements	Créations 2014			Évolution annuelle (%)	
	Total	Hors auto-entrepreneurs	Auto-entrepreneurs	Total	Hors auto-entrepreneurs
Paris	48 319	26 337	21 982	6,8%	7,4%
Seine-et-Marne	11 008	5 041	5 967	1,5%	2,1%
Yvelines	12 434	5 168	7 266	5,1%	4,5%
Essonne	10 406	4 820	5 586	7,1%	4,1%
Hauts-de-Seine	18 682	8 506	10 176	5,4%	3,7%
Seine-Saint-Denis	17 004	8 458	8 546	9,2%	6,1%
Val-de-Marne	13 416	6 174	7 242	6,5%	6,6%
Val-d'Oise	10 453	5 028	5 425	4,0%	2,1%
Île-de-France	141 722	69 532	72 190	6,1%	5,5%
France entière	550 794	267 340	283 454	2,3%	1,6%

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Champ : créations d'entreprises de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ ICS de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut à partir du 1^{er} janvier 2009 les sociétés civiles et les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et des catégories juridiques marginales dont certains établissements publics administratifs (par exemple : les établissements pour personnes âgées ou services d'aide à la personne qui dépendent de la commune).

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen dans lequel une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur et qui met en oeuvre de nouveaux moyens de production. La notion de création d'entreprise inclut les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation a plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise.

Cette continuité est évaluée en fonction des critères suivants : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation. Quand au moins deux de ces critères sont modifiés lors de la reprise, il n'y a pas continuité et donc création.

Avertissement : depuis le 19 décembre 2014, de nouvelles dispositions définies par la loi Pinel du 18 juin 2014 s'appliquent au régime de l'auto-entreprise. En particulier, le terme de micro-entreprise (resp. micro-entrepreneurs) se substitue à celui d'auto-entreprise (resp. auto-entrepreneurs). Pour les données de créations d'entreprises, cette nouvelle dénomination est employée à partir de décembre 2014. Ce régime de la micro-entreprise doit être distingué de la catégorie des microentreprises définie par l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (LME) et précisée par le décret n° 2008-1354.

Défaillances d'entreprises par secteur d'activité, en 2014

Secteurs d'activité	Île-de-France			Île-de-France / France
	En 2014	Répartition	Évolution 2014/2013 (%)	
Agriculture	27	0,2%	42,1%	2,0%
Industrie	625	5,3%	-1,9%	13,9%
Construction	3 250	27,8%	9,4%	20,9%
Commerce, transport, hébergement, restauration	3 836	32,8%	4,5%	16,7%
Services aux entreprises	3 011	25,7%	-5,9%	26,6%
Enseignement, santé, action sociale et services aux ménages	947	8,1%	1,5%	18,2%
Autres	16	0,1%	--	
Ensemble Île-de-France	11 712	100,0%	2,3%	18,7%

Source : Fiben, Banque de France. Champ : données brutes au 31/12/2014 en date de jugement y compris agriculture. Dernière mise à jour : 17 Novembre 2015.

Note : les services aux entreprises regroupent les activités en lien avec l'information et la communication (JZ), les activités financières et d'assurance (KZ), les activités immobilières (LZ) et de soutien aux entreprises (MN).

Défaillances d'entreprises par département, en 2014

Départements	En 2013	Évolution annuelle (%)
Paris	3 873	-5,7%
Seine-et-Marne	1 143	6,4%
Yvelines	962	19,2%
Essonne	866	0,2%
Hauts-de-Seine	1 185	18,5%
Seine-Saint-Denis	1 619	2,1%
Val-de-Marne	1 022	-0,5%
Val-d'Oise	1 042	6,3%
Île-de-France	11 712	2,3%
France entière	62 503	-0,1%

Source : Fiben, Banque de France.

Champ : données brutes au 31/12/2014 en date de jugement y compris agriculture.

Dernière mise à jour : 17 Novembre 2015.

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire.

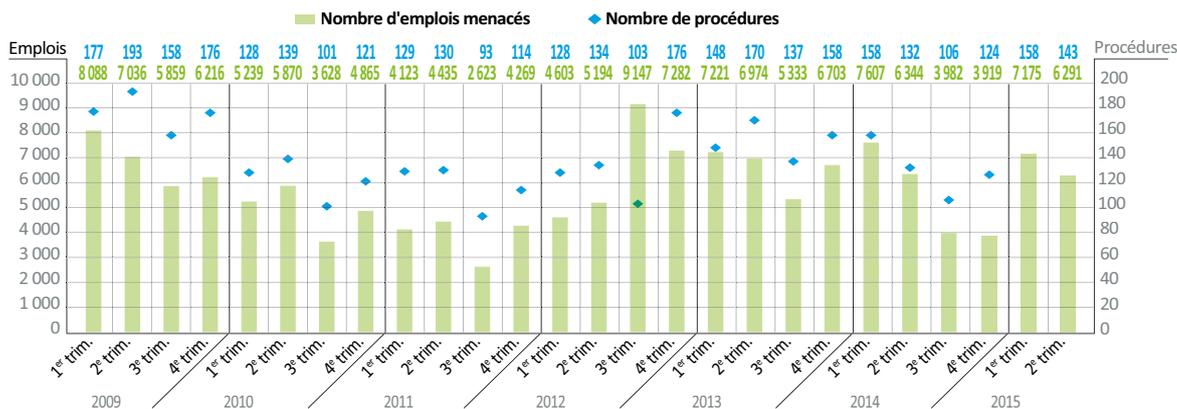
Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Les procédures collectives de licenciement

(Plans de sauvegarde de l'emploi et autres procédures de licenciement de 10 salariés et plus dans les 30 jours)

Évolution du nombre de procédures notifiées et des emplois menacés

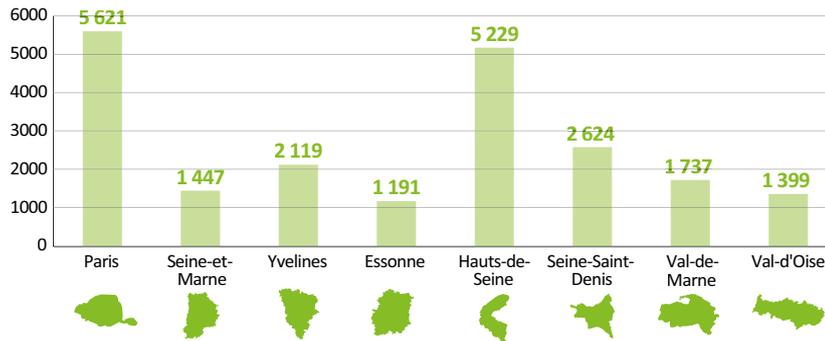


Source : Direccte Île-de-France / Unités départementales - Traitement Direccte / Sese.

Lecture : au cours du deuxième trimestre 2011, 130 procédures collectives de licenciement ont été notifiées aux unités départementales de la Direccte d'Île-de-France pour un total de 4 435 emplois franciliens ainsi menacés.

Répartition par département des emplois concernés par les procédures collectives de licenciement, de juillet 2014 à juin 2015

(données brutes)



Source : Direccte Île-de-France / Unités départementales - Traitement Direccte / Sese.

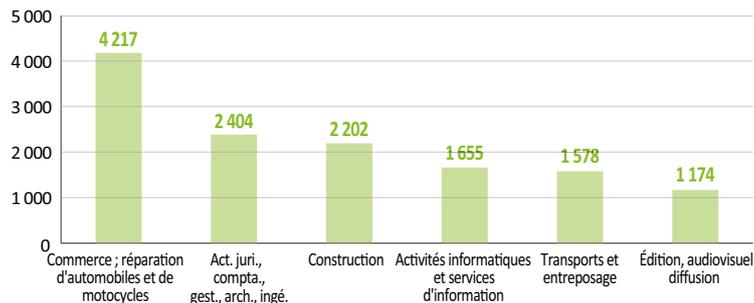
Lorsqu'au moins 10 licenciements sont envisagés sur une période de 30 jours, l'employeur doit suivre une procédure impliquant :

- la consultation des représentants du personnel ;
- l'information et la prise en compte des suggestions de l'administration (unités départementales de la Direccte) ;
- l'élaboration, dans les entreprises d'au moins 50 salariés, d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Nombre d'emplois concernés par une procédure collective de licenciement, par principaux secteurs d'activité, de juillet 2014 à juin 2015

(données brutes)

Source : Direccte Île-de-France / Unités départementales - Traitement Direccte / Sese.

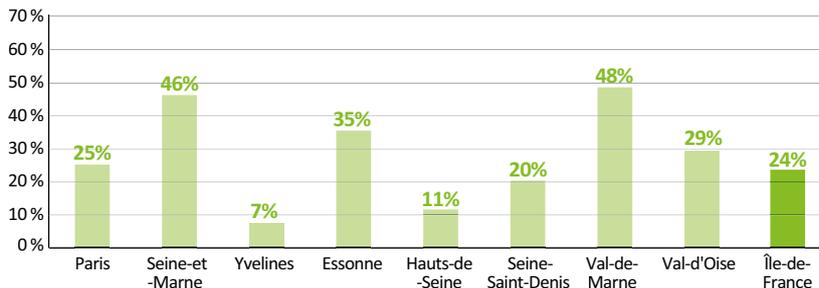


Part des emplois supprimés par une liquidation judiciaire, par département, de juillet 2014 à juin 2015

(parmi ceux concernés par une procédure collective de 10 licenciements ou plus)

Source : Direccte Île-de-France / Unités départementales - Traitement Direccte / Sese.

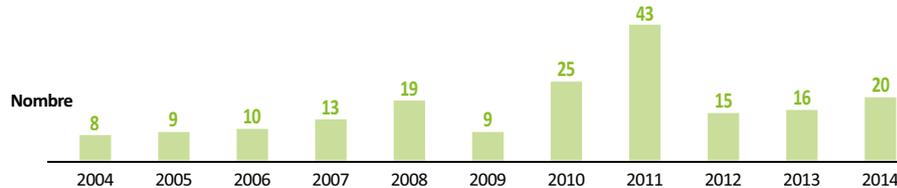
Exemple de lecture: 48% des emplois menacés par des procédures collectives de licenciement notifiées entre juillet 2014 et juin 2015 à la Direccte du Val-de-Marne étaient supprimés dans le cadre d'une liquidation judiciaire.



Les conventions de revitalisation, en 2014

Évolution du nombre de conventions de revitalisation signées

À la fin de l'année 2014, l'Île-de-France totalisait 187 conventions de revitalisation signées depuis 2004.



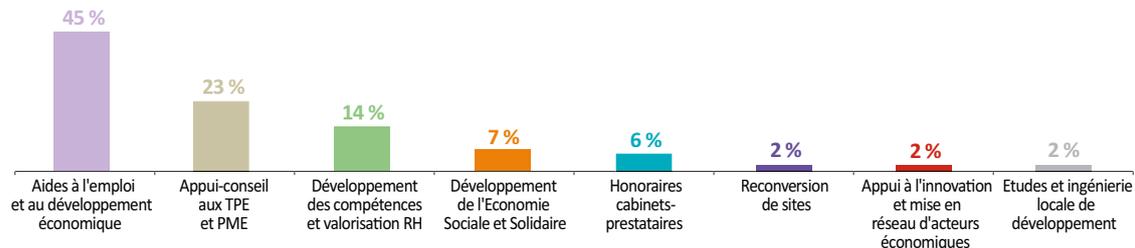
Source : Direccte Île-de-France / Unités départementales - Traitement Direccte / Sese.



Répartition des fonds de la revitalisation

En 2014, 64 conventions de revitalisation étaient en cours d'exécution.

Elles représentaient 39,6 millions d'euros, investis dans des projets visant la création de 11 100 emplois.



Source : Direccte Île-de-France / Unités départementales - Traitement Direccte / Sese.

► Bref thématique n°57, les Conventions de revitalisation en Île-de-France, 2004-2014

Les pôles de compétitivité, en 2013

Pôles franciliens de compétitivité	Domaines d'activité	Nombre d'entreprises* ayant un établissement membre du pôle	Nombre d'établissements d'entreprises membres du pôle	dont établissements franciliens
Advancity	Ingénierie / Services	123	125	116
Astech	Aéronautique / Espace	217	232	201
Cap Digital Paris-région	Technologies de l'information et de la communication	684	686	611
Finance innovation	Ingénierie /services	209	211	186
Medicen Paris-région	Biotechnologies / Santé	163	176	168
Systematic Paris-région	Technologies de l'information et de la communication	650	664	598
Cosmetic Valley **	Biens de consommation	274	277	112
Elastopôle **	Chimie / Matériaux	93	127	36
Mov'éo **	Transports	290	323	197
Novalog **	Ingénierie / Services	56	56	16
Vitabora **	Agriculture / Agroalimentaire	158	193	26
Tous pôles confondus		10 834	9 560	2 477

Source : enquête annuelle de la Direction Générale des Entreprises auprès des pôles, Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2012).

Champ : établissements d'entreprises membres d'un pôle dont le lieu de gouvernance peut être localisé dans toute la France.

** Ces pôles ont pour région principale une autre région mais sont également présents en Île-de-France.



► Annuaire des pôles de compétitivité

* Un pôle comprend des entreprises mais aussi des établissements publics et privés d'enseignement, de recherche, etc.

Définition : Les pôles de compétitivité rassemblent sur un territoire donné des entreprises de toutes tailles, des centres de recherche et des organismes de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'une thématique commune. L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et les projets collaboratifs d'innovation pour permettre aux entreprises engagées dans ces partenariats de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international. Il existe 71 pôles de compétitivité labellisés.

Les 11 premiers secteurs d'activité des établissements franciliens d'entreprises* membres d'un pôle, en 2013

Secteur d'activité (NAF 732)	Établissements franciliens (en nombre)
Ingénierie, études techniques	274
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	196
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	194
Programmation informatique	175
Édition de logiciels applicatifs	142
Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	95
Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	57
Recherche-développement en biotechnologie	53
Activités des sociétés holding	45
Traitement de données, hébergement et activités connexes	45
Autres secteurs	1 201
Total Île-de-France	2 477

Source : enquête annuelle de la Direction Générale des Entreprises auprès des pôles, Insee - Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP 2012).

Champ : établissements d'entreprises membres d'un pôle dont le lieu de gouvernance peut être localisé dans toute la France.

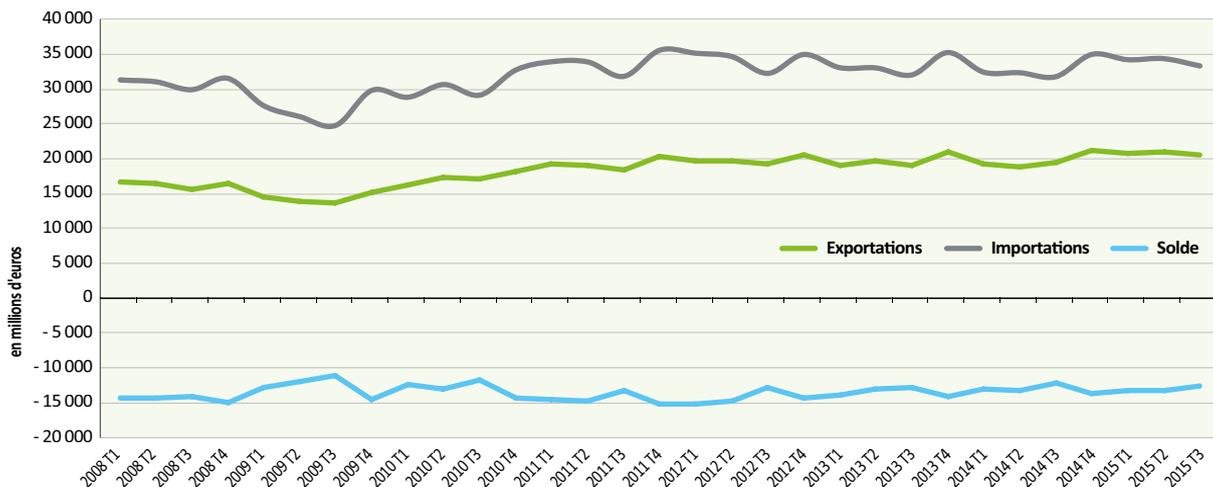
* Un pôle comprend des entreprises mais aussi des établissements publics et privés d'enseignement, de recherche, etc.

Définition : Les pôles de compétitivité rassemblent sur un territoire donné des entreprises de toutes tailles, des centres de recherche et des organismes de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'une thématique commune. L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et les projets collaboratifs d'innovation pour permettre aux entreprises engagées dans ces partenariats de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international. Il existe 71 pôles de compétitivité labellisés.

Le commerce extérieur

Évolution du commerce extérieur francilien, entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 3^{ème} trimestre 2015

Données trimestrielles arrêtées au 02/12/2015



Source : Direction générale des douanes et droits indirects. Echanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco à bord : Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : coût, assurance et fret : Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

Échanges par catégorie de produit, en Île-de-France

Données annuelles de collecte, brutes en millions d'euros - arrêtées au 03/12/2015

2014	Exportations	Importations	Solde
AZ - Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	607	2 360	-1 753
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	5 177	13 616	-8 439
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	3 279	8 223	-4 944
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	584	774	-190
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	18 196	37 839	-19 643
C4 - Matériels de transport	17 893	21 788	-3 895
C5 - Autres produits industriels	29 489	42 693	-13 204
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	7 749	11 885	-4 136
CC - Bois, papier et carton	655	2 037	-1 382
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	5 848	5 219	629
CF - Produits pharmaceutiques	5 850	5 913	-63
CG - Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	1 845	3 794	-1 949
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	2 440	4 831	-2 391
CM - Produits manufacturés divers	5 102	9 013	-3 911
ZZ - Produits divers	1 999	2 233	-234
Total	77 225	129 525	-52 300

Source : Direction générale des douanes et droits indirects. Données de collecte, brutes en millions d'euros. Échanges CAF-FAB hors matériel militaire.

FAB : Franco à bord : Un échange commercial exprimé en FAB représente son prix déduit des coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale qu'il a occasionné. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des importations dans le calcul du solde commercial.

CAF : coût, assurance et fret : Le montant coût, assurance et fret s'oppose au montant franco à bord. Un échange commercial exprimé en CAF représente son prix comprenant les coûts nécessaires à l'acheminement jusqu'à la frontière nationale. Il est souvent utilisé pour exprimer le montant des exportations dans le calcul du solde commercial.

Le tourisme

Capacité d'accueil des hôtels homologués ou de chaîne, au 1^{er} janvier 2015

Départements									
Nombre de chambres	78 605	14 807	8 027	6 402	14 204	10 684	7 964	9 968	150 661
Nombre d'hôtels	1 505	153	135	98	172	95	100	105	2 363

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux.

Capacité d'accueil de l'hôtellerie de plein air, au 1^{er} janvier 2015

Départements	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre d'emplacements*	495	7 616	2 542	2 947	0	240	403	914	15 157
Nombre de campings	1	54	18	21	0	1	1	7	103

* totalité des emplacements offerts dans les campings à la clientèle de passage ou loués à l'année (environ la moitié loués à l'année). Source : DGE - Insee.

Résidences secondaires, en 2012

Départements	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de résidences secondaires et logements occasionnels en 2012	97 276	17 068	13 021	6 904	21 111	4 900	7 684	4 908	172 872

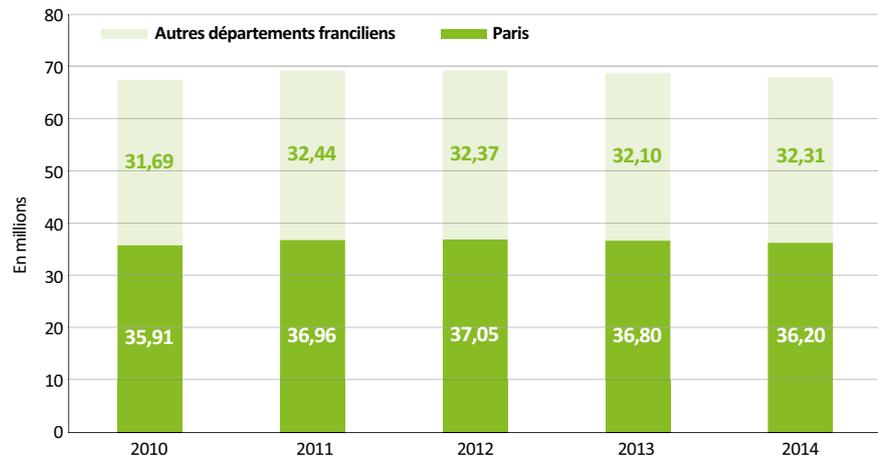
Source : Insee, Recensement de la population de 2012 - exploitation principale.

Les logements sont répartis en quatre catégories :

- les résidences principales : logements occupés de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes, qui constituent un ménage;
- les logements occasionnels : logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille) ;

- les résidences secondaires : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques ;
 - les logements vacants : logements inoccupés.
- La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont regroupées.

Nombre annuel de nuitées enregistrées dans les hôtels et campings franciliens, depuis 2010



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT), enquêtes de fréquentation hôtelière 2013 et 2014.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel ou un camping ; ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.



► L'Île-de-France, première région touristique française.

► Tourisme francilien en 2014 : encore un léger repli de la fréquentation hôtelière.

► Une fréquentation touristique en légère baisse en Île-de-France.

Quelques sigles

AAH Allocation pour adultes handicapés

ACOSS Agence centrale des organismes de Sécurité sociale

ACCRE Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise

AFPA Association pour la formation professionnelle des adultes

ACI Atelier et Chantier d'Insertion

AI Association Intermédiaire

API Allocation pour parent isolé

ASP Agence de services et de paiements

AT/MP Accident du travail / maladie professionnelle

BIT Bureau international du travail

BODACC Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales

CAE Contrat d'accompagnement à l'emploi

CAF (commerce extérieur) Coût, Assurance, Fret

CRAMIF Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CARSAT dans les autres régions)

CDAPH Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

CDD Contrat à durée déterminée

CDDI Contrat à durée déterminée d'insertion

CDI Contrat à durée indéterminée

CDT contrat de développement territorial (Grand Paris)

CIE Contrat initiative emploi

CIVIS Contrat d'insertion dans la vie sociale

CLAP Connaissance locale de l'appareil productif

CNAF Caisse nationale d'allocation familiale

CNASEA Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

CRT Comité régional du tourisme

CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle

CUI Contrat unique d'insertion

CVS Corrigé des variations saisonnières

DARES Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

DEFM Demandeur d'emploi en fin de mois

DGCCRF Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

DGE Direction Générale des Entreprises ex DGCIS Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

DIRECCTE Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DLA Dispositifs locaux d'insertion

DMMO Déclaration mensuelle de mouvements de main d'œuvre

DOETH Déclaration obligatoire d'emploi de travailleur handicapé

EMMO Enquête mensuelle de mouvements de main d'œuvre	RQTH Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
EA Entreprise adaptée	RSA Revenu de solidarité active
ESAT Établissement et service d'aide par le travail	SESE Service études, statistiques et évaluation
ESTEL Estimations d'emploi localisées	SIENE Système d'Identification des Entreprises et des Établissements (Ministère du travail)
ETI Entreprises de taille intermédiaire	SIRENE Système d'Identification du Répertoire des Entreprises (Insee)
ETTI Entreprise de travail temporaire d'insertion	SMR Surveillance médicale renforcée
ETP Equivalent temps plein	TH Travailleur handicapé
FAB (commerce extérieur) Franco à bord	TPE Très petite entreprise (moins de 20 salariés)
IAE Insertion par l'activité économique	UNEDIC Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
INSEE Institut national de la statistique et des études économiques	URSSAF Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
IPP Incapacité partielle permanente	UD Unité départementale de la Direccte
MP Maladie professionnelle	VAE Validation des acquis de l'expérience
NAF Nomenclature d'activités française	ZE Zone d'emploi
PIB Produit intérieur brut	ZFU Zone franche urbaine
PE Pôle emploi	ZUS Zone urbaine sensible
PEPITE PME à fort potentiel de croissance	
PME Petite ou moyenne entreprise	
REE Répertoire des entreprises et établissements	
RMI Revenu minimum d'insertion	
RP Recensement de la population	

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE EN JANVIER 2016

Demandaurs d'emploi en catégorie A et A.2. Cui la France

Fin janvier 2016, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est de 308 000 personnes. Ce chiffre est en baisse de 1,2 % par rapport à la fin de l'année 2015. Ce chiffre est en baisse de 1,2 % par rapport à la fin de l'année 2015. Ce chiffre est en baisse de 1,2 % par rapport à la fin de l'année 2015.

Demandaurs d'emploi par catégorie

Catégorie	Jan 2016	Jan 2015	Jan 2013	Jan 2012	Jan 2011	Jan 2010	Jan 2009	Jan 2008	
Tous	308 000	312 000	315 000	318 000	320 000	322 000	324 000	326 000	328 000
A	280 000	285 000	288 000	290 000	292 000	294 000	296 000	298 000	300 000
A.2	28 000	27 000	27 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000

Evolution des données par région

Région	Jan 2016	Jan 2015	Jan 2014	Jan 2013	Jan 2012	Jan 2011	Jan 2010	Jan 2009	Jan 2008
Île-de-France	308 000	312 000	315 000	318 000	320 000	322 000	324 000	326 000	328 000
Centre-Val de Loire	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Normandie	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Pays de la Loire	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Bretagne	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Occitanie	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Nouvelle-Aquitaine	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
PACA	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Alsace	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Grand Est	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Normandie	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Centre-Val de Loire	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Normandie	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Pays de la Loire	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Bretagne	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Occitanie	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Nouvelle-Aquitaine	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
PACA	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Alsace	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000
Grand Est	100 000	102 000	104 000	106 000	108 000	110 000	112 000	114 000	116 000

DONNÉES MENSUELLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Publication officielle des chiffres de la demande d'emploi réalisée en collaboration avec Pôle Emploi au niveau régional et de chaque département francilien.

SYNTHÈSES MENSUELLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL FRANCIEN

Diaporama présentant les données sur l'emploi, le marché du travail et les mesures d'accompagnement des mutations économiques en Île-de-France.

Évolutions récentes du marché du travail et de l'emploi en Île-de-France

Directe Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du commerce et de l'artisanat

Dossier mensuel de conjoncture

4 mars 2016

Directre Île-de-France - chiffres clés est réalisé par le Service études, statistiques et évaluation la Direccte d'Île-de-France.

Directeur de la publication : Laurent Vilboeuf.
Conception et mise en page : Obea Communication.
Impression : Obea.

Photo : Thinkstock images © 2016.

Service communication Direccte Île-de-France. Mars 2016.

Direccte Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation
ÎLE-DE-FRANCE du travail et de l'emploi

19, rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
Service études, statistiques et évaluation (Sese)
Dr-idf.statistiques@direccte.gouv.fr
Tél. 01 70 96 14 40
www.idf.direccte.gouv.fr

